



MEYRIN

2013

COMPTE RENDU  
ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER



Message du Conseil administratif	4	<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>45</b>	Réfection de bâtiments	69
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>6</b>	Administration du service	45	Suivi de l'installation d'un logiciel de Facility Management	70
Mutations au sein du Conseil municipal	6	7 <sup>ème</sup> journée de service	46	<b>ETAT CIVIL</b>	<b>71</b>
Composition du Conseil municipal	6	La cuisine labellisée «GRTA»	46	Mission / Enregistrement des événements d'état civil	71
Commissions municipales	6	Convention avec le CERN	46	Gestion du fichier cantonal de la population	71
Commissions extraparlimentaires	8	Soutien à la qualification et à la formation	46	<b>SPORTS</b>	<b>72</b>
Séances du Conseil municipal	8	Liens avec les partenaires	47	Soutien aux associations et aux clubs sportifs	72
<b>CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	<b>12</b>	L'accueil familial de jour	47	Intercommunalité, soutien de la relève des sportifs d'élite	72
Organisation générale	12	L'évolution des structures d'accueil	47	Installations sportives	72
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>13</b>	La marelle: un lieu de rencontres et d'intégration parents-enfants	50	Installations sportives en libre accès	78
Information et communication	13	Le dépannage bébé	50	Organisation de manifestations	79
Informatique	13	Soutien pédagogique aux équipes et intégration des enfants	50	<b>AÎNÉS</b>	<b>81</b>
Meyrin Qualité	15	à besoins éducatifs particuliers	50	Commission consultative des aînés	81
Ecoquartier des Vergers	15	<b>THÉÂTRE FORUM MEYRIN</b>	<b>53</b>	Activités de prévention générale et promotion de la santé	81
Démarche sociale aux Vergers	21	Manifestations culturelles	53	Activités de loisirs	82
Ressources humaines	22	Répartition des activités	53	Action sociale individuelle	82
Affaires économiques	25	Bilan artistique	53	Manifestations publiques	83
Agenda 21	26	Communication, accueil et développement des publics	55	<b>FEU ET SECOURS</b>	<b>84</b>
Naturalisations	27	Partenariats	55	Effectifs / Activités	84
Sécurité et santé au travail	27	Secteur technique scène	56	Evénements marquants	85
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>28</b>	Bâtiment et sécurité	56	Résumé des heures commandées	86
Mise à disposition d'un fonds documentaire	28	<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>58</b>	<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>87</b>
Animations / A petits pas contés	28	Gestion des déchets	58	Mission / Prévention	87
Bus itinérant / Accueil des groupes	28	Espaces verts	58	Tranquillité, sécurité et salubrité	88
Né pour lire / Coup de pouce lecture	28	Espaces de jeux	60	Service administratif à la population	88
Livr'heure	28	Espaces de jeux	60	Mesures de circulation	88
Archives communales	29	Travaux divers de génie civil	60	Contrôles	89
<b>CULTURE</b>	<b>30</b>	Canalisations	60	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>90</b>
Manifestations officielles	30	Viabilité hivernale	61	Constructions et abris	90
Manifestations culturelles	31	Manifestations / Cimetières	61	Mise à disposition Service à la population	90
Collaborations	32	Intégration socioprofessionnelle	61	<b>URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE</b>	<b>91</b>
Ateliers et médiation / Expositions	33	<b>FINANCES</b>	<b>62</b>	Urbanisme et mobilité	91
Fonds d'art contemporain	35	Etats financiers / Revenus	63	Affaires domaniales	94
Soutien et encouragement à la culture	35	Charges	64	Assainissement	95
<b>DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI</b>	<b>36</b>	Investissements 2013	65	Aménagement urbain et parcs	95
Ecoles	36	Bilans comparés 2013/2012	66	Bâtiments	96
Jeunesse	37	<b>GÉRANCE &amp; ENTRETIEN DES BÂTIMENTS</b>	<b>68</b>	Energie	98
Action sociale	38	Gérance	68		
Renforcement de la citoyenneté	41	Fermages des restaurants & buvettes	68		
Vivre ensemble	43	Location des jardins familiaux	69		
Solidarités	44	Gestion quotidienne des bâtiments	69		
		Sécurité et prévention incendie	69		
		Entretien des bâtiments	69		

# MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,  
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2013. Il vous permettra de prendre la mesure de tout le travail et de toutes les actions entreprises au sein de notre administration pour répondre aux besoins de la collectivité publique meyrinoise.

Comme vous le savez toutes et tous, notre commune est en plein développement urbanistique, le nouveau quartier des Vergers tant attendu sort de terre, le lac de rétention des eaux claires proche de la piscine municipale va enfin se réaliser très prochainement, deux nouvelles crèches vont être construites dans un délai très court, le financement du parking souterrain au centre de la cité semble s'acheminer vers un accord acceptable et la nouvelle mairie, envisagée pour recevoir les employés communaux, toujours plus nombreux, se précise. D'autres ouvrages, moins importants, mais tout aussi nécessaires à la collectivité meyrinoise sont intégrés dans le plan des investissements communal et le montant de ceux-ci dépasse les 350 millions de francs.

Dans ce contexte et après les importants excédents de recettes du début de la décennie, qui nous ont permis de réaliser d'importants ouvrages en autofinancement, la crise de 2008 a eu des effets péjorant nos revenus puisque ceux-ci ont reculé de l'ordre de 15 % dans les années 2011 et 2012 pour heureusement se corriger positivement cette année. Nous nous réjouissons de ce retour à de meilleurs revenus, mais il n'en demeure pas moins que le Conseil administratif doit rester très attentif à contenir le développement de notre commune avec la capacité financière qui est la sienne.

Dès lors, le Conseil administratif a pris des mesures circonstanciées pour assurer l'équilibre du budget 2013 et a demandé à tous ses responsables de service, lors de l'élaboration du budget 2013, un effort significatif afin de contenir les charges communales à la hauteur des besoins incontournables pour le fonctionnement de leur service.

Nous sommes aujourd'hui très heureux que ces mesures aient été suivies par chacun d'entre eux et que les résultats de l'exercice 2013, au niveau des services communaux, soient restés en phase avec le budget et que ceux-ci laissent un montant non dépensé très raisonnable. Nous profitons aussi de ce message pour remercier chaleureusement nos responsables de service pour leurs engagements à réussir ce challenge.

Toutefois et comme vous pouvez le constater, les comptes 2013 se soldent tout de même avec un déficit important de plus de 5 millions de francs. Cette perte sur l'exercice 2013 est due uniquement à la recapitalisation de la caisse de pension des employés communaux (CAP) acceptée et votée par le Conseil municipal. La recapitalisation de la CAP n'a pas pu être introduite dans le budget 2013, le montant de celle-ci n'étant pas alors connu. Cette recapitalisation est la conséquence directe des effets négatifs de la crise économique de 2008 qui a plombé de manière importante les placements de capitaux d'un grand nombre de caisses de pension.

Cette perte sur l'exercice 2013 n'aura toutefois pas une incidence trop négative sur les finances communales puisque celle-ci a été entièrement financée par la trésorerie positive de la Commune.

Les signes d'une légère reprise économique se font sentir et nous en sommes très heureux. Il faudra, dans les années à venir, rester attentifs à contenir nos investissements, à la mesure de nos moyens économiques, afin de conserver l'équilibre financier de nos budgets de fonctionnement communaux.

Nous restons néanmoins sereins dans nos visions d'avenir. En effet, l'arrivée de nouvelles entreprises de renommées internationales, venues s'établir dans la zone industrielle communale, ne peut que nous réjouir.

Le Conseil administratif a également engagé une action déterminée auprès du Conseil d'Etat pour accélérer la révision du plan directeur de notre zone d'activités «Zimeysaver» afin de renforcer la capacité d'accueil de nouvelles entreprises à Meyrin ce qui aura, à terme, une influence très positive pour nos recettes communales.

Dès lors, tout est mis en œuvre au sein de notre administration pour que notre commune de Meyrin poursuive son développement ambitieux et harmonieux tout en conservant des conditions financières contrôlées.

Nous souhaitons remercier et rendre hommage à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de notre administration pour la qualité de leur travail, leur engagement et leur professionnalisme, ainsi qu'à toutes les conseillères municipales et tous les conseillers municipaux pour leur disponibilité et leurs compétences mises à la disposition de notre municipalité pour le bien commun de la collectivité communale meyrinoise.

**Le Conseil administratif:**

Jean-Marc DEVAUD

**Maire**

Monique BOGET

**Conseillère administrative**

Pierre-Alain TSCHUDI

**Conseiller administratif**

# CONSEIL MUNICIPAL

## MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2013, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes:

### 13 janvier 2012:

Démission de M. Damien Bocard (les Verts de Meyrin-Cointrin), conseiller municipal depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007

### 5 mars 2013:

Assermentation de M. Marcel Dumalle (les Verts de Meyrin-Cointrin) en remplacement de M. Damien Bocard (Ve), démissionnaire

### 23 septembre 2013:

Démission de Mme Badia Luthi (Parti socialiste), conseillère municipale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011

### 8 octobre 2013:

Assermentation de M. Chadli Mastoura (Parti socialiste) en remplacement de Mme Badia Luthi (S), démissionnaire

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2013 est la suivante:

**A gauche toute et couleurs meyrinoises** (2 sièges)  
Mme Riman et M. Hulliger

**Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin** (5 sièges)  
Mmes Bocard et Duay-Duran,  
MM. Hamann, Jimenay et Tremblet

**Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin** (4 sièges)  
Mme Kunz-Félix, MM. Orlandini,  
Serrano et Tillmann

**Les socialistes** (7 sièges)  
Mme Leuenberger, MM. Brocard,  
Brulhart, Hernot, Iswala, Robert et  
Mastoura

**Les verts de Meyrin-Cointrin**  
(5 sièges)  
Mme Tschudi-Spiropulo, MM. Amato,  
Cornuz, Dumalle et de Préville

**Mouvement citoyens genevois**  
(6 sièges)  
Mmes Girardet, Inacio et  
Wullschleger, MM. Gaetanino,  
Girardet et Frauchiger

**UDC ma commune ma maison**  
(4 sièges)  
Mmes Hayes et Schweizer,  
MM. Hubert et Reiss

Au cours de la séance du 14 mai 2013, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

**Président:**  
M. François Hernot (Socialistes de  
Meyrin-Cointrin)

**1<sup>er</sup> vice-président:**  
M. Eric Cornuz (Verts de Meyrin-  
Cointrin)

**2<sup>e</sup> vice-présidente:**  
Mme Myriam Girardet (Mouvement  
citoyen genevois)

**1<sup>ère</sup> secrétaire:**  
Mme Dorine Duay Duran (Démocrates-  
chrétiens de Meyrin-Cointrin)

**2<sup>e</sup> secrétaire:**  
M. Robert Tillmann (Libéraux-radicaux  
de Meyrin-Cointrin)

**Membres:**  
Mme Adriana Schweizer (Union  
démocratique du centre)

M. Jean-Philippe Hulliger (A gauche  
toute et Couleurs meyrinoises)

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### Agenda 21

(Conseil administratif)

**Présidente:** A. Riman

**Membres:** E. Brocard, D Duay-Duran,  
R. Frauchiger, P. Hamann, S. Hayes,  
F. Hernot, J. P. Hulliger, M. Kunz-  
Félix, D. Orlandini, Y. de Préville,  
A. Reiss, J. Robert, A. Tschudi-  
Spiropulo et C. Wullschleger

### Aînés

(P. A. Tschudi)

**Président:** R. Tillmann

**Membres:** M. Amato, Y. Bocard,  
E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz,  
S. Hayes, M. Inacio, M. Kunz-Félix,  
C. Mastoura, A. Reiss,  
A. Riman, P. Serrano, L. Tremblet  
et C. Wullschleger

### Coopération au développement

(M. Boget)

**Présidente:** M. Girardet

**Membres:** Y. Bocard, E. Cornuz,  
R. Frauchiger, S. Hayes, M. Inacio,  
P. Iswala, M. Kunz-Félix,  
N. Leuenberger, C. Mastoura,  
A. Riman, A. Schweizer, R. Tillmann,  
L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

### Culture (M. Boget)

**Présidente:** S. Hayes

**Membres:** Y. Bocard, E. Cornuz,  
D. Duay-Duran, J. F. Girardet,  
F. Hernot, E. Hubert, M. Inacio,  
M. Kunz-Félix, N. Leuenberger,  
C. Mastoura, A. Riman, A. Schweizer  
et R. Tillmann et A. Tschudi-Spiropulo

### Développement social local et solidarités

(M. Boget)

**Présidente:** Y. Bocard

**Membres:** E. Cornuz, D. Duay-Duran,

R. Frauchiger, S. Hayes,  
P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix,  
N. Leuenberger, C. Mastoura,  
A. Riman, A. Schweizer,  
R. Tillmann, A. Tschudi-Spiropulo  
et C. Wullschleger

#### Ecoles et jeunesse

(M. Boget)

**Président:** J. F. Girardet

**Membres:** Y. Bocard, E. Brocard,  
J. C. Brulhart, E. Cornuz, D. Duay  
Duran, R. Frauchiger, M. Gaetanino,  
S. Hayes, J. P. Hulliger, M. Kunz-  
Félix, N. Leuenberger, A. Schweizer,  
P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

#### Emploi et anticrise

(M. Boget)

**Présidente:** N. Leuenberger

**Membres:** E. Cornuz, D. Duay-Duran,  
M. Gaetanino, J. F. Girardet,  
S. Hayes, F. Hernot, A. Jimenay,  
C. Mastoura, D. Orlandini, A. Riman,  
J. Robert, A. Schweizer, P. Serrano  
et A. Tschudi-Spiropulo

#### Energie

(J. M. Devaud et P. A. Tschudi)

**Président:** M. Dumalle

**Membres:** M. Amato, E. Brocard,  
M. Gaetanino, P. Hamann,  
E. Hubert M. Inacio, M. Kunz-Félix,  
N. Leuenberger, D. Orlandini,  
Y. de Préville, A. Reiss, A. Riman,  
J. Robert et L. Tremblet

#### Environnement

(J. M. Devaud)

**Président:** J. P. Hulliger

**Membres:** M. Amato, Y. Bocard,  
M. Dumalle, J.-F. Girardet, F. Hernot,  
E. Hubert, M. Inacio, N. Leuenberger,  
D. Orlandini, A. Reiss, A. Riman,  
J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet

#### Finances

(J. M. Devaud)

**Président:** P. Hamann

**Membres:** M. Amato, D. Duay-Duran,  
M. Girardet, J. F. Girardet, F. Hernot,  
E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala,  
A. Jimenay, N. Leuenberger,  
D. Orlandini, Y. de Préville,  
A. Schweizer et R. Tillmann

#### Gérance et entretien des bâtiments

(J.-M. Devaud)

**Président:** P. Iswala

**Membres:** J. C. Brulhart, E. Cornuz,  
R. Frauchiger, P. Hamann, F. Hernot,  
E. Hubert, J. P. Hulliger, A. Reiss,  
J. Robert, P. Serrano, R. Tillmann,  
L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo  
et C. Wullschleger

#### Information et communication

(Conseil administratif)

**Président:** E. Hubert

**Membres:** E. Brocard, E. Cornuz,  
D. Duay-Duran, M. Girardet,  
S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger,  
N. Leuenberger, D. Orlandini,  
A. Schweizer, R. Tillmann,  
L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo  
et C. Wullschleger

#### Liaison

(Conseil administratif)

(chef-fe-s de groupe)

**Président:** F. Hernot

**Membres:** J. F. Girardet, E. Hubert,  
A. Jimenay, N. Leuenberger,  
Y. de Préville, A. Riman et R. Tillmann

#### Logement

(P. A. Tschudi)

**Président:** J. Robert

**Membres:** Y. Bocard, E. Brocard,  
J. C. Brulhart, E. Cornuz, M. Dumalle,  
R. Frauchiger, M. Gaetanino,  
P. Hamann, M. Kunz-Félix,  
C. Mastoura, D. Orlandini, A. Reiss,  
A. Riman et A. Schweizer

#### Petite enfance

(M. Boget)

**Président:** R. Tillmann

**Membres:** Y. Bocard, E. Cornuz,  
M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot,  
M. Inacio, P. Iswala, A. Jimenay, N.  
Leuenberger, D. Orlandini,  
A. Riman, A. Schweizer, P. Serrano  
et A. Tschudi-Spiropulo

#### Quartier des Vergers ad hoc

(Conseil administratif)

**Président:** E. Cornuz

**Membres:** M. Amato, R. Frauchiger,  
J. F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert,  
J. P. Hulliger, P. Iswala, C. Mastoura,  
Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert,  
P. Serrano, R. Tillmann et L. Tremblet

#### Sécurité

(P. A. Tschudi)

**Président:** R. Frauchiger

**Membres:** M. Amato, E. Brocard,  
J. C. Brulhart, D. Duay-Duran,  
M. Dumalle, M. Gaetanino,  
M. Girardet, P. Iswala, A. Jimenay,  
M. Kunz-Félix, A. Reiss, A. Riman,  
P. Serrano et A. Schweizer

#### Sports (J. M. Devaud)

**Président:** F. Hernot

**Membres:** M. Amato, E. Brocard,  
J. C. Brulhart, M. Dumalle,  
M. Gaetanino, M. Girardet,  
P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,  
P. Iswala, A. Jimenay, D. Orlandini,  
A. Schweizer et R. Tillmann

#### Travaux publics (P.-A. Tschudi)

**Président:** Y. de Préville

**Membres:** M. Amato, E. Brocard,  
J. C. Brulhart, M. Dumalle,  
M. Gaetanino, J. F. Girardet,  
P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,  
A. Jimenay, A. Reiss, J. Robert,  
P. Serrano et R. Tillmann

**Urbanisme et mobilité**

(P. A. Tschudi)

**Président:** L. Tremblet**Membres:** M. Dumalle, M. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, C. Mastoura, Y. de Préville, J. Robert, A. Schweizer, P. Serrano, R. Tillmann et C. Wullschleger**COMMISSIONS****EXTRAPARLEMENTAIRES****Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement****Délégués du Conseil municipal:**

E. Cornuz, D. Duay-Duran, M. Girardet, N. Leuenberger, D. Orlandini, A. Riman et A. Schweizer

**Déléguée du Conseil administratif:**

M. Boget (présidente)

**Commission consultative des aînés****Déléguée du Conseil municipal:**

M. Girardet

**Délégué du Conseil administratif:**

P. A. Tschudi (président)

**CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)****Délégués du Conseil municipal:**

S. Hayes, M. Girardet et J. P. Hulliger

**Délégué du Conseil administratif:**

J.-M. Devaud

**CICT (commission intercommunale consultative des transports)****Délégués du Conseil municipal:**

M. Amato, J. P. Hulliger, J. F. Girardet, E. Hubert, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet

**Délégué du Conseil administratif:**

P. A. Tschudi

**Comité du Centre de loisirs***(Maison Vaudagne)***Délégué du Conseil municipal:**

M. Amato

**Comité du Jardin Robinson****Déléguée du Conseil municipal:**

Y. Bocard

**Fondation Meyrinoise du Casino (Conseil)****Délégués du Conseil municipal:**

Michel Aebischer, Jean-Philippe Hulliger et Arthur Jimenay

**Délégué du Conseil administratif:**

Erwin Oberwiler

**Fondation Nouveau Meyrin***(Conseil)***Délégués du Conseil municipal:**

Jean Claude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean François Girardet, Gilbert Meillaz, André Reiss et Roland Sansonnens

**Délégués du Conseil administratif:**

Jean Claude Ducrot, Jacques Robert et Davide Vitè

**Commission consultative du Fonds d'art contemporain****Déléguées du Conseil municipal:**

Y. Bocard et N. Leuenberger

**Délégués du Conseil administratif:**

M. Boget (présidente) et P. A. Tschudi

**Fonds austro-meyrinois****Déléguée du Conseil municipal:**

A. Schweizer

**Déléguée du Conseil administratif:**

M. Boget

**Commission consultative du Fonds énergie****Délégués du Conseil municipal:**

J. P. Hulliger, Y. de Préville, R. Tillmann et L. Tremblet

**Suppléant:** M. Gaetanino**Délégué du Conseil administratif:**

P. A. Tschudi

**Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble****Délégués du Conseil municipal:**

S. Hayes et F. Hernot

**Suppléants:**

M. Girardet et Y. de Préville

**Délégué-e du Conseil administratif:**

le/la maire en fonction

**Association des jeunes de Meyrin: radio Meyrin FM****Délégué du Conseil municipal:**

A. Jimenay

**Colonie de vacances La Ruche****Délégué du Conseil municipal:**

F. Hernot

**Suppléant:** R. Frauchiger**Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale****Délégués du Conseil municipal:**

Dorine Duay-Duran, Badia Luthi, André Reiss, Nadia Rivron et Muriel Sprecher

**Délégués du Conseil administratif:**

Surane Ragavan (président), Laurent Barlier, Arthur Jimenay et Chadli Mastoura

**Comité de l'Association Espace Undertown****Délégué du Conseil municipal:**

A. Reiss

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL****29 janvier 2013**

» Ouvre un crédit de construction de CHF 1'850'000.- destiné à financer les assainissements collectifs privés de l'écoquartier des Vergers;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 2'291'000.- destiné à financer les installations et pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles dans l'écoquartier des Vergers;

» Ouvre un crédit de construction de CHF 6'085'000.- destiné à financer les routes et collecteurs communaux dans l'écoquartier des Vergers;

- » Ouvre un crédit de CHF 380'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle n°12'138, propriété privée, d'une surface de 1'239 m<sup>2</sup> sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située au 32, rue Cardinal-Journet;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 792'000.- destiné à l'aménagement d'un axe de mobilité douce depuis le giratoire du Nant-d'Avril / Emma-Kammacher jusqu'au chemin du Grand-Puits;
- » Ouvre un crédit de CHF 1'300'428.- destiné aux travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 100'000.- destiné à financer le remplacement de la chaudière et la réfection de la peinture des vestiaires du terrain de football de Vaudagne.

### 5 mars 2013

- » Procède à l'assermentation de M. Marcel Dumalle (les Verts) en remplacement de M. Damien Boccard, démissionnaire;
- » Elit M. Dumalle (les Verts) président de la commission énergie en remplacement de M. Boccard (Ve), démissionnaire;
- » Nomme M. Hulliger (A gauche toute et Couleurs meyrinoises) délégué du Conseil municipal à la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale en remplacement de M. Boccard (Ve), démissionnaire;
- » Elit M. Tillmann (parti libéral-radical) président de la commission de la petite enfance en remplacement de Mme Kunz-Félix (LR), démissionnaire de la commission;
- » Accepte une motion présentée par M. Maurice Amato, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif d'étudier la construction ou la mise à disposition en urgence de nouveaux locaux, regroupés dans un même lieu, pour les scouts de Meyrin;

- » Approuve une résolution présentée par Eric Cornuz, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à l'adhésion de la Commune au collectif «Non au gaz de schiste» ainsi qu'à l'information à la population et aux autorités suisses et françaises de son opposition à la prospection de gaz de schiste en France voisine;
- » Approuve la transformation de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des Services Industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale (CAP), en fondation intercommunale de droit public, ainsi qu'à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 7'159'183.- destiné à financer l'apport extraordinaire prévu à l'article 31 du projet de statut de la CAP;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 27'840'000.- destiné à la rénovation de l'école des Boudines.

### 3 avril 2013

- » Entend la présentation des comptes 2012 par M. Devaud, conseiller administratif;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 235'000.- en vue de la création d'un bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux, parcelle N°14'227;
- » Accepte la modification de l'état cadastral des parcelles 12'186, 13'165, 13'795, 13797, dp13'592, dp13'594, dp13'595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 «Les Vergers» et à l'adoption du tableau de mutations n° 42/2011, ainsi qu'à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'630'000.- destiné au paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m<sup>2</sup>, n° 14'614 pro-

- priété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m<sup>2</sup>, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m<sup>2</sup>, sise en zone sportive, ainsi qu'au paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir;
- » Ouvre un crédit de CHF 800'000.- destiné à mutualiser entre tous les propriétaires les frais de mise à nu des parcelles dans l'écoquartier des Vergers;
- » Ouvre un crédit de CHF 71'000.- destiné à financer les prestations de suivi environnemental de réalisation (SER);
- » Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 465'000.- destiné aux aménagements des espaces publics et des réseaux d'assainissement pour les PLQ 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin;
- » Ouvre un crédit de CHF 195'000.- destiné au raccordement de l'école de Bellavista II au réseau de chauffage à distance (CAD) et à l'adaptation des installations de distribution de chaleur dans le bâtiment;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de réalisation de CHF 820'000.- destiné à la mise en œuvre du régime de stationnement en zones bleues macarons sur le domaine public communal;
- » Ouvre un crédit d'étude de CHF 315'000.- destiné aux études de mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin;
- » Ouvre un crédit de CHF 145'000.- destiné à financer le remplacement des portillons d'entrées des sites sportifs des Vergers et de la piscine de Livron;
- » Approuve une résolution présentée par Emile Hubert, au nom de l'UDC Meyrin Cointrin, demandant d'étudier l'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la route H.-C.-Forestier à Meyrin;
- » Accepte une résolution présentée par Jean-François Girardet, au

nom du Mouvement citoyen genevois (MCG) et les membres de la commission urbanisme et mobilité & sécurité conjointe, Mmes Duay-Duran Dorine, Girardet Myriam, Leuenberger Nathalie, Schweizer Adriana et MM. Boccard Damien, Brocard Eric, Brulhart Jean-Claude, Cornuz Eric, Gaetanino Marco, Hamann Philippe, Hubert Emile, Iswala Placide, de Préville Yves, Reiss André, Robert Jacques, Serrano Philippe, Tillmann Robert demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès de la Direction générale de la mobilité (DGM) afin d'interdire le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur le tronçon du chemin du Vieux-Bureau situé entre la rue Emma-Kammacher et le chemin du Grand-Puits.

#### 14 mai 2013

- » Ouvre un crédit de CHF 97'940.- destiné à l'installation de bornes Wifi dans les parcs et bâtiments communaux;
- » Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2012, notamment le compte de fonctionnement 2012 pour un montant de CHF 86'606'520.80 aux charges et de CHF 87'917'506.37 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 1'310'985.57, le compte d'investissements 2012, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2012;
- » Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2012 pour un montant total de CHF 2'628'631.06;
- » Approuve le rapport de gestion 2012 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);
- » Adopte le nouveau règlement des espaces publics de la ville de Meyrin;
- » Ouvre un crédit de CHF 80'000.- destiné au soutien financier sous forme d'incitation ou d'accompagnement à la carte de 16 entreprises formatrices engageant

un apprenti meyrinois répondant à l'initiative municipale «Créons des places d'apprentissage pour nos enfants!» adoptée par le Conseil municipal;

- » Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 2'250'000.- pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers;
- » Accepte l'acquisition pour un montant de CHF 4'480'000.- d'une propriété par étage (PPE) d'une surface PPE de 790 m<sup>2</sup> située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée «clé en main» en espace de vie enfantine (EVE);
- » Ouvre un crédit de travaux de CHF 465'000.- destiné à la réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Livron et des Champs-Frêchets;
- » Forme son nouveau Bureau du Conseil municipal pour l'exercice 2013-2014.

#### 18 juin 2013

- » Elit M. Reiss (UDC) délégué du Conseil municipal au Comité de l'Association *Espace Undertown* en remplacement de Mme Kunz-Félix (LR), démissionnaire de la commission;
- » Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2012 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- » Ouvre un crédit de CHF 1'596'000.- destiné à la rénovation de l'enveloppe thermique et la réfection intérieure des vestiaires du stade C;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 80'300.- destiné à financer l'installation d'un arrosage automatique sur le terrain de rugby du centre sportif des Vergers;
- » Ouvre un crédit de CHF 63'360.- destiné à financer la dernière étape de la démarche d'éco-engagements en matière de gestion des déchets en partenariat avec les entreprises meyrinoises;
- » Ouvre un crédit de CHF 88'000.- des-

tiné à financer le programme d'actions «Vergers - lien avec la population: informer / faire vivre le projet / garder trace»;

- » Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 770'000.- destiné à financer les études, cahiers des charges et assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers;
- » Ouvre un crédit de CHF 162'000.- destiné au financement de la part communale des études relatives au Grand Projet des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier (ZIMEYSAVER);
- » Accepte une résolution relative au projet de concept de plan directeur cantonal Genève – 2030 – nouvelle teneur;
- » Refuse une résolution présentée par Jean-François Girardet, au nom du Mouvement des citoyens genevois (MCG), demandant une modification des statuts du personnel de la commune de Meyrin;
- » Refuse une résolution présentée par Jean-François Girardet, au nom du Mouvement des citoyens genevois (MCG), demandant que la salle des fêtes Antoine-Verchère demeure accessible à la location lors des week-ends, des vacances scolaires ou des jours fériés;
- » Accepte une résolution présentée par Jean-François Girardet au nom du Mouvement des citoyens genevois (MCG), Emile Hubert au nom de l'Union démocratique du centre (UDC), et Yves de Préville au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant une répartition équilibrée des compétences cantonales et communales en matière de planification territoriale locale;
- » Prend acte du rapport établi par Mmes Boccard (DC) et Leuenberger (S), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain;
- » Prend connaissance du rapport de Mme Kunz-Félix (LR), déléguée au comité de l'Association *Espace Undertown*.

### 10 septembre 2013

» Approuve l'acquisition des parcelles nos 14'498, 14'499 (après division parcellaire de la parcelle n° 11'749) et 12'876 feuille 5 de la commune de Meyrin, ainsi que l'ajustement du prix de la parcelle 14'455, feuille 5 de la commune de Meyrin, en vue de la réalisation du lac des Vernes;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 45'000.- à titre de participation de la commune de Meyrin au soutien de l'activité de Genilem.

### 8 octobre 2013

» Elit M. Hernot, (S), délégué du Conseil municipal au Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de Mme Luthi (S), démissionnaire;

» Elit les président, vice-président et suppléants du local de vote pour 2014;

» Entend la présentation du budget 2014 par M. Devaud;

» Approuve la révision du statut du personnel de la commune de Meyrin du 14 décembre 2010;

» Ouvre un crédit de CHF 57'000.- destiné à la finalisation de la base de données (relevés, plans et inventaires), le transfert des informations, la migration et la mise jour du logiciel Speedikon FM ainsi que la formation du personnel du service de gérance et entretien des

bâtiments dans le cadre de la mise en œuvre d'une gestion informatisée des bâtiments communaux;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'727'100.- pour financer l'aménagement de seize écopoints enterrés destinés à la collecte sélective des déchets dans des zones construites situées dans la cité et à Meyrin-Village;

» Ouvre un crédit de CHF 1'390'500.- destiné à l'acquisition de la parcelle n° 13'112, propriété privée, d'une surface de 2'425 m<sup>2</sup> sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située rue du Cardinal-Journet 22.

### 19 novembre 2013

» Ouvre un crédit de réalisation de CHF 15'400'000.- destiné à financer la réalisation des parkings des Arbères et des Vergers dans l'écoquartier des Vergers;

» Approuve une résolution présentée par M. André Reiss, au nom de l'UDC Meyrin Cointrin, demandant de compléter le nombre de poubelles publiques sur les rues meyrinoises à grand trafic piétonnier et motorisé ainsi que sur les espaces publics, les promenades et la place des Cinq-Continents;

» Fixe les indemnités allouées en 2014 aux maire et conseillers administratifs à CHF 297'392.- et celles

allouées aux conseillers municipaux à CHF 270'000.-;

» Approuve le budget de fonctionnement 2014 pour un montant de CHF 92'534'411.- aux charges et de CHF 92'537'859.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 3'448.-;

» Fixe le taux des centimes additionnels pour 2014 à 43 centimes.

### 17 décembre 2013

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 25'000.- destiné à financer les soins de première nécessité et de santé prodigués par Médecins sans frontières Suisse (MSF – Suisse) aux survivants du typhon Haiyan ayant frappé l'est de l'archipel des Philippines le vendredi 8 novembre 2013;

» Ouvre un crédit d'étude de CHF 2'920'000.- destiné à financer l'étude de l'équipement public de l'écoquartier des Vergers;

» Accepte une résolution présentée par le Conseil administratif demandant d'avaliser l'accord de principe obtenu avec le centre commercial Meyrin Centre et de poursuivre les négociations en vue de la construction du parking souterrain en deux étapes au cœur de la cité.

### Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2010	2011	2012	2013
Séances du Conseil municipal	11	10	10	9
Séances du Bureau	10	10	9	9
Séances de commissions	131	112	119	116
Réunions chefs de groupe	2	2	1	2
<b>Total des séances</b>	<b>154</b>	<b>134</b>	<b>139</b>	<b>136</b>

38 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

# CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2013, le **Conseil administratif** se compose ainsi:

M. Jean-Marc DEVAUD, maire  
Mme Monique BOGET, vice-présidente  
M. Pierre-Alain TSCHUDI

**avec la répartition des responsabilités et charges** mentionnée ci-dessous (ordre alphabétique):

## ORGANISATION GÉNÉRALE

### Madame M. Boget

(intérimaire M. Tschudi)  
Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

### Monsieur J.-M. Devaud

(intérimaire Mme Boget)  
Environnement – Etat civil – Finances – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

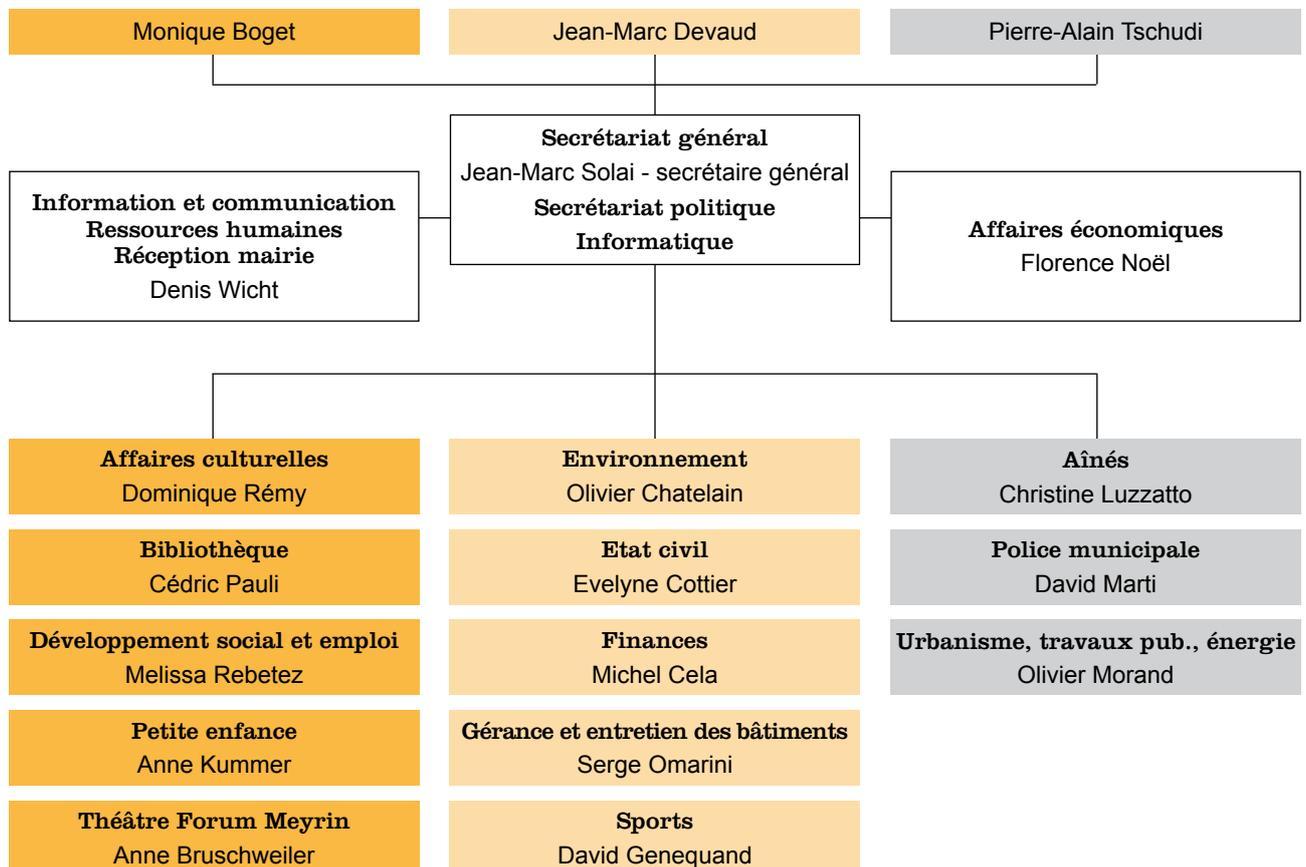
### Monsieur P.-A. Tschudi

(intérimaire M. Devaud)  
Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2013, le **Conseil administratif** a tenu 66 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 9 séances du Conseil municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

## Conseil administratif



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## INFORMATION ET COMMUNICATION

### Progression marquée

#### de l'audience de meyrin.ch

En 2013, le site internet communal a été visité 328'352 fois, ce qui représente une augmentation de 21% par rapport à 2012. Ce faisant, la Ville s'est adressée à 162'090 visiteurs uniques, ce qui représente une progression de 14% en comparaison à 2012.

Depuis 2007, l'audience a été multipliée par 4,67. Par ailleurs, le helpdesk info&com a reçu 626 demandes d'aides, ce qui représente une augmentation de 33% du soutien à l'administration, aux conseillers administratifs et conseiller municipaux, appui offert pour l'exploitation de CMNet, intranet et internet.

### Le journal communal

#### «Meyrin Ensemble»

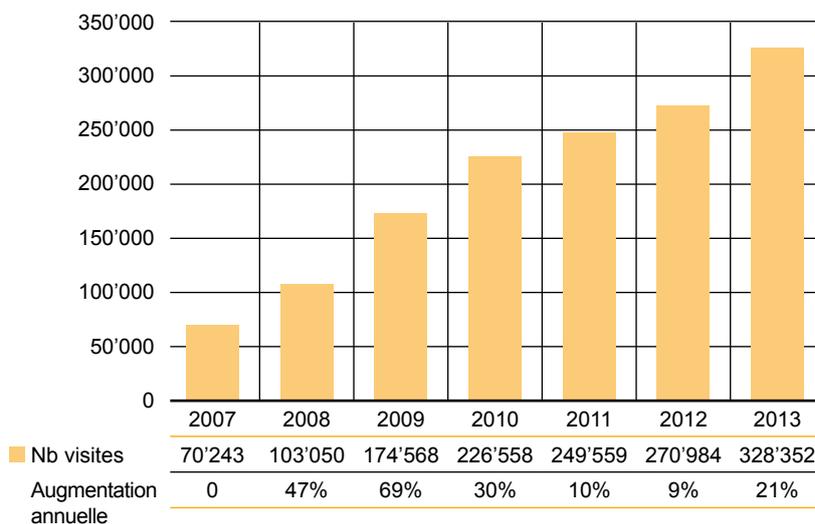
Le journal Meyrin Ensemble a, depuis sa nouvelle formule, 3 ans d'existence. Au fil des éditions, il a su trouver un rythme de croisière.

Articles de fonds, mise en valeur de la vie communale, des actions des services ou des sociétés, portraits d'habitants, d'associations, de clubs, retours sur le Conseil Municipal, reportages dans la Commune, et retours sur l'histoire meyrinoise... sa formule lui permet de mettre en valeur les diverses facettes de la vie à Meyrin. Il s'attache également à ce que chaque mois, les habitants puissent trouver dans leurs boîtes aux lettres un journal de qualité, porteur d'enjeux de la Commune. Un journal qui puisse évoquer avec justesse la richesse et la diversité de Meyrin.

### Charte graphique

L'implémentation de la charte graphique a été conduite durant l'année

## Fréquentation 2007-2013 de meyrin.ch



2013. Une série de modèles ont été créés et mis à disposition des services sur les logiciels Word, Outlook et Excel. Pour faciliter la mise en œuvre, chaque service a désigné un «répondant identité visuelle». Ceux-ci ont été soigneusement formés. Un mode d'emploi a été conçu et mis à disposition de tous les usagers. Au printemps 2014, une première évaluation sera effectuée.

L'adoption de cette nouvelle identité visuelle, laissant un espace de créativité tout en évitant une dispersion d'image, a été adoptée avec enthousiasme par les collaboratrices et les collaborateurs. D'une manière générale, les mandataires graphistes ont exploité la charte graphique à satisfaction.

La nouvelle édition du plan de Ville a été élaborée sur ces nouvelles bases. Ledit plan intègre l'écoquartier des Vergers. Au verso, une série de petits textes invitent à découvrir Meyrin et une carte des déplacements mobilité douce est présentée.

## INFORMATIQUE

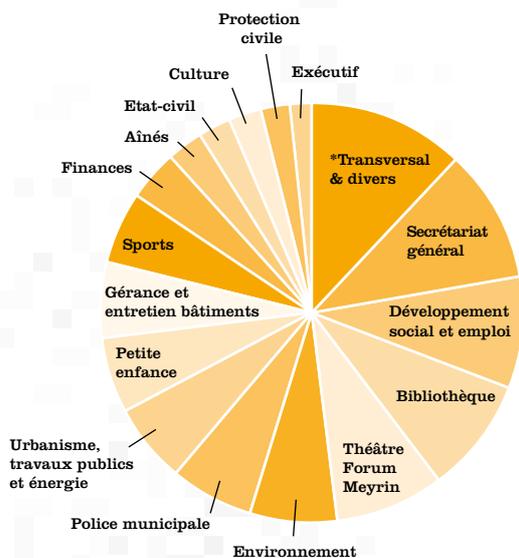
### Matériel et infrastructure informatique

La centralisation des serveurs (beautique, impression, base de données, contrôleur de domaine, etc.) de Meyrin vers des serveurs virtualisés dans les centres de calculs du SIACG (Service informatique de l'association des communes genevoises) s'est effectuée durant l'été 2013.

Ce transfert nous a imposé la mise en conformité des tous les postes de travail avec la nouvelle plateforme (Windows 7 & MS Office 2010).

La mise en conformité et l'homogénéisation du parc des imprimantes a nécessité également l'installation ou le renouvellement de 25 machines sur un total de 84 (dont 16 multifonctions).

L'équipement multimédia (beamer et écran) des salles de réunion s'est poursuivi avec trois nouvelles salles installées, dont l'ancienne salle du Conseil municipal située à la Maison communale.



**Services**

	Nb d'ordinateurs	%
*Transversal & divers	25	12%
Secrétariat général (yc apprentis & stagiaires)	21	10%
Développement social et emploi	18	9%
Bibliothèque	18	9%
Théâtre Forum Meyrin	17	8%
Environnement	14	7%
Police municipale	13	6%
Urbanisme, travaux publics et énergie	13	6%
Petite enfance	12	6%
Gérance et entretien bâtiments	12	6%
Sports	11	5%
Finances	8	4%
Aînés	6	3%
Etat-civil	5	2%
Culture	5	2%
Protection civile	5	2%
Exécutif	3	1%
<b>Total général</b>	<b>206</b>	<b>100%</b>

Nb d'ordinateurs
<b>206</b>

Type d'ordinateur	
Personnel	Partagé
184	22

Dans le domaine	
Oui	Non
174	32

Pour satisfaire aux besoins de stockage d'une grande quantité de fichiers volumineux, tel que des fichiers multimédia, un serveur de stockage en réseau (NAS) de grande capacité (6 To) a été installé. Deux autres serveurs ont été mis en fonction pour résoudre le problème de sauvegarde de sites situés hors du réseau intercommunal (Antenne objectif emploi et complexe sportif de Maisonnex).

**Assistance et administration informatique**

Le temps dévolu à l'assistance (Help Desk) et à la formation représente une grosse part de l'activité avec un

nombre de demandes amplifié par le changement de plateforme, ceci pour un total de 446 utilisateurs et 306 boîtes électroniques.

L'administration réseau a augmenté par rapport à 2012 puisque pas moins de 139 mouvements de collaborateurs ont été dénombrés (entrées - sorties - changements).

La réécriture des procédures utilisateurs est terminée et un gros effort a été fourni pour documenter les procédures internes à l'informatique pour tenir compte des changements induits par la nouvelle plateforme.

**Projets spécifiques**

L'installation du Wifi public a débuté, le câblage et la pose d'antennes sur site de la ferme de la Golette sont terminés ainsi que l'installation fonctionnelle du Wifi à la Mairie réservée aux conseillers administratifs et aux conseillers municipaux. Tous les sites devraient être opérationnels au printemps 2014. La phase de préparation pour l'instauration de la signature électronique des factures (Workflow) est terminée. Elle a nécessité la révision complète des profils utilisateurs d'Opale (programme de gestion) et l'installation de logiciels spécifiques qui permettent un scan des factures de grande pré-

cision nécessaire à la reconnaissance d'informations pouvant être introduites automatiquement dans le masque de saisie d'Opale (remplace la saisie manuelle).

Le programme de billetterie du Théâtre Forum a été mis à jour pour permettre le scan des billets à l'entrée via des «zappettes» Wifi.

Le projet de mise en ligne du Fonds d'art contemporain de la Commune sur Internet a débuté et devrait aboutir d'ici fin 2014, au plus tard début 2015. De concert avec le secrétariat politique, la salle du Conseil municipal a été équipée d'un système de vote électronique.

La mise en place de la nouvelle charte graphique a impliqué l'informatique dans diverses procédures dont l'automatisation de l'ajout de la signature électronique personnalisée dans les messages électroniques et l'accès aux nouveaux modèles de documents par tous les collaborateurs de l'administration.

La recherche d'un logiciel de gestion de services d'assistance (ticketing) est actuellement en cours avec le Service intercommunal d'informatique de l'association des communes genevoises (SIACG) et les autres communes afin d'uniformiser et optimiser le suivi des demandes émanant des utilisateurs. Afin de remplir sa mission, le secteur de l'informatique a pu bénéficier de l'apport précieux d'une force de travail supplémentaire dans le cadre du programme de réinsertion à l'emploi mené par l'Antenne Objectif Emploi (AOE).

#### MEYRIN QUALITÉ

Le budget par prestations publiques (ci-après BPP) fait partie intégrante de la démarche Meyrin Qualité. C'est

un outil précieux d'aide à la décision et l'élaboration du budget de fonctionnement conçu à l'intention des décideurs politiques, Conseil administratif et Conseil municipal.

Le BPP offre une vision d'ensemble simplifiée orientée sur les prestations publiques. Comparativement au budget traditionnel qui se présente en 2'000 lignes, il comprend 43 prestations publiques. Depuis 2013, le BPP est intégré dans le processus d'élaboration du budget fonctionnel.

En 2013, au cours de 2 séances de la commission des finances élargie, les conseillers municipaux ont pris connaissance de l'avancement des travaux avec les présentations de différents tableaux et graphiques évoqués ci-après:

- » tableau détaillé de prestations publiques et de groupes de prestation avec les chiffres et les variations 2013 – 2014;
- » graphiques charges brutes, revenus, charges nettes;
- » graphiques par types de charges et de revenus;
- » graphique des investissements et des charges nettes 2014.

#### ECOQUARTIER DES VERGERS

En 2013, le projet des Vergers continue à fortement mobiliser le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, qui a travaillé de concert avec de nombreux autres services communaux (services développement social et emploi, finances, culture, petite enfance, gérance, environnement, sports, aînés, sécurité, etc.) tous concernés par ce projet transversal pour la ville de Meyrin. Grâce à cet investissement, le planning d'avancement des travaux a pu être entièrement respecté en 2013.

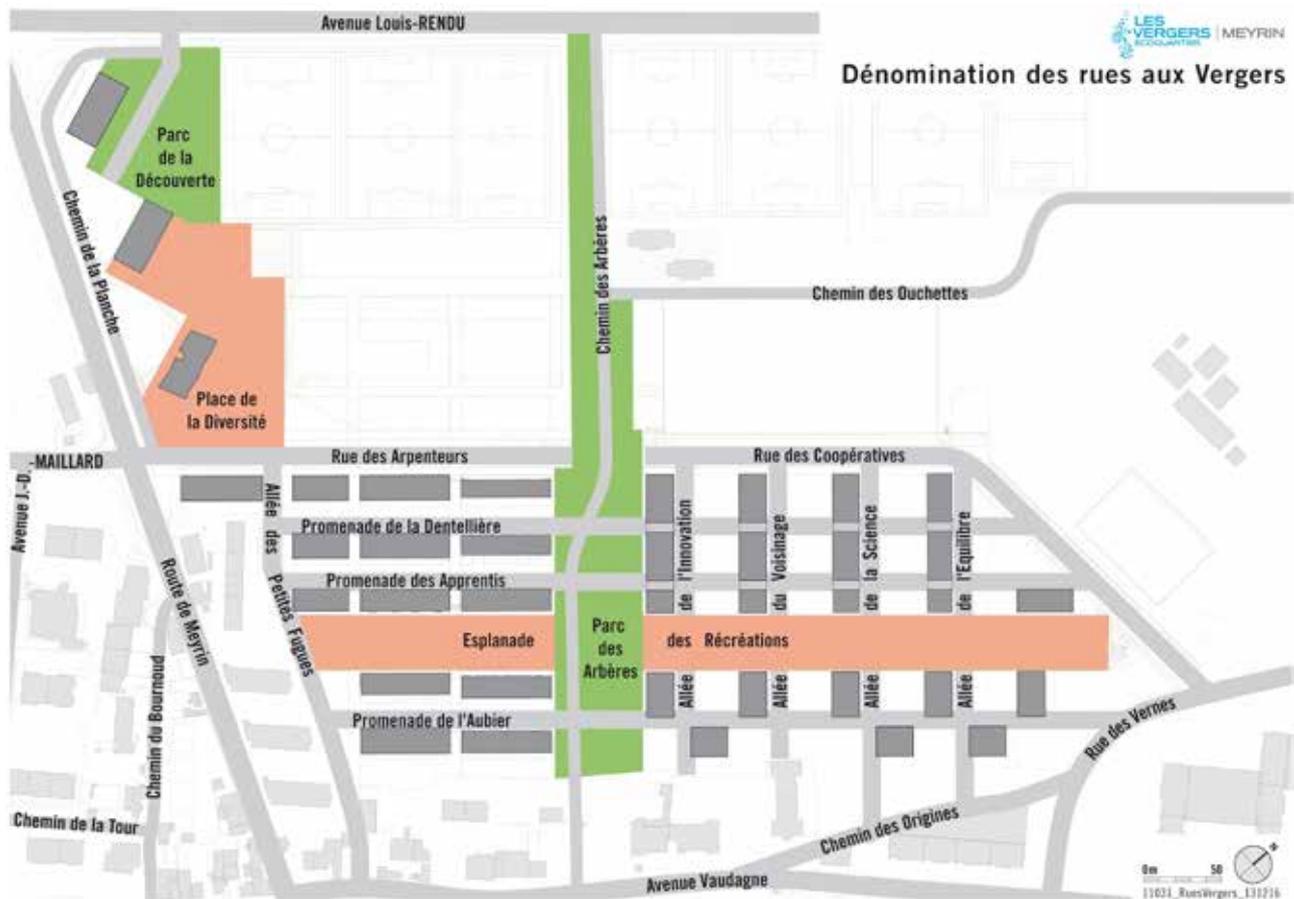
Les travaux des pistes de chantiers et d'assainissement ont débuté, les études préparatoires se sont poursuivies (parkings, aménagements extérieurs, équipements publics, etc.) et des concours d'architecture pour les immeubles sur les droits à bâtir communaux ont été organisés.

Le projet prend forme et suscite un intérêt grandissant parmi la population meyrinoise, les personnes en recherche d'un logement ainsi qu'auprès de nombreuses communes. Les médias ont manifesté un intérêt accru pour le projet et ont relaté les étapes importantes de l'écoquartier des Vergers en 2013. Enfin, les candidates et candidats au Conseil d'Etat se sont toutes et tous référés au projet des Vergers au cours de la campagne électorale.

#### Communication

Informar, échanger, valoriser et célébrer sont les maîtres mots des démarches de communication entreprises en 2013 dans le cadre du développement du projet Les Vergers.

- » Avril: publication de la brochure «Construire et vivre dans un écoquartier - Retranscription des tables rondes de la soirée du 18 octobre 2012 à Forum Meyrin».
- » Septembre: organisation de l'inauguration du chantier.
- » Septembre: pour répondre aux nombreuses demandes d'information sur le projet Les Vergers, informer la population meyrinoise et, plus largement, le grand public, un site internet ([www.lesvergers-meyrin.ch](http://www.lesvergers-meyrin.ch)) a été mis en place. Outre l'intérêt informatif du site, qui présente de manière documentée les différents aspects du projet, celui-ci permet également de fournir une



information pertinente et continuellement mise à jour sur la commercialisation des logements. Le site a également permis de communiquer sur les différentes actions mises en œuvre pendant l'année 2013.

- » Novembre-Décembre: exposition des projets lauréats des concours d'architecture et soirée vernissage avec l'organisation d'une table ronde sur le thème des démarches participatives.

#### Informer / faire vivre le projet / garder trace

L'information publique initiée en 2012 a permis de révéler l'intérêt des différents publics meyrinois, genevois et professionnels pour le projet d'éco-quartier des Vergers, qui représente un enjeu incontournable de la valorisation de l'action communale.

Une stratégie de communication a été proposée avec trois axes d'actions à développer en partenariat avec les différents services de la Commune:

- » informer les Meyrinois (et au-delà de Meyrin);
- » faire vivre le projet par des démarches artistiques, pédagogiques et grand public;
- » garder trace du travail accompli pour les générations futures.

La délibération n°2013-06a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 88'000.- destiné à financer le programme d'actions «Vergers - lien avec la population: informer / faire vivre le projet / garder trace» a été adoptée le 18 juin 2013.

#### Dénomination des rues

Une liste de noms pour les différentes artères du quartier (rues, promenades, chemins, allées, esplanades, parcs et

places) a été proposée par la Commune. Ces noms, qui reprennent les thèmes du cinéma suisse, des coopératives d'habitation, de l'innovation et de la science ont été choisis dans le respect des directives genevoises en matière de nomenclature.

La liste a reçu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature et a été validée par le Conseil d'Etat en octobre 2013.

#### Lancement du chantier et travaux d'assainissement

Les autorisations de construire pour la réalisation des collecteurs publics et privés, l'aménagement des pistes d'accès chantiers, et les installations générales, déposées en novembre 2012, ont été accordées par le Département de l'Urbanisme en juillet 2013.

A l'issue du délai de recours, les travaux ont pu commencer le 23 septembre 2013.

Une cérémonie d'inauguration du chantier a été organisée par la commune de Meyrin le samedi 21 septembre. Pour souligner l'envergure et l'ambition du projet, le coup d'envoi des travaux a été donné conjointement par deux Conseillers d'Etat, Mme Michèle Künzler, en charge du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement, et M. François Longchamp, en charge du département de l'urbanisme, ainsi que le Conseil administratif de la commune de Meyrin *in corpore*.

#### Assainissements collectifs privés

Le règlement d'exécution de la loi sur les eaux (REaux-GE) prévoit que les collectivités publiques effectuent les travaux relatifs aux assainissements privés. Cela permet de mieux coordonner la conception et la réalisation des réseaux, ceux-ci étant cédés à la Commune une fois réalisés.

Ces travaux consistent à construire un réseau de collecteurs (eaux usées / eaux claires) sur les différents fonds privés depuis les immeubles jusqu'aux réseaux secondaires communaux situés en grande partie sous les futures routes communales.

Ce réseau sera facturé à hauteur de 75% aux différents propriétaires privés au prorata des droits à bâtir. Une partie des travaux sera couverte par des subsides cantonaux.

Ainsi, la délibération n°2012-47a pour un montant de CHF 1'850'000.- destiné à financer les assainissements collectifs privés de l'écoquartier des Vergers a été adoptée à l'unanimité le 29 janvier 2013.

#### Pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles

Afin de pouvoir démarrer les travaux de construction (réseaux, parkings, bâtiments), il est nécessaire au préalable de réaliser des pistes de chantier.

Les pistes de chantier sont des routes provisoires permettant d'accéder à tous les chantiers qui se réaliseront, pour certains, de manière simultanée. D'une largeur de 10 m, elles seront démolies en fin de chantier. Le crédit comprend également le nettoyage et l'entretien de ces pistes pendant la durée des travaux.

Il s'agit de frais mutualisés entre les différents propriétaires privés auxquels la Commune participe à hauteur de 46,5%.

Ces travaux consistent en la réalisation d'installations générales de chantier. Ces installations comprennent notamment:

- » l'aménagement des plateformes de déchargement et de stockage, les fournitures des locaux de chantier (bureaux, salle de réunion, sanitaires, etc.);
- » les frais de branchement et de fonctionnement des installations (électricité, eau, téléphone, etc.);

- » la mise en place et les frais de fonctionnement de matériel de nettoyage des véhicules à la sortie du chantier;
- » les frais de gardiennage, de clôtures et d'entretien des lieux;
- » les frais d'occupation de terrains publics ou privés;
- » les dispositions de tout ordre en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité;
- » le démontage et l'enlèvement de toutes les installations de chantier.

Ainsi, la délibération n°2012-48a pour un crédit de construction de CHF 2'291'000.- destiné à financer les installations et pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles dans l'écoquartier des Vergers a été adoptée à l'unanimité le 29 janvier 2013.

#### Routes et collecteurs communaux

La loi générale sur les zones de développement et la loi sur les eaux imposent la construction des routes et des réseaux séparatifs.

Les collecteurs communaux seront en partie financés par le biais de la taxe d'écoulement et par la subvention cantonale. Les routes seront en partie financées par le biais de la taxe d'équipement.

Les travaux relatifs aux aménagements routiers constituent les fondations de la route définitive qui sera effectivement réalisée au terme de la construction des immeubles sur la base des projets des aménagements extérieurs.

Ainsi, la délibération n° 2012-50a pour un montant de CHF 6'085'000.- destiné à financer les réalisations de routes et collecteurs communaux dans l'écoquartier des Vergers a été adoptée à l'unanimité le 29 janvier 2013.



Lancement du chantier et travaux d'assainissement

### Mutualisation entre tous les propriétaires des frais de mise à nu des parcelles

Les différentes parcelles situées aux Vergers ne sont pas identiques. Certaines comportent des bâtiments, d'autres des locataires. Ces inégalités rendaient difficile le démarrage des opérations. Afin d'aplanir ces différences, l'ensemble des propriétaires a accepté le principe d'une mutualisation des coûts inhérents aux spécificités des terrains avant leur valorisation. Il s'agit de servitude de distance et vue droite, de mise à nu des terrains, des pertes locatives, d'indemnités de départ, de dépollution des terrains.

Ces coûts sont équitablement répartis entre tous les propriétaires des droits à bâtir, au prorata de ces derniers.

Cette opération permet à tous les propriétaires de pouvoir démarrer les opérations dans des conditions similaires.

Ainsi, la délibération n° 2013-07a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 800'000.- destiné à mutualiser entre tous les propriétaires les frais de mise à nu des parcelles dans l'écoquartier des Vergers a été votée à l'unanimité le 16 avril 2013.

### Acquisition, échange de droits à bâtir et paiement d'une soulte

Diverses opérations foncières ont été proposées:

- » l'acquisition de 8'153 m<sup>2</sup>, en zone sportive pour un montant de CHF 998'300.-;
- » l'échange de droits à bâtir entre les bâtiments A21 et A22 pour une soulte de droits à bâtir résultant de cet échange pour un montant de CHF 541'530.-;

- » l'échange de droits à bâtir entre les bâtiments A24 et A13, et pour une soulte de droits à bâtir résultant de cet échange pour un montant de CHF 155'925.- en faveur de la Commune;
- » des frais d'actes et autres droits, estimés à CHF 246'000.-.

Ainsi, la délibération n°2013-9a relative au paiement d'une soulte de CHF 1'630'000.- résultant de diverses opérations sur des parcelles aux Vergers a été adoptée à l'unanimité le 16 avril 2013.

### Remaniement foncier: la signature du tableau de mutation

Clé de voûte du PLQ Les Vergers, la signature du tableau de mutation a marqué une étape capitale dans la réalisation du futur écoquartier.

En effet, la signature du tableau de mutation permet de passer de l'état parcellaire initial à un état parcellaire permettant la construction des 30 bâtiments projetés par le PLQ. Condition sine qua non à la délivrance des autorisations de construire, l'adoption du nouvel état parcellaire permet également de débloquent les financements bancaires nécessaires au démarrage des opérations.

La signature de l'acte notarié s'est faite en plusieurs étapes:

- » Avril 2013: vote de la délibération n°2013-09a autorisant la modification de l'état cadastral suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 «LES VERGERS» et à l'adoption du tableau de mutation, ainsi que le paiement de la soulte résultant de l'achat de parcelles à la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une parcelle à l'Hoirie Riesen

et d'une autre parcelle à la société Macadamia SARL, ainsi qu'au paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir.

- » Mai 2013: signature du tableau de mutation par la Commune et les propriétaires privés.
- » Fin août 2013: validation du tableau de mutation par le Conseil d'Etat.

### Suivi environnemental de réalisation (SER)

Ce crédit est lié au financement du suivi environnemental de réalisation (SER) des différents chantiers qui se dérouleront dans le quartier des Vergers. Il s'agit de frais qui font l'objet d'une répartition entre les différents propriétaires en fonction du type de réalisation.

Le SER a pour mission de superviser les aspects environnementaux en lien avec le chantier et aider la maîtrise d'ouvrage à réaliser le projet de construction conformément aux exigences environnementales.

Une procédure d'appel d'offres sur invitation auprès de 4 bureaux a été mise en place. C'est le bureau Ecotec qui a été retenu.

Ainsi, la délibération n° 2013-08a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 71'000.- destiné à financer les prestations de suivi environnemental de réalisation (SER) a été adoptée à l'unanimité le 16 avril 2013.

### Assistance à maîtrise d'ouvrage

L'administration se charge toujours du pilotage complet du quartier, dans l'objectif de maîtriser les enjeux communaux, d'accélérer, de rationaliser et coordonner l'ensemble des intervenants. Plusieurs séances hebdomadaires se déroulent avec les différents

propriétaires, ainsi qu'avec les coopératives et fondations qui commencent à valoriser les droits de superficie dont l'octroi définitif se fera courant 2014.

Ce travail est effectué en interne par un chef de projet, soutenu par une assistante.

Des mandats externes ont été attribués à des spécialistes pour les volets concernant l'organisation de procédures, les finances et le volet commercial et juridique.

Par ailleurs, des travaux préliminaires ont été effectués par des géologues, géomètres, géotechniciens.

Ainsi, la délibération n°2013-23a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 770'000.- destiné à financer les études, cahiers des charges et assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers a été acceptée le 18 juin 2013 à l'unanimité. Elle permettra de couvrir la poursuite du pilotage du projet et le démarrage des chantiers jusqu'en 2014.

#### Les aménagements extérieurs privés et publics

Une délibération n°2013-14a relative à un crédit d'étude de CHF 2'250'000.- pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers a été adoptée le 14 mai 2013 à l'unanimité.

Ces études concernent les spécialistes suivants: architecte-paysagiste, ingénieur civil, architecte, éclairagiste, ingénieur en circulation, géomètre et sociologue. Il s'agit de prestations d'avant-projet, projet définitif, autorisation de construire, appel d'offres et proposition d'adjudication, c'est-à-dire plus de 50% des prestations ordinaires.

En 2013, les études en vue du dépôt de l'autorisation ont été lancées avec le lauréat des mandats d'étude parallèles (MEP), l'agence Territoires. Des séances de travail avec des représentants de l'équipe Vergers et de l'UTE ponctuent l'avancement du projet.

Ces séances ont pour objet plusieurs types d'espaces publics: Esplanade des Récréations, parc des Arbères, promenade des Arpenteurs et promenade des Coopératives, Parc de la Découverte. Outre les éléments techniques et géométriques, sont également abordées les questions touchant des sujets tels que:

- » l'accessibilité et la mobilité douce;
- » la structure végétale;
- » le mobilier urbain et matériaux;
- » l'éclairage;
- » les usages.

Une demande en autorisation de construire sera déposée auprès du Canton début 2014.

#### Les concours d'architecture organisés par les bénéficiaires des droits à bâtir communaux (appelés également «superficiaires» dans la suite du texte)

Afin de promouvoir la qualité et l'innovation des constructions aux Vergers,

la Commune a exigé des bénéficiaires de ses droits à bâtir l'organisation de concours d'architecture. Cette demande, inscrite dans les promesses passées avec les «superficiaires» a pour but de disposer d'une diversité de solutions architecturales combinant les attentes sociales, les exigences environnementales et la dimension économique.

Sept concours ont été lancés à partir de l'été 2013, pour un rendu et un choix de lauréats avant la fin de l'année. Les concours ont remporté un vif succès et une grande partie des bureaux d'architectures genevois ont fait le choix d'y participer.

Au final, les 6 bureaux retenus sont:

- » Groupement LBL: Baillif-Loponte et Associés SA (Carouge) et Daniela Liengme (Genève) pour la Fondation Nouveau Meyrin et la coopérative Equilibre;
- » Bonhôte Zapata Architectes SA (Genève) pour la coopérative Polygones;
- » Gilles Bellmann - GB Architectes (Montreux) pour la Codha et la coopérative Voisinages;
- » Aeby Perneger & Associés (Carouge) pour la coopérative Les Ailes;



Concours d'architecture

© Laurent Barlier

- » Group8 (Vernier) pour la coopérative Le Niton;
- » Drier et Frenzel (Lausanne) pour la coopérative La Cigüe.

Une exposition des projets lauréats des concours a été organisée par le service de l'urbanisme en collaboration avec le service de la culture. Elle a eu lieu du 28 novembre 2013 au 20 janvier 2014.

Cette exposition a été également l'occasion de présenter les «superficiaires», ces acteurs essentiels de la construction de l'écoquartier, à la population meyrinoise et aux potentiels futurs habitants des Vergers. Les 7 coopératives et la Fondation Nouveau Meyrin ont été mis en lumière par le biais de BD reportages, réalisées par huit illustrateurs et auteurs de bande-dessinées genevois.

Un vernissage de l'exposition, en présence des représentants de la Commune, des coopératives d'habitation et de la Fondation Nouveau Meyrin, a eu lieu le jeudi 28 novembre. De nombreux visiteurs (professionnels, médias, habitants de Meyrin, écoles, etc.) sont venus découvrir à cette occasion, et tout au long de l'exposition, les visages des futurs immeubles des Vergers.

#### Echanges de catégories de logements

Suite à la résolution adoptée à l'unanimité en octobre 2012 par le Conseil municipal et permettant l'échange de catégories de logements entre les «superficiaires» et les propriétaires privés qui le souhaitent (cf CRAF 2012), des négociations ont été menées entre les différents acteurs. Les discussions sont en cours et des accords devraient être trouvés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014.

#### Promesse d'attribution de droits de superficie / Octroi des droits à bâtir communaux

Mai 2013: signature des promesses de droits de superficie par les coopératives, la Fondation Nouveau Meyrin et le Conseil administratif meyrinois. Première étape vers l'octroi définitif des DDP (droit distinct et permanent), à l'obtention de l'autorisation de construire.

#### Rez-de-chaussée commerciaux

Suite de la démarche initiée en octobre 2012 avec le lancement de l'appel à projets pour l'occupation des rez-de-chaussée. Le but de la démarche est d'une part d'identifier en amont des acteurs importants pour la vie et l'animation du quartier et d'autre part d'attirer des entreprises qui vont contribuer à faire rayonner le quartier au-delà de ses limites.

Mai 2013: séance avec l'ensemble des candidats pour présenter les Vergers et initier des synergies entre les porteurs de projets.

Août 2013: présentation d'un projet de Masterplan des arcades aux 6 propriétaires privés et aux 8 «superficiaires».

#### Les parkings Vergers et Arbères

En décembre 2012, une demande en autorisation de construire a été déposée pour les parkings Vergers et Arbères. Moins d'une année plus tard, en octobre 2013, l'autorisation a été délivrée. Rappelons que les parkings Vergers – Arbères sont situés en haut du quartier et centralisent plus de 1'000 places. Les places visiteurs et habitants ont été mutualisées de manière à optimiser leur occupation et ainsi faire d'importantes économies.

Entre temps, un appel d'offres ayant pour objet la réalisation des deux parkings était lancé en mars par les 7 maîtres d'ouvrage concernés.

Le résultat de cet appel d'offres a débouché sur la présentation d'un crédit de construction de CHF 15'400'000.- voté le 19 novembre 2013 (n°2013-34a) par 23 oui et 6 non. La Commune a effectué une avance de fonds pour les futurs «superficiaires» communaux.

Le lancement des travaux de construction des deux parkings en entreprise totale est prévu au premier semestre 2014.

En parallèle, en avril 2013, un appel d'offres était lancé pour l'exploitation des trois parkings (Vergers, Arbères et Sports). En juillet 2013, l'adjudication est faite à la Fondation des Parkings.

#### Le parking des Sports

Le parking des Sports, qui desservira les 3 immeubles C1, C2 et C3, doit être construit avant la livraison de ces bâtiments.

En janvier 2013, la demande en autorisation de construire a été déposée pour le parking des Sports.

En décembre 2013, l'appel d'offres pour la phase de réalisation du parking a été lancé.

#### Les équipements publics aux Vergers

Créer un nouveau quartier avec plus de mille logements implique l'accueil de plusieurs centaines de nouvelles familles qui auront des besoins immédiats en matière d'accueil pour la petite enfance, scolaire et parascolaire.

Il est prévu la construction d'un groupe scolaire de 14 classes et locaux annexes (salle de rythmique, salle des maîtres, économat, administration, infirmerie, etc.) exigés par le DIP, d'un

appartement de concierge, de locaux parascolaires (restaurant, réfectoire, salle de vie et salle calme) répondant aux exigences du GIAP, d'une aula, de deux salles de gymnastique permettant un usage multiple. S'ajoute au périmètre, une école spécialisée réalisée et financée indépendamment par l'association La Voie Lactée.

Afin de sélectionner une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs civils et CVSE, d'un ingénieur sécurité, environnement et divers spécialistes selon les règles AIMP, un concours d'architecture selon la norme SIA 142 a été lancé fin 2013.

La livraison du groupe scolaire est prévue pour la rentrée 2017. La démarche de concours et de développement du projet a fait l'objet de la délibération n°2013-36a pour un montant de CHF 2'920'000.-. Cette délibération a été adoptée le 17 décembre 2013 par 22 oui et 6 non.

#### Acquisition d'une propriété par étage (PPE) aménagée «clé en main» en espace de vie infantine (EVE)

Le nouveau quartier des Vergers va générer des besoins supplémentaires en places d'accueil pour la petite enfance estimés à environ 60 places à terme, dont 20 places dès 2015 avec la livraison des premiers logements.

Dans les bâtiments déposés en requête en autorisation de construire à l'horizon 2015, les services communaux ont investigué les rez-de-chaussée de différents bâtiments. Ils sont arrivés à la conclusion que le rez-de-chaussée du bâtiment B13 offrait d'excellentes conditions pour y implanter un EVE de 48 places.

Le bâtiment B13 est idéalement situé à l'angle du parc public des Arbères et de l'esplanade piétonne. Il donne la possibilité aux jeunes enfants d'être en lien avec la vie sociale du nouveau quartier tout en étant protégés de la circulation automobile. C'est également le seul bâtiment investigué pouvant offrir un petit espace privatif pour y accueillir les enfants qui commencent tout juste à marcher.

Ainsi la délibération n°2013-15a relative à l'acquisition pour un montant de CHF 4'480'000.- d'une propriété par étage (PPE) d'une surface PPE de 790 m<sup>2</sup> située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée «clé en main» en espace de vie infantine (EVE) a été votée par 17 oui et 11 non le 14 mai 2013.

#### Volet énergétique

Les différentes démarches et discussions conduites en 2013 ont permis de finaliser un concept énergétique innovant faisant la part belle aux énergies renouvelables et à la valorisation des rejets de chaleur pour couvrir les besoins de l'écoquartier des Vergers. Une chaufferie centralisée utilisant des pompes à chaleur alimentera un réseau de distribution de chaleur à basse température qui sera déployé dans le quartier. Cette solution est rendue possible par la réaffectation d'anciens puits de pompage dans le secteur du Bois-de-Bay, à Peney.

L'ensemble des propriétaires de l'écoquartier des Vergers se sont engagés à se raccorder au réseau basse-température en signant un protocole d'accord avec les Services Industriels de Genève. En parallèle, les immeubles à construire répondront au label MINERGIE-A, nouveau standard promulgué durant l'été 2011 par l'association

MINERGIE. Grâce à d'importantes surfaces de capteurs solaires photovoltaïques, les bâtiments produiront autant d'énergie qu'ils en consommeront pour leurs installations techniques dédiées au chauffage, à la ventilation et à la production d'eau chaude sanitaire.

En parallèle, plusieurs entreprises situées dans la ZIMEYSA se sont montrées particulièrement intéressées à pouvoir utiliser la ressource «Puits de Peney» pour assurer une partie de leurs besoins de chauffage/refroidissement. Fin 2013, les contacts étaient bien avancés et pourraient déboucher sur un engagement formel début 2014. Avec des implications dépassant le périmètre de l'écoquartier, cette solution apparaît aujourd'hui comme particulièrement optimale. Ceci en regard du volet d'écologie industrielle dans la ZIMEYSA, en amont du quartier et en considérant les bénéfices environnementaux au niveau du futur lac des Vernes en aval, qui constituera l'exutoire de l'eau souterraine pompée à Peney. Le Nant d'Avril bénéficiera également d'une amélioration de la qualité de l'eau par cet apport supplémentaire tout au long de l'année, qui permettra notamment de relever son débit d'étiage.

#### DÉMARCHE SOCIALE AUX VERGERS

Dès le début d'année, à la demande du Conseil administratif, le service municipal développement social et emploi a entrepris les réflexions et initié les premières démarches relatives au traitement de la question sociale de l'écoquartier Les Vergers.

Créer un nouveau quartier destiné à accueillir grosso modo 3'000 habitants à l'horizon 2018, certes en provenance de Meyrin, mais aussi de

tous les autres quartiers du canton, relève d'un défi majeur lorsque la notion d'éco-quartier doit se traduire en actes politiques et non se réduire à un label. Dépasser la seule valorisation de la dimension environnementale, et investir le champ social, en pensant de concert entre tous les acteurs aux conditions de réalisation d'une qualité élevée du vivre ensemble, relève de la mise en œuvre d'une expérience pilote dans le canton sous forme de laboratoire. Réfléchir à la manière de bien vivre ensemble, à ce qui crée de la cohésion sociale, à ce qui permet de vivre activement sa citoyenneté, avant même que le quartier n'existe, n'est autre qu'un audacieux pari que fait l'autorité communale.

Le pari est d'autant plus ambitieux que le développement d'actions sur le plan social se mène en parallèle à la réalisation du bâti et des infrastructures publiques. Lorsque nous décrivons la création du quartier Les Vergers, nous décrivons donc un processus où l'urbain et l'humain dialoguent. En matière sociale, il s'agit plus particulièrement de promouvoir les ressources personnelles et l'expertise de chacun des habitants intéressés en leur donnant une prise sur leur cadre de vie, en les rendant acteurs des transformations de la ville.

Les premières réflexions ont permis de prendre la mesure de la multiplicité des acteurs impliqués dans la réalisation du quartier (autorité communale, administration publique, futurs habitants, habitants de Meyrin, commerçants, professionnels, propriétaires, bénéficiaires des droits de superficie communaux, tissu associatif local). Elles ont également révélé à l'autorité communale que des personnes aux modes de vie contrastés élaient domi-

cile dans le quartier entre 2016 et 2018 et qu'il lui appartiendrait de garantir le développement d'un quartier respectueux d'attentes diversifiées, telles que par exemple vivre dans l'anonymat ou au contraire participer à la vie de la communauté, la quête de convivialité, de sécurité, enfin de tranquillité.

Sur la base de ces deux premières prises de conscience, il est apparu que le traitement de la question sociale viserait globalement à ce que les futurs habitants des Vergers apprécient les qualités de la ville de Meyrin et que les habitants actuels de la ville de Meyrin adoptent ce nouveau quartier. Cela revient à articuler l'identité actuelle de Meyrin, imprégnée par une culture de la participation - doublée d'une proximité réelle entre l'autorité communale et les citoyens - à l'identité du nouveau quartier fortement marquée par la dimension éco-quartier.

Depuis mai 2013, le service s'est associé aux représentants des futurs habitants, soit les coopératives participatives et historiques de Meyrin bénéficiaires de droits de superficie, la Fondation Nouveau Meyrin, les propriétaires privés. Ensemble, à la demande du Conseil administratif, souhaitant associer les constructeurs à la genèse du processus, ces intervenants ont recherché quelles démarches concrètes devaient permettre de réaliser les ambitions énoncées plus haut.

Ainsi les acteurs – constructeurs, sous l'égide du service, ont réfléchi à une modélisation d'un processus participatif performant et durable servant les intérêts du quartier car adapté à ses caractéristiques. Ces personnes ont révélé le fait que le dialogue à entretenir concernant le quartier se

pense en plusieurs temps : T-1 (préparer et organiser la démarche sociale selon des formes participatives adaptées, jusqu'en 2014) ; T0 (penser et construire le quartier, dès 2014) ; >T+3 (vivre et gérer le quartier).

Les personnes menant les principales réflexions relatives à la question sociale ont aussi initié un travail approfondi visant à mettre en lumière tout d'abord ce qu'est un éco-quartier idéal, à étoffer la charte éco-quartier, à s'interroger sur les activités les plus pertinentes à attirer dans les rez-de-chaussée, à titre d'exemple.

Enfin, à l'automne, elles ont organisé deux premiers ateliers participatifs associant les futurs habitants du quartier sur les questions des équipements publics (21 novembre) et de la mobilité (10 décembre) dans le quartier.

#### RESSOURCES HUMAINES

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, le service des ressources humaines (ci-après RH) a procédé aux recrutements, sorties et mutations internes suivants: 25 concernant les collaboratrices et collaborateurs (contrats fixes), 201 concernant les auxiliaires y compris les jobs d'été et 4 concernant les apprentis.

Pour consolider l'efficacité des ressources humaines, le service a continué la réalisation des trois projets engagés en 2012, à savoir, «la gestion du temps», «le développement de l'organisation RH», «le développement des compétences individuelles et des intelligences collectives de l'administration».

#### Gestion du temps

La synchronisation de la gestion du temps avec un reporting permet de

mieux suivre l'absentéisme. A ce propos, le taux d'absence 2013, y compris les congés maternité, est de 6,58% et sans ces congés de 5,97%. La part liée aux accidents professionnels est de 0,11%, alors que celle relevant d'accidents extraprofessionnels se monte à 0,23%. La part due aux maladies sans certificat médical est de 0,65%, celle due aux maladies avec certificats médicaux est de 4,37%.

<b>Taux d'absence selon la nature</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Total pour toute l'administration sans la formation</b>	6,58%	6,58%
<b>Total sans congé maternité</b>	5,98%	5,97%
<b>Accidents prof.</b>	0,35%	0,11%
<b>Accidents non-prof</b>	0,20%	0,23%
<b>Maladies inférieures à 3 j.</b>	1,10%	0,65%
<b>Maladie supérieures à 3 j.</b>	3,93%	4,37%

Le tableau des absences 2012 - 2013 révèle une amélioration significative en ce qui concerne les accidents professionnels. Les mesures engagées en 2013 pour diminuer les absences longues durées déploieront leur effet en 2014.

Recensés globalement pour l'ensemble de l'administration, les résultats de ce suivi font l'objet d'échanges entre responsables de service et gestionnaire RH (ci-après GRH).

#### Développement de l'organisation du service RH

Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction de 2012 qui avait révélé que les attentes des collaborateurs lors de leur accueil n'étaient pas satisfaites, un nouveau processus d'accueil a été mis en œuvre coordonnant les efforts des RH, des responsables santé et sécurité au travail, informatique, gérance & entretien des bâtiments et information et communication. Selon les premières évaluations, le nouveau processus donne entière satisfaction.

Une demi-journée de réflexion a permis de revoir la répartition du travail, de définir les espaces de polyvalence à renforcer et d'approfondir la sensibilisation marketing public. De plus, les entretiens avec les responsables de service sont définis selon un canevas

comprenant périodiquement un point de situation traitant notamment des problèmes RH de chaque service, du résultat des analyses des entretiens de collaboration ainsi que de la gestion des absences.

#### Développement des compétences individuelles et des intelligences collectives

Il s'est concrétisé avec les analyses quantitatives, qualitatives et taxonomiques intégrant plus de 320 entretiens de collaboration. Le contenu de ces analyses donne lieu aux échanges avec les responsables de service et permet un suivi des programmes de développement personnel et le recensement d'une partie des besoins de formation continue.

L'offre en formation a été enrichie d'un séminaire de droit administratif, d'un cours de management de projet et d'une formation en gestion de conflit sur la base de l'analyse transactionnelle dispensée aux agents de la police municipale. Les séminaires de management de projet 2012-2013 ont

été évalués, leur contenu sera revu en relation avec l'intégration d'instruments informatiques développés sous l'égide du Service intercommunal d'informatique de l'association des communes genevoises (SIACG), le tout pouvant être combiné avec la méthode HERMES développée sous l'égide de la Confédération.

La totalité du budget formation n'a pas été utilisée, la formation continue métier pour les agents de la police municipale (APM) ne s'est pas réalisée dans les délais initialement prévus, les séminaires de management de projet sont suspendus et la petite enfance (PEF) n'a pas utilisé l'entier du budget qui lui était dévolu. Le tableau suivant donne les évolutions budget, dépenses réelles ainsi que le temps global en heures consacrées à la formation.

Les grandes lignes de la politique de formation sont en voie d'élaboration, elles institutionnalisent la prise en compte de la relation coût / utilité en y intégrant une réflexion systématique sur le transfert de l'appris dans la pratique.

<b>Cpte no 05.100.309.32</b>	<b>Budget en CHF</b>	<b>Réel en CHF</b>	<b>Heures consacrées à la formation</b>
2012	200'000.-	211'880.-	10'082 soit 1,80%
2013	271'876.-	216'474.-	6'532 soit 1,12%

Effectifs au 31.12.2013

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2013		Auxiliaire au 31.12.2013
	31/12/2012	31/12/2013	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes (saisonniers)
Conseil municipal	0	1	1	0.25	0
Secrétariat général	19	19	17	14.00	2
Finances	6	7	6	5.40	1
Etat-civil	5	6	4	3.00	2
Développement social et emploi	15/28	15/25	12	9.00	3 /13
Petite enfance	108	116	69	55.10	47
Aînés	5	5	4	3.15	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	11	12	10	8.30	2
Gérance et entretien bâtiments	50	54	37	29.93	17 (25)
Sports	25	28	23	22.00	5 (13)
Environnement	70	66	57	54.12	9 (12)
Culture	20	16	4	2.80	12
Théâtre Forum	19	19	19	16.45	Géré TFM
Bibliothèque	17	15	10	6.40	5
Police municipale / protection civile	44	46	17	17.00	29
<b>TOTAL</b>	<b>414</b>	<b>425</b>	<b>290</b>	<b>246.90</b>	<b>148 (195)</b>

Pyramides des âges

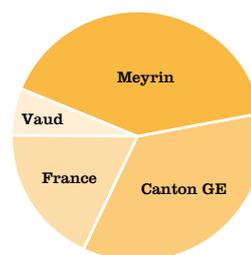


Répartition H/F contrats fixes

	Hommes	Femmes
Nombre	150	140
Age moyen	46	45
Ancienneté	10	11

Répartition contrats fixe selon provenance géographique

Meyrin	41%
Canton GE	35%
France	18%
Vaud	6%



Révision du statut du personnel

Les ressources humaines ont entrepris la révision du statut du personnel, sous l'égide du Conseil administratif et en étroite collaboration avec la commission du personnel. Les objectifs de ces travaux consistaient à intégrer les changements conséquents de la mutation de l'institution de prévoyance (CAP) ainsi que la prolongation de l'âge de départ en retraite. De plus, il s'agissait de faciliter la lisibilité des différentes catégories de personnel et de toiletter le statut en fonction de deux années d'expérience. Par ailleurs, les dispositions relatives au plan d'encouragement de départ en retraite anticipée (PLEND) ont été adaptées en fonction de l'évolution des dispositions de l'institution de prévoyance.

Le Conseil municipal a adopté la délibération traitant l'ensemble de la révision du statut, PLEND y compris, le 8 octobre 2013. Le Service de surveillance des communes l'a classé comme exécutoire le 9 décembre 2013.

L'effectif de collaborateurs sous contrats fixes est de 295 collaborateurs, représentant un équivalent de 252,6 postes équivalents temps plein (ETP). Il faut ajouter à ces 295 personnes 145 collaborateurs sous contrat d'auxiliaires. Ce qui représente un effectif total de 440 personnes.

La configuration du personnel selon les âges et de la distribution hommes / femmes est représentée par les pyramides des âges suivantes:

La répartition hommes / femmes réparti 290 collaborateurs, car les cinq postes affectés au stationnement ne sont pas encore repourvus. Le tableau ci-après donne l'âge moyen et l'ancienneté moyenne.

La répartition selon la provenance indique que le 76% des collaborateurs sont de provenance genevoise, le 82% de provenance helvétique. Pour ce qui est de la provenance française, ce pourcentage regroupe à la fois des frontaliers et des nationaux suisses habitant en France voisine.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Un forum pour tisser des liens de confiance avec les entreprises meyrinoises

Afin de renforcer les liens avec les entreprises situées sur son territoire, la Ville de Meyrin a organisé en mai 2013 le premier Meyrin Economic Forum. Véritable carrefour d'échanges et de réalisations entre les différents acteurs de l'économie régionale, le MEF s'est articulé sur 3 jours, du 29 au 31 mai 2013, autour de la thématique «penser le développement économique autrement».

Pour sa première édition, le Meyrin Economic Forum a choisi de mettre en avant les pôles d'excellence de la région meyrinoise. Au total, 22 entreprises issues de la région ont tenu salon à Forum Meyrin et partagé leur expertise avec plus de 2'000 visiteurs professionnels et étudiants. L'ensemble des exposants étaient représentatifs des 7 pôles de compétences suivants: recherche et développement, technologie et informatique, santé, aéroport, pharma, horlogerie et joaillerie, bâtiment et construction.

Plus de 30 conférences et ateliers

Dédié à la promotion économique régionale, le MEF a été ponctué de plus de 30 conférences et ateliers s'adressant aux entrepreneurs en recherche de synergies, représentants des milieux économiques, créateurs d'entreprises et étudiants en fin de parcours. Au cœur des débats, l'aménagement du territoire et des zones industrielles face au potentiel de croissance industriel de la région. L'économie verte, solidaire et durable a également tenu une place importante, tout comme les conseils aux entreprises en matière de négociation, d'ouverture de nouveaux marchés ou de création d'entreprise.

Mais c'est le partage des savoir-faire et les échanges d'idées qui a été particulièrement apprécié tant par les



Meyrin Economic Forum

exposants que les milliers de visiteurs. La présentation des activités des sociétés exposantes sur des stands d'exposition privilégiant l'ouverture et le dialogue est pour beaucoup dans le succès de cette première édition. Plus de 80% des participants au MEF ont en effet indiqué avoir tissé des liens avec les entreprises présentes, certains ayant même amorcé des collaborations.

La commune de Meyrin s'est également fortement engagée dans le chemin des synergies. A l'issue des trois jours d'événement, le Conseil administratif a en effet annoncé la signature d'un projet de collaboration dans le domaine de l'environnement avec innoLAB, une start-up meyrinoise, en collaboration avec Ecole Polytechnique fédérale de Zurich et le groupe GF AgieCharmilles présent dans la Zimeysa.

Ce partenariat implique la mise en

place sur le territoire meyrinois d'un test du prototype CityCat H2, le premier véhicule utilitaire mû à l'hydrogène développé par l'EMPA. Ce projet unique en Suisse romande s'inscrit à la fois dans la volonté de la Commune de promouvoir l'innovation dans le développement durable mais aussi dans la création d'un living lab à Meyrin, autre projet à fort potentiel de croissance.

#### Satisfaction globale des entreprises

Après 2 jours consacrés aux professionnels, les exposants se sont ouverts aux étudiants et écoliers désireux de découvrir les réalités du monde professionnel. L'Antenne Objectif emploi de Meyrin était également présente afin de fournir aux demandeurs d'emploi meyrinois les renseignements nécessaires à leur réinsertion professionnelle. Au final, l'impact du MEF sur les entreprises de la région meyrinoise a été jugé très positif et utile dans leur démarche commerciale et le déve-

loppement de leurs relations professionnelles. Un encouragement qui a poussé les autorités à réitérer cet événement appelé à devenir le rendez-vous privilégié des chefs d'entreprise de la région. Une prochaine édition du MEF est en préparation pour 2014 et se déroulera sous la forme d'un symposium d'une journée consacrée à la thématique de la sécurité des entreprises.

#### AGENDA 21

Le comité Agenda 21 poursuit son action dans la continuité des années précédentes. Durant l'année 2013, il s'est attelé aux diverses réalisations suivantes :

#### Identité visuelle

Afin d'améliorer la visibilité du Comité, un logo et une identité visuelle ont été définies. Ceci dans le cadre d'un concours organisé en collaboration avec l'IFAGE, section design. Le projet retenu est présenté ci-dessous.



#### Boîtes d'échanges entre voisins

Durant l'automne, les habitants de Meyrin ont pu découvrir différentes boîtes réparties dans la Commune, ressemblant à des caissettes à journaux. Il s'agit en fait de boîtes d'échange entre voisins. Leur principe est simple. Les habitants peuvent y déposer, prendre ou échanger des objets.

Cinq boîtes ont été installées à différents endroits sur la Commune. Cette démarche s'intègre dans l'action du Comité, qui développe des projets participatifs dans le but de favoriser les rencontres et les échanges entre citoyens. La décoration de ces boîtes est l'œuvre de trois artistes meyrinois.

#### Potager urbain

Inauguré en 2012, le premier potager urbain à Meyrin fait le bonheur de la quinzaine de jardiniers qui en bénéficient actuellement. Le bilan après deux saisons est positif et l'expérience se poursuit à la satisfaction de tous. La participation de deux écoles, l'école suédoise et l'école Montessori permet également de sensibiliser les jeunes enfants. L'ambition du comité est de poursuivre cette démarche et de soutenir des projets similaires qui pourraient se développer dans d'autres quartiers.

#### Participation diverses

Le Comité a en outre participé à diverses manifestations telles qu'Ethnopoly ou la fête des écoles en juin. A l'initiative du Service cantonal du développement durable, le Comité Agenda 21 a été invité à venir présenter son fonctionnement et ses réalisations dans le cadre des «Rencontres communales pour un développement durable».

Le Comité a également soutenu financièrement l'organisation des journées décloisonnées pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive. Enfin, dans le cadre de la Semaine de la mobilité un rallye mobilité a été proposé et organisé par le Comité.

#### NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date,

a préavisé durant l'année 2013 les naturalisations suivantes:

- » 16 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- » 39 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

#### SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

La ville de Meyrin se soucie du bien-être de son personnel, car ce sont ses hommes et ses femmes qui, par leur travail, font la compétence et le dynamisme de son administration communale. La sécurité et la santé sur la place de travail est donc une priorité qui s'articule autour de trois axes: des dangers maîtrisés et des procédures de sécurité efficaces; une hiérarchie qui s'engage et agit pour la sécurité; un personnel qui collabore activement à sa propre sécurité.

L'analyse des postes de travail a continué en 2013 au sein du service de l'environnement. Cette détermination des risques sur le lieu de travail permet de prendre des mesures immédiates si nécessaire, d'établir des consignes de sécurité et d'instruire le personnel afin qu'il adopte un comportement sûr dans ses différentes tâches. Au service des sports, un effort particulier a porté sur la mise en application de la nouvelle norme européenne sur la sécurité des établissements de bain. Parmi les nombreux points à prendre en compte, les protocoles de sauvetage ont fait l'objet d'une refonte complète, très bien accueillie par les gardiens de piscine lorsqu'il s'est agi de les exercer assidûment. Autre chantier important: la mise à jour, voire la mise en place, d'une organisation d'évacuation dans les différents bâtiments communaux, en collaboration étroite avec le service de gérance et entretien des bâtiments.

Le comité de sécurité s'est réuni deux fois cette année. Ces séances sont l'occasion pour toutes les personnes ayant une responsabilité particulière dans la sécurité de partager des informations, des expériences et des attentes. Ce comité est une force de proposition importante pour l'amélioration continue de notre système de sécurité et santé au travail et traduit l'engagement actif de la hiérarchie dans ce domaine.

En ce qui concerne le personnel communal, différentes actions sont entreprises pour encourager la prise de conscience et la maîtrise des questions de santé et de sécurité. Citons notamment la séance d'information sur la sécurité au travail pour les nouveaux collaborateurs: régulièrement organisée depuis 2011, elle a été intégrée en 2013 à la journée d'accueil mise en place par les ressources humaines. Comme chaque année aussi depuis 2009, une campagne de prévention intercommunale a regroupé près de six cents collaborateurs des cinq plus grandes communes de Genève, avec pour objectif de donner des pistes simples et pratiques pour apprivoiser son stress.

Tous ces efforts consacrés à la santé et sécurité au travail ont pour objectif de diminuer à terme le nombre d'accidents professionnels et de mettre en place des outils et des moyens de contrôle permettant d'identifier rapidement les points faibles de l'organisation et les éléments améliorables.

# BIBLIOTHÈQUE

Dicastère de Madame M. Boget

## MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au 31 décembre 2013, le fonds documentaire de la bibliothèque comptait 43'000 documents.

Le nombre de prêts enregistrés a reculé de 5% (121'300 prêts contre 127'063 en 2012).

Un effort particulier a été apporté à l'élargissement de l'offre d'ouvrages dans les autres langues que le français. Aujourd'hui, c'est plus d'une centaine de langues qui sont représentées, parfois avec plusieurs dizaines de documents à disposition.

Année après année, nous constatons l'érosion de l'intérêt suscité par les ouvrages documentaires, largement concurrencés par l'instantanéité d'Internet.

A l'opposé, la récente mise à disposition d'un large choix de DVD de fiction (principalement des films classiques et des films d'auteur) connaît un succès extraordinaire. En moyenne, chaque DVD a été emprunté 7 fois dans l'année.

## ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 15 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public et 8 aux adultes (contes et lectures). Près de 1'450 personnes ont assisté à ces animations.

## A PETITS PAS CONTÉS

La bibliothèque a, durant une semaine, accueilli l'exposition «A petits pas contés»: de magnifiques panneaux ont été déployés dans l'espace, à hauteur d'enfant. Objets à toucher, à jouer : tout un univers visuel est mis en scène pour aborder des livres et des

histoires qui parlent des émotions. La journée du mercredi a été consacrée à des visites pour le public de la bibliothèque (121 enfants). Les autres jours, durant les horaires scolaires, ce sont 21 groupes de la petite enfance qui ont pu visiter l'exposition (250 enfants).

## BUS ITINÉRANT

Aux beaux jours, et grâce à la motivation de nos deux apprentis, nous avons pu effectuer près de 3 sorties hebdomadaires dans les quartiers de Monthoux, Champs-Fréchets, Golette et Bellavista. Ces sorties sont à chaque fois l'occasion de riches échanges avec les enfants et certains parents.

## ACCUEIL DE GROUPES

L'attractivité de la bibliothèque auprès des enseignants et des éducateurs de la petite enfance s'est encore confirmée cette année.

148 classes et groupes ont été accueillis, soit 20% de plus qu'en 2012 (contre 105 en 2011 et 126 en 2012). En plus de ces accueils et grâce à l'ouverture continue de 10h00 à 20h00, plusieurs classes viennent effectuer des choix de livres tous les 15 jours. C'est notamment le cas des classes de l'école de Livron.

## NÉ POUR LIRE

«Né pour lire» est un projet national visant à sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux.

Une fois par mois, en alternance le mercredi et le samedi, les bibliothécaires ont accueilli entre 5 et 25 personnes lors des dix séances organisées en 2013.

## COUP DE POUCE LECTURE

Ce projet, présenté à l'automne 2012, a finalement démarré en janvier 2013. Pour rappel, il s'agit d'un projet destiné à des enfants qui rencontrent des difficultés dans l'appréhension de la lecture. En particulier ceux qui n'ont pas la possibilité, à la maison et pour des raisons liées à la langue, de pratiquer la lecture d'ouvrages en français.

Dans le cadre de la bibliothèque, des bénévoles sensibilisés à la littérature jeunesse par les bibliothécaires, partagent des moments de lecture-plaisir avec des enfants. Parents, enfants et bénévoles s'engagent à se rencontrer une fois par semaine durant toute l'année scolaire.

Fin 2013, 25 enfants meyrinois bénéficiaient de cette prestation.

## LIVR'HEURE

Il s'agit là d'un projet destiné aux Meyrinois qui n'ont plus la capacité de venir à la bibliothèque, de manière temporaire ou définitive. Une fois toutes les trois semaines environ, une bibliothécaire se rend chez la personne pour lui apporter des ouvrages (livres, livres audio ou DVD par exemple). S'instaure alors un moment d'échanges pour discuter des lectures passées et faire un choix pour la prochaine visite. Ces rencontres durent en général 45 minutes.

Un travail d'information et d'accompagnement en étroite collaboration avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD ex-FSASD) a été mis en place pour permettre aux personnes isolées de bénéficier de cette prestation.

### ARCHIVES COMMUNALES

En 2013, les archives communales ont reçu 39 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux. Ce chiffre relativement élevé s'explique par un important versement du service de l'urbanisme. 12 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique).

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 94 (+14) demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (68 demandes internes, 26 externes).

Comme les années précédentes, les tâches principales de l'archiviste communal ont été la réception, l'inventaire, le tri et le conditionnement des archives. Durant deux mois (du 8 avril au 31 mai 2013), les archives ont pu bénéficier de la présence d'un stagiaire, M. Patrick Elias Pinto, apprenti agent

en information documentaire (AID) de deuxième année. Il a notamment pris en charge le traitement du fonds Baud-Bovy (construction de Forum Meyrin). L'archiviste a participé en 2013 au choix des noms de rues du futur quartier des Vergers, notamment en rédigeant le dossier destiné à la commission cantonale de nomenclature, en étroite collaboration avec le service de l'urbanisme.

Mettre en valeur les archives n'est pas moins important que les conserver. Suite au succès rencontré en 2012 par l'exposition «Meyrin au fil du temps 1860-1960», celle-ci a été présentée pendant deux mois dans les deux résidences pour personnes âgées situées sur la Commune: du 14 janvier au 15 mars 2013 à la Résidence Jura et du 18 mars au 20 mai 2013 à la Résidence Pierre-de-la-Fée (Cointrin). Elle a été appréciée autant par les résidents que par leurs visiteurs.

En janvier, l'archiviste a participé au numéro 79 de l'émission «Autrefois Genève» consacrée à la construction et aux débuts de la cité qui a été diffusée sur Léman Bleu en mars. Des éléments de l'histoire de Meyrin continuent à faire l'objet d'articles réguliers dans le journal communal *Meyrin Ensemble* et depuis l'automne, les archives sont présentes sur notrehistoire.ch, site internet collaboratif sur lequel institutions et particuliers sont amenés à partager des archives (principalement des photos) concernant la Suisse romande.

Le 13 novembre 2013, pour la deuxième année consécutive, l'archiviste a participé à une table ronde de la HEG (Haute Ecole de Gestion) pour présenter le travail d'un archiviste communal aux étudiants de première année de la filière ID Information documentaire.

# CULTURE

Dicastère de Madame M. Boget



Fête nationale

Photos: © Laurent Baillier

Ayant toujours comme mission de favoriser l'accès à la culture des habitants de la Commune, le service de la culture a déployé de foisonnantes activités dans divers domaines:

- » spectacles, expositions, ateliers de médiation et d'initiation artistique, concours littéraire, etc.;
- » collaboration avec de nombreux partenaires: festivals, activités d'été, fête de la danse, etc.;
- » organisation des manifestations officielles;
- » soutien aux associations culturelles communales;
- » patrimoine et Fonds d'art contemporain.

Le service emploie 4 personnes, ce qui représente 280%. Une demande de complément de poste a pour la seconde fois été refusée par le Conseil municipal.

## MANIFESTATIONS OFFICIELLES

### Remise du Mérite meyrinois

La soirée de remise du Mérite 2012 a eu lieu le 25 janvier 2013. Le Chœur Transfrontalier Sapaudia est intervenu à plusieurs reprises et a été chaleureusement applaudi.

### Réception des Naturalisés

Invitées par le Conseil administratif, les personnes ayant acquis la nationalité suisse ainsi que les Confédérés devenus Meyrinois, se sont rendus le 25 mars 2013 au Théâtre Forum Meyrin pour une réception présidée par Monsieur Pierre-Alain Tschudi au nom du Conseil administratif. Deux personnes naturalisées ont accepté de dire quelques mots sur le parcours qui les a conduites à Meyrin. L'ensemble albanais GEZUAR, constitué de jeunes danseurs, a soulevé l'enthousiasme du public par les danses qu'ils ont interprétées.

### Accueil des nouveaux habitants

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), le service de la culture a organisé les soirées des 13 mai et 14 octobre d'accueil des nouveaux habitants. Après une promenade commentée à travers la cité, les participants se sont retrouvés à la salle Antoine-Verchère pour échanger et compléter les informations souhaitées. Des représentants des services de l'administration étaient présents à ces rendez-vous. A chaque fois, une trentaine de personnes répondent présent à cette invitation.

### Fête nationale

Encore une fois la fête nationale s'est très bien déroulée; le public a été estimé à environ 8'000 personnes au moment du feu d'artifice. La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du Conseil municipal, Monsieur François Hernot. Monsieur Jean Marc Devaud a ensuite délivré le message du maire.

Marie-Camille Vaquié, jeune soprano a chanté l'hymne national avec la Musique municipale de Meyrin. *In the spirit* a joué ensuite pendant que l'assistance se sustentait aux nombreux stands jusqu'au cortège aux lampions que les musiciens du groupe ont accompagné. Le feu d'artifice a été comme toujours très apprécié. David Cuñado a officié en tant que maître de cérémonie. En fin de soirée, c'est le groupe *Juke Box Heroes* (composé de quelques Meyrinois) qui a fait danser jeunes et moins jeunes.

La zone de tir public déplacée dans la cours de l'école de Meyrin-Village a pour la seconde année consécutive permis un déroulement plus harmonieux sur la Campagne Charnaux. Un dispositif très sérieux a été mis

en place par la police municipale, le Centre de Voirie et Horticole et les pompiers, afin de contrôler cette zone et la sécurité sur le site et les routes environnantes.

### MANIFESTATIONS CULTURELLES

#### Les Ballades d'Antoine

Depuis bientôt 3 ans, le service de la culture organise régulièrement des spectacles à la salle Antoine-Verchère. Chaque fois, un soin particulier est porté pour aménager et décorer le lieu afin de favoriser la convivialité: petites tables, lumières d'ambiance, bar proposant suivant la saison, soupes ou sandwiches originaux et desserts appétissants. L'installation, le service au bar, la billetterie se font en étroite collaboration avec des jeunes et des animateurs de la Maison Vaudagne. Le programme des spectacles est tourné principalement vers des artistes de la région, peu ou pas encore connus, mais dont les qualités artistiques sont

déjà confirmées et que nous souhaitons faire découvrir. Nous avons ainsi accueilli:

- » En janvier: Licia Chery, jeune Genevoise d'origine haïtienne.
- » En mars: Clazz Night, une formation montée par Francesco Bartoletti, violoncelliste et professeur à Meyrin.
- » En avril: Technicolor Orchestra, un groupe de musiciens polono-genevois.
- » En septembre: ZZHR Trio+1, avec Khaled Arman, enseignant à l'Association pour la promotion de la culture des jeunes Meyrinois (APCJM).
- » En octobre: Iaross, le seul groupe français qui a remporté le prix Charles Cros pour ses textes.
- » En novembre: Tomas Grand et ses musiciens, tous Genevois.

#### Jouez, je suis à vous !

10 au 23 juin

Pour la première fois, Meyrin a participé à cette initiative de l'association TAKO qui propose de mettre à disposition du public des pianos dans les rues. Deux pianos ont été installés, le premier sur la place des Cinq-Continents et le second au Jardin alpin. Les pianos sont fermés chaque soir et entretenus par les initiateurs. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces pianos mis à disposition.

#### Fête du Jardin alpin, 19 juin 2013

Fort du succès rencontré en 2012, nous avons souhaité réitérer cette fête qui réunit les différents utilisateurs du Jardin alpin (jardiniers, Société Suisse des Beaux-Arts (SSBA), association les Artmeyrinois, service de la culture) et offrir aux habitants du quartier une animation dans ce lieu extraordinaire qu'est le Jardin alpin.



Licia Chery



ZZHR Trio+1



Fête du Jardin alpin

Afin de profiter au maximum de cet endroit exceptionnel, nous avons invité un groupe de «grimpeurs d'arbres» qui ont permis à plusieurs groupes d'enfants de tester la grimpe. Cette activité a rencontré une énorme adhésion du centre de loisirs et des enfants venus individuellement. Une lecture par Claude Thébert, des contes des Artmeyrinois, la présence de la bibliothèque, ont agréablement animé cette belle journée dans l'herbe. Pour terminer l'après-midi, un très joli spectacle de magie, la *Tente d'Edgar* a rassemblé petits et grands. Le repas s'est passé en musique et en chansons avec le duo *Accord'ez'Ames*. Et la fin de la soirée s'est terminée en dansant grâce aux hits choisis par un DJ.

**Spectacle d'été, le Théâtre du Sentier, juillet et août 2013**

Souhaitant apporter des spectacles gratuits au pied des immeubles pour tout public, le service a profité de la pérégrination du cirque le Salto de l'escargot dans différents quartiers de la Commune, pour proposer pendant l'été une pièce de théâtre qui s'est jouée 7 fois pour des publics très différents. Il s'agissait de *la Valise rouge*, un spectacle «portatif», joué par Claude Thébert et Lionel Brady. A l'issue du spectacle, les comédiens, l'équipe du cirque et les jeunes engagés pour l'occasion, ont eu de nombreux contacts avec les personnes ayant assisté aux spectacles. Cette expérience s'est révélée très positive.

**Concours littéraire 2013**

Organisé conjointement avec la bibliothèque, cet événement porte sur trois catégories: nouvelles, poésie et slam. Le nombre de textes reçus a très sensiblement augmenté: 79 nouvelles et 60 poésies. Trois prix poésie, trois prix nouvelles et un prix jeune ont été décernés pour ces deux catégories.



Concours littéraire 2013 - Slam

© Laurent Barlier



Danse en famille

D.R.

Le slam a été l'occasion d'une collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin, avec l'accueil de Abd Al Malik, et de l'Undertown où se sont déroulés le tournoi slam et deux concerts. De très nombreux concurrents ont assisté à la soirée de remise des prix qui a eu lieu à la salle Antoine-Verchère le 23 novembre.

**COLLABORATIONS**

**Black Movie**

Le festival de films Black Movie s'étend dans les communes genevoises. En janvier, pendant le festival, le service de la culture s'est associé à la Maison Vaudagne pour diffuser une série de films d'animation un dimanche. La grande qualité de ces films, choisis avec soin par les organisateurs du festival, a été hautement appréciée par les familles venues en nombre à

la maison de quartier pour y passer la journée. Des ateliers étaient proposés en complément des films. Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) a également pu profiter d'une séance à l'intention des petits.

Fort de cette riche expérience et sur une proposition de l'équipe du festival, 4 séries de films ont également été proposées en septembre, octobre, novembre et décembre. A chaque fois, 3 séances ont été organisées, l'une pour les enfants des maisons de quartier, la deuxième pour le parascolaire et une séance pour le tout public le mercredi après-midi. Lors de ces dernières, nous avons bien malheureusement dû refuser des enfants, l'aula de Bellavista ne pouvant accueillir qu'une centaine de personnes.

Nous espérons pouvoir renouveler ces diffusions de films qui répondent à une attente des Meyrinois, surtout pour les tout-petits.

#### Danse en famille

Accueillis en collaboration avec la Maison Vaudagne dans le cadre de leurs activités du dimanche, des ateliers de danse de deux heures ont été donnés par des chorégraphes de la région au printemps et en automne à Cointrin et Meyrin-Village. Chaque rencontre est synonyme de plaisir pour les participants enfants et adultes.

#### Festival Antigél

Quel nom bien trouvé pour un festival se passant au cœur de l'hiver et quel nom à propos pour cette soirée du 1<sup>er</sup> février de projection intitulée DRUM BUILDING. Cet événement a eu lieu à Meyrin Parc; il consistait en la projection d'images virtuelles contre les façades aveugles de trois immeubles, au son d'un groupe de musique électronique. D'autres événements du festival ont eu lieu sur le territoire de la Commune, une soirée au Casino par exemple, sans que le service de la culture n'ait été impliqué.

#### Fête de la danse, 4 mai 2013

Annuelle, la fête de la danse propose de disséminer de la danse dans toutes les villes de Suisse. Le matin des cours ouverts étaient proposés. Dès 15h00 sur une scène installée sur la place des Cinq-Continents, des prestations se sont succédé: associations meyrinoises, élèves du CFC danse, compagnie Alias et artistes danseurs et musiciens venus de Tunisie. Le public a apprécié ces présentations et n'a pas boudé son plaisir !

#### La Bâtie, festival, septembre 2013

Le festival, en collaboration avec notre

service, a proposé un atelier de danse avec la compagnie belge ROSAS qui a réuni une dizaine d'enfants.

#### Cinéma suisse,

#### 10 au 14 septembre 2013

En collaboration avec le centre commercial et à l'occasion de leur 50<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons organisé 5 soirées de projections de films suisses dans le centre. Le réalisateur Jacob Berger était présent lors de la projection de son film *Une journée* tourné à Meyrin en 2009. Malgré le confort relatif, une centaine de personnes ont assisté aux projections par soir.

#### Festival Octopode,

#### 23 et 24 août 2013

Deuxième édition de ce festival organisé par l'association meyrinoise Sub-Session pour clore en musique la période estivale. Malgré une météo mitigée, le public a trouvé dans les groupes de musique programmés une manière agréable de passer ces deux dernières soirées avant la reprise scolaire. La parfaite organisation a été saluée par tous les intervenants et l'équipe de bénévoles, engagée par l'association, s'est révélée très efficace en soignant particulièrement l'accueil du public et des artistes. Cette association est désormais subventionnée par la Commune via le service de la culture qui apporte encore quelques soutiens organisationnels.

### ATELIERS ET MEDIATION

#### Parcours artistique

Tous les mercredis de l'année, 3 ateliers accueillent une trentaine d'enfants de 4 à 12 ans. Pour la cinquième année consécutive, cet atelier de pratique artistique unique en Suisse romande conjugue le théâtre, le mouvement, la musique, l'écriture et les arts plastiques. Deux samedis par année

réunissent parents et enfants inscrits au parcours artistique qui, au cours de cette journée, suivent collectivement les ateliers proposés; un grand pique-nique est organisé à midi afin de favoriser la rencontre. En juin, une journée de fête marque la clôture des ateliers et réunit parents et enfants.

Les enfants reçoivent un passe famille leur permettant de voir les spectacles proposés au TFM en famille. De plus, pour les spectacles famille de la saison, les enseignants du parcours accompagnent un groupe d'enfants aux spectacles.

#### Atelier de mouvement pour les aînés

Initié il y a quelques années, cet atelier co-organisé avec le service des aînés se poursuit et compte une quinzaine de participants qui se sont produits à l'occasion de la fête de la danse.

#### Chéquiers culture

Le service met à disposition des personnes à revenus modestes des chéquiers culture leur permettant de réduire de CHF 10.- ou CHF 20.- le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération, initiée par le Département de la culture de la Ville de Genève.

### EXPOSITIONS

Des ateliers, rencontres et visites sont organisés également à l'occasion de certaines des expositions.

#### La Coupure,

#### du 25 janvier au 22 mars 2013

Exposition interactive et atelier. Jeux d'images et de langage, par la Cie Alis. Comment les mots nous apparaissent lorsqu'ils sont interprétés par la vue,

l'ouïe ou le toucher? Pour redonner vie aux mots, la Cie ALIS a conçu une trentaine de pièces interactives mises en action par le visiteur. A l'exposition se sont ajoutés des ateliers *Les mots à la bouche* et une lecture en musique par Claude Thébert et Francesco Baroletti.

**Fréquentation globale:** 1'770 visiteurs

- » Visites scolaires: 598
- » Petite enfance, parascolaire et centre de Loisirs: 100
- » Visites publiques: 810
- » Visites guidées employés Commune: 23
- » Ateliers familles et scolaires: 139
- » Vernissage: 100

Photos: © Laurent Barlier



Les Bâtisseurs



Meyrin expose ses artistes

**Viens chez moi ! du 25 février au 27 mars 2013**

Exposition des écoles de Meyrin. Installation dans le Patio de Forum Meyrin: travaux des élèves des classes de Meyrin. Pour la quatrième fois, l'espace du patio du centre culturel Forum Meyrin se prête à une installation imaginée dans les cours d'arts visuels. L'espace et ses caractéristiques bien spécifiques sont au point de départ de la réflexion des enseignants.

**Fréquentation:** tout le public se rendant au Forum Meyrin (théâtre, bibliothèque) + visites organisées par les enseignants en arts visuels.

**Passage,**

**du 19 avril au 1 juin 2013**

Photographies et projection. Des photographes s'interrogent sur la frontière entre l'enfance et l'âge adulte.

**Fréquentation globale:** 1'171 visiteurs (hors ouverture les soirs de spectacle)

- » Visites scolaires + Ecoles d'arts: 310
- » Visites publiques: 750
- » Visites guidées employés Commune: 25
- » Cinéma: 60
- » Vernissage: 80

**MUMO, du 20 au 27 avril**

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de meyrincentre, plusieurs collaborations entre le service de la culture et le centre ont été réalisées pendant l'année, dont l'accueil du Musée mobile MUMO.

Pendant une semaine, des classes et du public se sont bousculés pour pénétrer dans ce drôle de camion, surmonté d'un grand lapin rose, qui proposait une initiation à l'art contemporain.

**Meyrin expose ses artistes, 14 au 22 juin**

Biennal, cet événement propose à une vingtaine d'artistes de la Commune de dévoiler leur travail au grand public tout en leur offrant des conditions d'expositions professionnelles. Le règlement impose une contrainte afin que ces artistes, amateurs pour la plupart, puissent se confronter à une certaine difficulté et sortent de leurs habitudes. Cette règle donne également à l'exposition une certaine ligne perceptible par le public.

**Exposition d'architecture, du 28 novembre au 20 décembre 2013 / puis prolongée jusqu'au 28 janvier 14**  
Lieu: patio de Forum Meyrin

Exposition et conférence et des bd-reportages réalisés par des auteurs genevois. L'exposition, réalisée par le service de l'urbanisme en collaboration avec le service de la culture, présente les projets lauréats des concours d'architecture lancés par les coopératives et par la Fondation Nouveau Meyrin pour leurs immeubles du futur quartier des Vergers.

**Fréquentation globale:** 1'050 visiteurs (hors ouverture les soirs spectacles)

- » Visites scolaires & groupes: 100
- » Visites publiques: 450 (estimation)
- » Conférence: 200
- » Vernissage: 300

**Les Bâtisseurs,**

**du 18 octobre au 6 décembre 2013**

Exposition, ateliers et conférence. Cette exposition présente des visions d'artistes, des œuvres qui sont autant de constructions fictives capables de métamorphose et d'interaction, de villes imaginaires qui libèrent l'imagination et relèvent la puissance de l'architecture en tant que source d'inspiration pour les artistes.



© Laurent Barlier

Scrabble

**Fréquentation globale:** 2'579 visiteurs

- » Visites scolaires: 1'088
- » Visites publiques: 950
- » Visites guidées employés  
Commune: 27
- » Ateliers publics et scolaires: 67
- » Maisons de quartier: 247
- » Conférences: 80
- » Vernissage: 120 (estimation)

#### FONDS D'ART CONTEMPORAIN

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie 8 fois en 2013. Une assistante a été engagée en contrat auxiliaire dès septembre 2013, afin de suivre les travaux de la commission, de travailler sur le patrimoine et de transférer et compléter les données de l'inventaire dans le logiciel Museumplus.

Jérémie Gindre, lauréat du concours pour une intervention artistique, a réalisé son œuvre *Scrabble* dans la patinoire des Vergers; le vernissage a eu lieu à l'occasion de la Fête de la glace le 3 novembre 2013.

Les travaux de la commission ont porté principalement sur l'élaboration du concours pour deux interventions artistiques à l'école des Boudines: le premier pour le hall d'entrée de l'aula et un second pour l'extérieur.

Au 31 décembre 2013, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 829'148.19.

#### SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

##### Soutien aux associations communales

Cartel des sociétés communales .....	CHF	43'000.-
AHVM (commission culturelle) .....	CHF	35'000.-
Arcus Caeli .....	CHF	32'000.-
Artmeyrinois .....	CHF	23'000.-
Atelier Martenot .....	CHF	2'400.-
Club d'activités photo de Meyrin .....	CHF	10'000.-
Club philatélique .....	CHF	2'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité .....	CHF	4'000.-
Intérêts de Cointrin .....	CHF	2'000.-
Jardin alpin (SSBA) .....	CHF	5'000.-
Moderato con Brio .....	CHF	2'000.-
Musique municipale de Meyrin .....	CHF	90'000.-
Perspectives .....	CHF	7'000.-
R'2'Danse .....	CHF	2'000.-
Sub-session .....	CHF	20'000.-
Tambours et fifres .....	CHF	30'000.-
<b>Total .....</b>	<b>CHF</b>	<b>266'400.-</b>

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations

(qu'elles soient subventionnées ou non). Le service de la culture est attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

##### Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

##### Compagnies résidentes

Les deux compagnies résidentes à Meyrin, STT (Super Trop Top) et Alias ont poursuivi leurs activités de médiation sur le territoire meyrinois. La première a notamment réalisé une flashmob surprise en collaboration avec Sapaudia, chœur transfrontalier en octobre 2013. Quant à Alias, l'initiation à la danse contemporaine dans les classes de Meyrin se poursuit toujours avec le même enthousiasme des enfants. Une présentation a eu lieu en juin.

# DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame M. Boget

## ÉCOLES

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2012-2013, ont accueilli grosso modo 1'800 élèves ainsi qu'une centaine d'enseignants.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des quatre établissements se réunissant trois fois par année. A noter que la tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles et les parents d'élèves.

## Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des six restaurants scolaires de Meyrin. Il offre les conditions nécessaires à un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires. En 2013, les restaurants scolaires ont fonctionné 189 jours et ont

produit, en moyenne journalière, 690 repas soit une fréquentation en hausse par rapport à l'année dernière, particulièrement depuis la rentrée. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

## Réseau enfants

Le *réseau enfants*, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires – professionnels et bénévoles – du monde de l'enfance, soit ceux travaillant avec les 0-12 ans. Il est coordonné par le service et se réunit en séance plénière quatre fois par année. Entre les rencontres plénières, des sous-groupes de travail se mobilisent selon les besoins identifiés. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions mais également d'échanger sur des enjeux communs. En 2013, le réseau a été fortement mobilisé autour de la thématique de l'introduction de l'école le mercredi matin et de ses conséquences pour l'ensemble des structures travaillant avec la population concernée. La question des modes de garde consti-

tue également une problématique révélée par ce réseau et l'occupera vraisemblablement en 2014.

## Manifestations publiques et animations

### Semaine du goût

Chaque année, la semaine du goût est organisée dans toute la Suisse, peu après la rentrée des classes. Cette initiative permet de faire connaître les nombreuses façons d'apprêter les aliments et leurs multiples saveurs. Cette année, le thème était «la couleur des aliments». Grâce au talent et à la belle imagination du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont eu le plaisir de découvrir chaque jour, durant la semaine du 16 au 20 septembre, un repas d'une couleur dominante, c'est-à-dire composé avec des aliments de même couleur, par exemple un jour rouge, un jour vert, un jour jaune, etc.

### Les Cyclades

Cette huitième édition s'est déroulée le 18 juin au Théâtre Forum Meyrin et a été ouverte par la conseillère administrative Monique Boget ainsi que par des élèves du collège de la Golette. C'est sous le signe de l'humour qu'ils ont placé la présentation de leur école. Sous forme de jeu, Les Cyclades sont



Les Cyclades

© CAPM

destinées à ritualiser le passage au cycle d'orientation des élèves achevant leur scolarité primaire. Elles ont réuni 480 élèves, enseignants, comédiens et danseurs hip hop. De multiples compétences ont été valorisées à travers des défis en musique, sport, culture générale. Chaque tiers temps a été entrecoupé de danses hip hop. Toute l'assemblée a reçu un goûter composé d'un pain au chocolat et d'un jus de pomme offert par la Coop de Meyrin. Ce fut donc un après-midi de chaude ambiance.



### Réception des enseignants et du personnel des écoles

S'étant tenu le jeudi 20 juin, et ayant réuni environ 200 personnes, cet événement vise à remercier l'ensemble des professionnels veillant à la qualité de la prise en charge des enfants en milieu scolaire. Par ses mots, le maire a su toucher les convives. Tous ont ensuite partagé un délicieux repas.

### Fête des écoles

Comme à l'accoutumée, la Campagne Charnaux s'est parée de ses nombreux stands et animations le vendredi 28 juin pour y célébrer la traditionnelle Fête des écoles et y accueillir les quelque 1'800 enfants finissant leur année scolaire. Malgré un mois de juin pluvieux et froid, le cortège puis la fête se sont déroulés sous un ciel clément pour le plus grand bonheur des petits et grands, venus nombreux profiter des festivités. Ce fut un joyeux moment apprécié de tous.

## JEUNESSE

### Prévention jeunesse

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-

être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Durant l'année 2013, la ville de Meyrin a poursuivi son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associations locales.

Le service a poursuivi l'activité de Graphitis, lieu d'accueil libre de jeunes de 12 à 18 ans situé dans les sous-sols de l'école des Champs-Fréchets lequel a renouvelé une offre d'activités estivales en dehors de ses murs.

La ville de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du Canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2013 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 11<sup>ème</sup> degré Harnos, le subventionnement des courses d'écoles du 9<sup>ème</sup> degré Harnos ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10<sup>ème</sup> année Harnos.

### Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi. Elle se double d'un travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a poursuivi ses évolutions lesquelles sont facilitées par la mise à disposition par la ville de Meyrin de locaux bien plus adaptés à ses besoins.

### CICOM

En 2012, une cellule d'intervention et de communication à Meyrin (CICOM) s'est créée dans le but de réunir les

différents professionnels œuvrant sur l'espace public et côtoyant de fait le même public. La CICOM rassemble ainsi le service développement social et emploi (DSE) ainsi que le service de la police municipale, les îlotiers de la gendarmerie cantonale, les travailleurs sociaux hors murs de Transit et leur supérieur hiérarchique à la FASe, autour de séances mensuelles basées sur le secret partagé. En 2013, la CICOM a non seulement permis aux professionnels de se coordonner sur différentes situations particulièrement complexes, mais aussi de définir un mode d'intervention organisé et rapide pour les situations d'urgence. En outre, un petit-déjeuner réunissant l'ensemble des professionnels du travail social œuvrant sur le territoire communal et des policiers a été organisé le 16 septembre afin de faciliter les contacts entre ces différents corps de métier.

### Manifestations publiques

#### Soirée des 18 ans

C'est le vendredi 3 mai à la salle Antoine-Verchère que s'est déroulée l'édition 2013 de la fête des 18 ans. Le thème choisi était *De l'action individuelle à l'action collective*. A cette occasion, les invités ont partagé l'expérience d'un jeune entrepreneur genevois et se sont rassemblés pour exécuter un *Harlem Shake*. La soirée s'est terminée par un repas et une remise de cadeaux. Près de 170 personnes ont répondu présent à l'invitation.

### ACTION SOCIALE

#### Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

La ville de Meyrin offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice Général ne peut le faire. Notamment, lorsque des per-

sonnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Tout au long de l'année 2013, le service a reçu de multiples demandes de nature financière et non financière et a mis en œuvre des mesures d'accompagnement telles que le soutien psychosocial, l'accompagnement à la gestion de budget, l'accompagnement à la recherche de logement, l'accompagnement au rééquilibrage de la situation administrative. Les diverses demandes se déclinent de la manière suivante:

1. 196 prestations financières non-remboursables, dont 119 prestations ponctuelles et 77 prestations renouvelables qui en incluent une cinquantaine liées aux restaurants scolaires (demandes de gratuité ainsi que de réduction du prix du repas);
2. 28 prestations remboursables, dont 20 prêts et 8 avances sur prestations financières d'institutions tierces;
3. 322 dossiers non-financiers, dont 249 d'orientation et d'information via la permanence sociale.

Etant donné qu'environ 20% des bénéficiaires du service ont cumulé plusieurs types de prestations, le nombre total des dossiers suivis, se retrouvant dans la classification précitée, s'élève à 455. De manière générale, les différentes prestations offertes par le

service sont équivalentes à l'année précédente, qu'il s'agisse de dossiers financiers ou non. La tendance, déjà constatée ces dernières années, de la complexité croissante des dossiers avec pour corollaire l'augmentation du nombre de démarches administratives pour chaque dossier et de la prolongation de la durée des suivis, se confirme cette année. A noter que les soutiens financiers se révèlent de plus longue durée (dans la limite de nos directives).

#### Permanence sociale

Accessible au public tous les mardis après-midi de l'année, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, la permanence sociale accueille, sans rendez-vous, toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale. En 2013, 478 personnes ont été reçues, dont 96 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne Fiscale et 249 ont été orientées vers d'autres services.

#### Convention de collaboration avec la commune de Satigny

Depuis 2010, la ville de Meyrin est conventionnée avec la commune de Satigny et offre à tout habitant de cette commune, traversant une difficulté momentanée, un soutien social individuel de manière subsidiaire à l'Hospice Général. Via le service, Meyrin offre également un accompagnement dans le processus vers l'emploi, une aide à l'établissement de sa déclaration fiscale enfin, des conseils juridiques.

Durant l'année 2013, le service a accompagné 6 personnes dans la gestion de la vie quotidienne, 18 personnes dans un processus vers l'emploi et a reçu 6 personnes pour l'établissement de leur déclaration fiscale. Enfin, une personne a sollicité des conseils juridiques.

### Antenne fiscale

L'Antenne fiscale était ouverte au public de février à juin 2013 afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. En 2013, 440 personnes ont bénéficié de cette prestation dont environ deux tiers de personnes âgées.

### Antenne juridique

En 2013, 158 personnes ont eu recours à une consultation juridique les jeudis après-midi. Une majorité de personnes s'est adressée à l'antenne principale pour une question relevant du droit de la famille, mais aussi au sujet de litiges administratifs et contractuels, successions et droit du travail.

### Emploi

#### Antenne Objectif Emploi

L'année 2013 n'a pas connu d'embellie particulière pour les Genevois en recherche d'une activité professionnelle. En cela, elle s'est inscrite en droite ligne de l'année précédente. Tandis que le taux de chômage du canton est passé de 5% à 5,5% entre 2012 et 2013, il est demeuré à 4,7% à Meyrin. A noter que le taux de chômage fédéral se situe à 3,2% en 2013.

Dans ce contexte, l'Antenne Objectif Emploi (AOE) a poursuivi le développement de son activité principale axée sur la prise de formation par les jeunes adultes (16 – 25 ans) ainsi que sur l'insertion professionnelle des adultes. Sur ce dernier front, elle délivre des conseils techniques (en assurance chômage et en recherches d'emploi), assure un accompagnement individualisé et des démarches promotionnelles en coordination avec les employeurs, dans la visée que les bénéficiaires se réinsèrent professionnellement sur le premier ou deuxième marché de l'emploi.

Durant l'année 2013, l'Antenne Objectif Emploi a connu des développements remarquables des prestations délivrées au public dans la mesure où les derniers engagements de professionnels ont eu lieu durant le printemps. Une déléguée interface entreprises ainsi qu'une job coach sont ainsi venues appuyer le travail des conseillers en insertion professionnelle. Au surplus, l'AOE et le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), dépendant du service de l'environnement, ont fait le choix de s'unir dans le champ de l'insertion; ils ont opéré un rapprochement majeur. La collaboration étroite entre les conseillers en insertion, la job coach, la déléguée interface entreprises et l'éducateur du SCIS assure un accompagnement optimal des usagers vers le marché de l'emploi. Adaptant sa pratique, l'Antenne Objectif Emploi a affiné sa pratique en mesurant la distance à l'emploi d'un candidat selon ses qualifications, ses compétences et son parcours. Cette analyse lui permet de mieux cibler le processus de retour à l'emploi devant servir chaque candidat.

Enfin, le service a accompagné la transformation de l'antenne de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) en cité des métiers et copilote la programmation des activités de cette institution laquelle soutient l'action communale sur les plans de l'orientation, de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes et de la participation des entreprises aux recrutements directs organisés sur le territoire.

Sur 396 personnes suivies en 2013, 266 ont sollicité l'AOE durant l'année, 214 ont quitté la structure et 178 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment. La proportion des jeunes adultes s'élève à 19% du total

des candidats à l'emploi. Sur le total des situations, un tiers a requis un accompagnement soutenu, auquel s'ajoute 9% d'accompagnements complexes. Le solde des accompagnements sont considérés comme ordinaires.

### Solutions de placement

Concernant les plus de 25 ans, 251 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi. Soit, 63 contrats à durée indéterminée et 188 contrats à durée déterminée (tous contrats temporaires, stages, mesures du marché du travail).

### Formation

- » 10 jeunes ont pour leur part trouvé un apprentissage;
- » 18 jeunes (moins de 25 ans) ont démarré une formation;
- » 11 jeunes ont terminé une formation;
- » 9 jeunes ont défini un projet professionnel réaliste.

### Job coach

La mission de la job coach est de redonner de l'employabilité et de réelles perspectives de retour à l'emploi à des personnes en étant de longue date écartées. Le succès de leurs recherches étant préterité par des freins jugés réhivitoires par des employeurs, c'est par un accompagnement profilé et soutenu que le job coach leur permet d'évoluer positivement sur l'échiquier de l'employabilité. La titulaire du poste prépare également les candidats à surmonter avec succès les entretiens d'embauche, soit par des simulations individuelles, soit dans le cadre d'un atelier spécifique.

### Déléguée interface entreprises

L'action de la déléguée interface entreprises (DIE) se répartit en trois volets. La connaissance détaillée des activités et des besoins en ressources humaines

des entreprises du territoire et la présentation des actions de l'AOE en faveur des personnes en recherche d'emploi. Dans ce cadre, 150 entreprises ont été rencontrées en 2013 dans la visée de développer des collaborations et de favoriser la proximité. La DIE surveille les offres publiées dans les métiers les plus demandés (administration, nettoyage, manutention) et édite chaque jour une série d'annonces consultables par les usagers.

La déléguée interface entreprises étudie les pratiques et les besoins du marché dans les métiers les plus demandés comme le nettoyage, le recyclage, la manutention et les soins. Ces informations sont essentielles pour garantir un conseil adéquat.

Suivi intensif des postulations des candidats proches de l'emploi afin de valider les techniques de recherche et de postulation qu'ils appliquent puis de faire le lien avec les entreprises ou agences visées afin de soutenir les candidatures.

### Service communal d'intégration socioprofessionnelle

Devenu partenaire de l'Antenne Objectif Emploi en 2013, le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), en offrant un contexte de travail aux candidats à l'emploi de l'AOE, permet aux conseillers en insertion professionnelle d'obtenir des indications importantes pour leur suivi personnalisé quant au savoir-faire et au savoir-être des personnes. Ainsi, à travers un réel travail, les personnes développent leurs aptitudes professionnelles.

Du point de vue géographique, le SCIS se trouve dans les locaux du service de l'environnement. Cette situation est

stratégique en cela qu'elle se situe au cœur d'un service totalisant un nombre important de professionnels aux multiples métiers.

Deux responsables accompagnent les personnes. Le SCIS peut accueillir 8 personnes plein temps.

Le SCIS se voit confier certaines tâches régulières dans l'année telles que :

- » le nettoyage et l'entretien d'éco points, d'écoles, de parcs publics des Vernes;
- » divers travaux ponctuels de peinture (gérance, crèche, CVH);
- » le transport de matériel communal;
- » l'aide au tri des déchets;
- » la réfection des poubelles en béton;
- » la peinture des tables de pique-nique;
- » le rangement du matériel des promotions et du 1<sup>er</sup> août;
- » la réfection des bancs publics (démontage, ponçage, peinture, remontage).

### Permanence Conseils en assurance-chômage

Le service développement social et emploi a mis sur pied, dès octobre 2013, une permanence qui permet à tout résident Meyrinois d'obtenir des conseils spécifiques sur les lois afférentes à l'assurance-chômage, les mécanismes complexes d'application, ainsi que sur les assurances sociales en lien avec ceux-ci.

Aussi, un conseiller en insertion de l'AOE, spécialiste en assurances sociales, répond-il à toute question technique et juridique, de personnes confrontées à une problématique particulière, à une décision administrative lui semblant difficile à comprendre, voire injustifiée, etc.

Les rencontres, d'une durée de 30 minutes, se font sur rendez-vous à la Maison citoyenne, tous les lundis après-midi.

### «Créons des places d'apprentissage pour nos enfants!»

En mai 2013, le Conseil municipal vote le train de mesures permettant de favoriser la création de places d'apprentissage à Meyrin pour les jeunes Meyrinois. Ces mesures sont destinées aux entreprises de taille moyenne (entre 5 et 50 employés) et se déclinent de deux manières: à la création d'une place, l'entreprise peut opter pour un soutien financier ou pour un soutien administratif et pédagogique au formateur.

Un courrier envoyé au mois de septembre 2013 a permis d'informer les entreprises concernées. Une dizaine d'entre elles a répondu à ce jour et cinq places sont actuellement en création. La mesure vise à terme, soit pour la rentrée 2015, un total de 16 places supplémentaires.

### Ateliers

Le développement des ateliers collectifs traitant de thèmes relatifs à l'emploi constituent une autre bonification des services proposés aux candidats à l'emploi accompagnés par l'AOE. A noter que ces ateliers sont mis sur pied et animés par les permanents de la structure. Les candidats à l'emploi sont ainsi invités dans leur processus vers l'emploi à participer à des demi-journées en petit groupe (une dizaine de personnes) sur des thèmes tels que la manière de cibler une offre d'emploi, de conduire avec succès ses entretiens de recrutement, ou encore de retrouver et conserver confiance en soi lorsqu'on est confronté à des réponses négatives répétées. Il ne s'agit là que de quelques exemples.

Ces ateliers, organisés de façon interactive permettent non seulement de se doter d'outils supplémentaires dans le processus de recherche d'emploi, mais également de développer un réseau parmi les participants. Leur taux de satisfaction élevé confirme que cette démarche répond à un besoin véritable.

#### Fonds d'Amélioration à l'Aptitude au Placement (FAAP)

Dans le cadre de l'accompagnement d'un candidat à l'emploi effectué par un conseiller en insertion professionnelle, le fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP) propose une ressource financière - à titre participatif - pour entamer ou suivre une formation qualifiante dans son domaine de compétences et améliorer ce faisant ses aptitudes au placement. Il permet également de financer une reconnaissance de qualification étrangère.

Le montant utilisé en 2013 s'élève à CHF 10'049.40. Cette somme comprend notamment des frais pour traduire et/ou faire reconnaître des diplômes étrangers, des participations financières à des formations (dans le secteur administratif, bureautique ou encore dans le domaine de l'entretien), des soutiens financiers pour effectuer un cours d'auxiliaire de santé ou pour obtenir un permis de cariste. Cette année, 15 candidats à l'emploi ont bénéficié de cette enveloppe budgétaire.

#### Equip@M

Le réseau de collaboration nommé Equip@M, créé en 2010, est dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes sur le territoire meyrinois, lequel regroupe l'ensemble des entités publiques et parapubliques présentes sur la Ville.

Ce groupe de professionnels se réunit une fois par mois. Ses fonctions sont multiples:

- » échanger sur des situations individuelles;
- » partager des informations concernant les dernières évolutions dans les pratiques en matière d'insertion;
- » se coordonner vis-à-vis des institutions étatiques qui évoluent et changent de manière fréquente. A titre d'exemple: les tests d'évaluation des compétences scolaires disponibles à la cité des métiers, les changements de filières au cycle d'orientation ou encore la mise en place de la LIASI (loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle).
- » organiser des projets communs.

#### RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

##### Action sociale communautaire et collective

Le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier à intervenir sur son environnement.

L'action du service vise ainsi l'identification conjointe des problèmes, le recensement et la mise en commun des compétences, la co-construction des réponses, l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble. La traduction de ces objectifs ambitieux en projets concrets implique de stimuler des partenariats différents selon les actions; entre habitants, avec le milieu associatif, avec des collectifs mixtes (professionnels, membres d'associations, habitants), avec des réseaux professionnels, entre services municipaux.

La toute nouvelle Maison citoyenne permet à l'action sociale communautaire d'avoir une assise permanente, une visibilité dans la Cité, d'être le lieu de référence pour cette approche. Un lieu où tout un chacun peut se poser, se reposer, se repositionner.

#### Comme un Autre Air

Ce collectif réunissant des habitants, des membres d'associations et des professionnels du réseau socio-sanitaire meyrinois se préoccupe du vivre ensemble dans notre ville et privilégie la démarche sociale communautaire comme méthodologie de travail.

2013 s'est caractérisée par la consolidation de plusieurs projets du collectif. Au-delà des actions concrètes de ces divers projets, ils ont tous un même effet: des moments propices à la création de liens entre Meyrinois, à une meilleure connaissance de son voisin.

«Paroles de Quartier» a réussi sa mue en un espace de parole régulier (rencontres bimensuelles) où les habitants peuvent venir «décharger» leurs soucis du quotidien, partager leurs questionnements et valoriser leurs expériences de vie. Chaque rencontre est animée selon la même méthodologie, le sujet du jour étant choisi par les participants selon les préoccupations du moment. En faisant référence à son vécu, chacun peut prendre la parole selon quelques règles simples et la thématique est ainsi enrichie par les différents témoignages. Entre six et douze habitants se sont réunis à chacune des 20 rencontres de 2013.

Le projet «échanges de service et de savoirs» a décidé de prendre racine dans un groupe déjà existant, après une tentative infructueuse en 2012 dans le quartier de la Golette. Ainsi,



© Damien Chapelu

Meyrin-les-Bains

un groupe de femmes du Centre de rencontre et de formation à l'écoute des femmes migrantes habitant Meyrin (CEFAM) se réunit mensuellement pour échanger des savoir-faire. La particularité de cette bourse d'échanges est la transmission collective des savoirs; une personne apprend à plusieurs autres à dresser une table, à faire du vélo, à nager.

Avec l'ouverture de la Maison citoyenne, le tissage de liens autour de repas a pu se concrétiser. Les «*repas communautaires*» du 3<sup>ème</sup> mardi du mois, permettent de stimuler la participation et les compétences de certains habitants sous une forme différente que par l'oralité. L'implication dans la préparation d'un repas (installation de la table, confection du repas, partage de recettes, service, vaisselle, etc.) et le partage de celui-ci dans un contexte informel permettent de connaître les personnes sous un autre jour.

### Meyrin-les-Bains

La huitième édition de Meyrin-les-Bains s'est déroulée du mardi 2 au samedi 20 juillet 2013 avec la collaboration de 17 associations et services

communaux partenaires. Organisée pour la première fois sur deux semaines, Meyrin-les-Bains s'est révélée un condensé d'animations et d'activités qui ont ravi les Meyrinois d'année en année plus nombreux à passer un moment de détente estivale aux pieds de leurs immeubles. La fréquentation en 2013 a été estimée à 2'000 passages d'adultes et d'enfants.

### Maison citoyenne

Après l'inauguration officielle le 21 mai 2013 et quelques semaines de mise en place, c'est depuis septembre 2014 que la Maison citoyenne a ouvert ses portes du mardi au vendredi, de 10h00 à 17h00, ainsi qu'une nocturne le jeudi soir jusqu'à 20h00. La Maison citoyenne se situe dans un bâtiment de petite taille au centre de Meyrin-Village. Elle abrite un espace d'accueil au rez-de-chaussée: accueil d'habitants voulant discuter ou lire le journal, accueil d'envis de projets, accueil de l'autre dans sa réalité du moment. La semaine est ponctuée par quelques activités régulières et d'autres plages libres pour faciliter l'accueil. Elle abrite également l'Antenne citoyenne au premier étage (voir infra).

### Antenne citoyenne

Après une année de collaboration avec la Direction générale des systèmes d'information (DGS) de l'Etat de Genève pour sa mise en place, une Antenne citoyenne a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre à Meyrin. Elle se situe au premier étage de la Maison citoyenne au 282 route de Meyrin et est ouverte tous les jours à des horaires différents de sorte à être accessible au plus grand nombre. L'Antenne citoyenne met à disposition des habitants cinq ordinateurs ainsi qu'un animateur numérique à 50 % pour les aider, conseiller et informer sur toute question relative au monde informatique et numérique. Créée dans un but de cyber-inclusion, l'Antenne citoyenne est un espace ouvert à tous les habitants de Meyrin qui n'ont pas accès à un ordinateur ou qui ne maîtrisent pas pleinement cet outil devenu aujourd'hui quasi indispensable. Utilisation d'Internet, rédaction de CV ou démarches liées à l'administration en ligne sont les principales demandes reçues pendant les quatre premiers mois d'existence de l'Antenne citoyenne qui a comptabilisé 240 visites en 2013.



### **Rencontres avec les concierges des immeubles d'habitation de Meyrin**

En partenariat, les services développement social et emploi et police municipale ont initié en 2012 une démarche visant à offrir aux concierges des immeubles d'habitation de Meyrin, véritables acteurs du lien social dans leur quartier, la connaissance de professionnels en mesure de les soutenir et de les soulager dans diverses situations surgissant dans leur immeuble ou dans leur quartier. En 2013, selon le rythme souhaité par les concierges, une rencontre entre acteurs de terrain a été renouvelée à Champs-Fréchets et une 1<sup>ère</sup> rencontre s'est tenue avec les concierges de Meyrin-Village en présence du Conseil administratif, des régisseurs, de la police cantonale, des travailleurs sociaux hors murs, de collaborateurs communaux représentant les services de l'environnement, des aînés et des deux services précités. Cette rencontre, tenue le 12 juin 2013 a rassemblé 31 personnes. La 2<sup>ème</sup> rencontre entre des acteurs de terrain a eu lieu le 11 septembre 2013. Notre volonté est de rencontrer des concierges de tous les quartiers et de maintenir un contact avec ces derniers annuellement.

### **Radio locale MR1**

A la suite de la dissolution de l'Association des Jeunes de Meyrin (AJM) et par conséquent de l'arrêt de la radio Meyrin FM, le service a poursuivi son soutien auprès d'un groupe d'habitants motivés à créer une nouvelle association en charge de la gestion d'une radio associative locale. En effet, plusieurs passionnés du média radiophonique avaient fait part au service de leur motivation à construire une nouvelle radio pour Meyrin. Remplissant sa mission de soutien au monde associatif et conscient de l'intérêt que pourrait

revêtir ce média pour la Ville, le service s'est alors associé à ce petit groupe pour construire une association aux bases solides. Ainsi, un important travail a été réalisé pour élargir aux Meyrinois intéressés la possibilité de s'intégrer au projet (publications, séance d'information), pour affiner les envies et souhaits de chacun (séance organisationnelle générale), pour définir les grandes lignes de la structure à venir, (groupes de travail), enfin pour rédiger les documents officiels nécessaires (futur comité). Fin 2013, l'association MR1 a vu le jour lors d'une Assemblée générale constitutive réunissant une cinquantaine de personnes.

### **Association Elapsoïdea Vivarium de Meyrin**

A la suite des difficultés rencontrées par l'association en 2012, un important travail d'accompagnement a été réalisé par le service en 2013. Deux personnes ont été engagées pour un 50% de temps travail de janvier à juin, puis une seule de septembre à décembre à 30%, afin d'aider l'association à se restructurer, à développer ses activités de manière efficiente et à mettre en place un fonctionnement de travail pérenne. Un nouveau comité a été élu et plusieurs groupes de travail se sont développés durant l'année dans le but de définir les bases de la gestion de l'exploitation du Vivarium de Meyrin. Une restructuration complète du travail des professionnels engagés au Vivarium a également pu être menée en 2013.

### **Association Le Salto de l'escargot**

En 2013, le service a poursuivi son engagement auprès de l'association Le Salto de l'escargot, en collaboration avec le service de la culture. Il a soutenu cette compagnie de cirque meyrinoise en temps et en expertise afin que cette dernière soit en mesure

de développer des activités de qualité à destination des enfants et jeunes de la Ville. Ainsi, des animations itinérantes sous chapiteau ont été proposées dans quatre lieux de la Ville durant l'été sous forme de stages complétés par des accueils libres. Dans un esprit de loisirs plutôt que de compétition, une centaine d'enfants et d'adolescents ont pu s'initier aux arts du cirque en développant leur confiance en eux et leur esprit d'équipe.

### **Cours de français pour migrants**

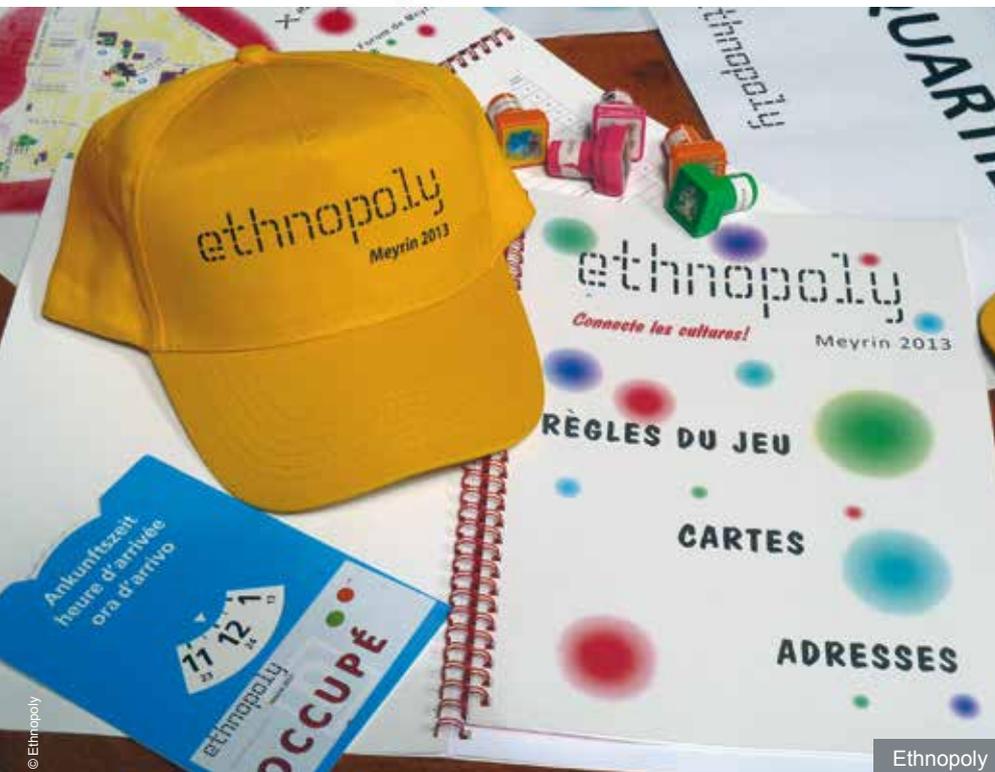
Afin que les migrants puissent s'intégrer à la vie communale, le service a continué à offrir trois cours de français assurés par l'Université ouvrière de Genève s'adressant à des personnes aux niveaux différenciés de connaissance du français.

Dans le contexte des cours, l'intervenant en action sociale communautaire rattaché au DSE a organisé, pour deux des classes, une balade dans Meyrin permettant de visualiser différents lieux de travail social et de parler, au gré de la promenade, de la croissance et de la transformation de la Ville. Cette sortie s'est terminée à la Maison citoyenne.

### **VIVRE ENSEMBLE**

#### **Journée Immeubles en fête**

Cette année, le service s'est aligné sur l'Europe. La Fête des voisins s'est passée le vendredi 31 mai. Lors de cette 10<sup>ème</sup> édition et en partenariat avec le service de l'environnement et de la gérance, il a fourni des tables et bancs à tarif préférentiel (des T-shirts et ballons étaient à disposition) à 32 personnes dans des lieux différents. Les habitants ont ainsi pu partager un moment festif et convivial au pied de leur immeuble.



### Ethnopoly

Le service a participé durant la journée du 19 mai au jeu interculturel Ethnopoly proposé à tous les élèves de sixième année, en coordonnant le stand «mairie» qui impliquait divers services communaux. En outre, le service a offert son appui aux organisateurs dans la gestion logistique en amont de l'événement ainsi que dans la recherche des familles hôtes et d'accompagnateurs.

### Accueil des nouveaux habitants

Deux soirées d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2013 par le service ainsi que ceux de la culture et de la communication, soit le 13 mai et le 14 octobre. Ces soirées qui consistent en une balade informative de Meyrin Cité à Meyrin-Village suivie d'un apéritif convivial ont connu un joli succès en 2013 avec une cinquantaine de participants à chaque fois.

### SOLIDARITÉS

#### Appartements-relais

Après l'approbation du projet d'appartements-relais par le Conseil municipal fin 2009 et l'obtention d'un premier appartement de deux pièces en 2010, le service a intensément cherché l'obtention de baux supplémentaires (le projet prévoyant quatre appartements). En février 2011, le service est devenu locataire d'un deuxième appartement-relais situé à l'avenue de Vaudagne puis, en novembre 2011, d'un troisième situé à la rue de la Gallette. Il a ensuite soigneusement meublé ces appartements de sorte à pouvoir les proposer à la sous-location. L'un d'entre eux est un studio que le service a décidé de mettre à disposition de jeunes adultes en insertion professionnelle. Ce faisant, il envisage la disposition de ce bail comme outil de formation et d'insertion au service des jeunes adultes.

Comme prévu par le projet, un travailleur social a été engagé à 10% pour la gestion de chacun de ces appartements. Pour rappel, les sous-locataires de l'appartement-relais ont l'obligation d'être suivis par ce professionnel et s'acquittent, en principe, eux-mêmes, du montant du loyer. A ce jour, le service est donc locataire d'un studio, d'un appartement de deux pièces et d'un appartement de trois pièces.

#### Subventionnement des associations socio-sanitaires, handicap et femmes

En 2013, CHF 39'000.- ont été alloués aux associations socio-sanitaires. CHF 39'000.- ont été versés à des associations du domaine handicap et CHF 39'000.- à des associations genevoises orientées familles.

#### Coopération au développement

La commission de coopération au développement a octroyé au moins le 0,7% du budget de fonctionnement annuel à 29 associations. Elle a soutenu principalement les projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des femmes. Le 25% du budget de coopération au développement a été attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.

# PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame M. Boget

## ADMINISTRATION DU SERVICE

L'administration du service petite enfance répond aux demandes des familles, les informe des possibilités de garde, gère les inscriptions en liste d'attente et assure le suivi des dossiers des 320 enfants accueillis chaque jour dans les trois institutions municipalisées. Elle assure également les inscriptions pour l'accueil familial de jour.

Au 31 décembre 2013, selon les statistiques du service de recherche en éducation du Canton de Genève (SRED), le nombre d'enfants en âge préscolaire habitant à Meyrin s'élevait à 943.

## Situation des places d'accueil

La situation des places d'accueil subventionnées au 31 décembre 2013 était la suivante:

	Nbre places autorisées	Nbre enfants accueillis
Crèche des Boudines	82	90
EVE Champs-Frêchets	90	100
Garderie Arc-en-Ciel	60	130
Garderie la Framboise	15	45
Accueil familial de jour	38	63
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>428</b>

Ces institutions proposent des places aux Meyrinois (habitants prioritaires). Au cas où il resterait des places qui ne correspondent pas aux demandes des habitants, ce qui est extrêmement

rare, elles sont proposées aux familles inscrites qui n'habitent pas Meyrin mais y travaillent (contribuables).

Par ailleurs, il existe sur le territoire de Meyrin 3 autres institutions privées *non subventionnées*:

- » La crèche de Firmenich «Petit Grain» qui affiche une capacité d'accueil de 44 places réservées exclusivement à son personnel;
- » Le jardin d'enfants du CERN qui dispose de 13 places de type «crèche» pour des enfants de 4 mois à 2 ans ainsi que de 4 classes de type jardin d'enfants. Elles sont réservées exclusivement aux membres du personnel;
- » L'école suédoise (privée) qui propose également quelques places d'accueil à des enfants dès l'âge de 1 an.

## Situation de la liste d'attente

Au 30 juin 2013, la liste d'attente se montait à 328 demandes pour des places à la journée et à 170 demandes de places à mi-temps (type garderie).

La répartition des âges était la suivante:

	Accueil à la journée	Accueil à mi-temps (matin ou après-midi)
<b>Demandes pour enfants de moins d'un an</b>	153	24
<b>Demandes pour enfants de 1-2 ans</b>	87	46
<b>Demandes pour enfants de 2-3 ans</b>	67	55
<b>Demandes pour enfants de plus de 3 ans</b>	21	45
<b>Total</b>	<b>328</b>	<b>170</b>

## Attribution des places

Le nombre de places d'accueil autorisées dans chaque institution ne varie pas. Les places à attribuer dépendent du nombre d'enfants qui quittent l'institution pour entrer à l'école primaire. Cette année, avec la nouvelle loi Harmos, les nombreux enfants nés après le 1<sup>er</sup> août 2009 sont restés une année supplémentaire à la crèche, réduisant de ce fait le nombre de places à offrir.

	Accueil à la journée	Accueil à mi-temps (matin ou après-midi)
<b>Demandes en liste d'attente au 30.06.2013</b>	328	170
<b>Places attribuées</b>	82	77
<b>Inscriptions annulées (ont trouvé une autre solution)</b>	66	17
<b>Etat de la liste d'attente au 15.09.2013</b>	180	76

### **Prix de pension, mise en place du calcul rétroactif**

Comme cela avait été annoncé dans le dernier compte rendu administratif et financier (CRAF), l'administration du service petite enfance a procédé, en mars 2013, à la mise en application du projet de calcul rétroactif des pensions. Les décomptes finaux ont été réalisés sans encombre grâce à un logiciel ad hoc. Pour la majorité des familles, la différence entre les acomptes payés et le décompte final après la réception des attestations de salaire a été faible. Pour d'autres, par contre, la différence a été plus élevée car les familles n'avaient pas informé le service de l'augmentation ou de la diminution de leurs revenus dans le courant de l'année.

### **Projets de construction et développement du service**

D'importants travaux doivent être réalisés à la crèche des Boudines qui fêtera en 2014 ses 40 ans d'existence avec plus de 1'200 enfants accueillis depuis son ouverture. Pour ce faire, il était nécessaire de trouver un lieu d'accueil aux 90 enfants qui la fréquentent. Alors qu'une étude était en cours pour la création de places d'accueil à Meyrin-Ouest, le Conseil municipal a mis une priorité sur la construction modulaire d'un nouvel EVE à Monthoux, qui, dès son ouverture en janvier 2015, accueillera les enfants de la crèche des Boudines durant le temps des travaux (environ 2 ans). A la fin des travaux, les Boudines réintégreront leur bâtiment et le service petite enfance proposera à la population 90 nouvelles places à l'EVE Monthoux.

Par ailleurs, dans sa séance du 14 mai 2013, le Conseil municipal a voté l'acquisition d'un bas d'immeuble dans le futur quartier des Vergers afin d'y

installer un EVE qui accueillera une cinquantaine d'enfants. La date d'ouverture n'est pas encore fixée.

Pour réaliser ces ambitieux projets de développement, le service petite enfance a élaboré en 2013 les programmes des trois futures institutions, à savoir EVE Monthoux, EVE Vergers et EVE Cité-Parc (nouveau nom pour l'ancienne crèche des Boudines). Les programmes, travaillés avec les responsables actuelles des institutions et la chargée de projet, ont ensuite été intégrés par le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie au cahier des charges des architectes.

### **Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse**

En 2012, la Commission Suisse pour l'Unesco a pris l'initiative de commander à un institut pédagogique de Zürich un «cadre d'orientation» destiné à rassembler une majorité de professionnels de la petite enfance en Suisse mais aussi les familles et les accueillantes familiales, autour des concepts d'accueil, d'éducation et de développement des jeunes enfants.

Même si le service petite enfance de Meyrin travaille déjà sur la base d'un projet de service et de trois projets institutionnels et pédagogiques, ce cadre d'orientation est l'occasion de questionner un certain nombre de valeurs et de pratiques. C'est ainsi que le service petite enfance de Meyrin s'est engagé comme «projet partenaire» pour l'implémentation et l'expérimentation du Cadre d'orientation.

### **7<sup>ème</sup> JOURNEE DE SERVICE**

La 7<sup>ème</sup> journée de service destinée à la centaine de personnes qui travaillent au service petite enfance s'est déroulée le 25 mai 2013 sur le thème du «stress professionnel». Deux psychologues ont assuré la partie théorique et abordé les répercussions du stress sur la santé. Ils ont également proposé un certain nombre d'activités pour expérimenter, en équipe, la solidarité face à une situation stressante. L'après-midi s'est poursuivi avec des ateliers divers.

### **LA CUISINE LABELLISEE «GRTA» (Genève région - Terre d'avenir)**

La cuisine de l'Eve Champs-Frêchets qui prépare chaque jour 172 repas de midi et 292 collations pour les trois institutions de la petite enfance a signé en 2013 l'engagement GRTA et utilise majoritairement des fruits et des légumes provenant de la région genevoise.

### **CONVENTION AVEC LE CERN**

Le partenariat avec le CERN se poursuit sur la base de la convention de collaboration signée pour la mise à disposition de 20 places à l'EVE en 2007.

En 2013, sur les 20 places mises à disposition, le taux d'occupation moyen s'est élevé à 19 places. La place non occupée par les employés du CERN a été attribuée à des Meyrinois.

### **SOUTIEN A LA QUALIFICATION ET A LA FORMATION**

Les personnes engagées dans les institutions de la petite enfance en qualité d'auxiliaires peuvent s'engager dans un processus de validation des acquis de leurs expériences et obtenir un certificat fédéral de capacité d'Assistant socio-éducatif (ASE). Tous les collabo-

rateurs qui se sont engagés dans ce processus ont réussi leur qualification haut la main !

Les trois institutions continuent à s'investir chaque année dans l'accueil de jeunes aides qui souhaitent vérifier leur projet professionnel et d'étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'Ecole supérieure d'éducateurs de l'enfance pour des stages de six mois. Ces derniers sont accompagnés par des éducatrices qui ont effectué une formation de FPP (formateur à la pratique professionnelle) de niveau études supérieures (ES), indispensable pour répondre aux exigences du suivi.

Dès l'automne 2013, le service a également proposé 3 nouveaux postes d'apprentissage en dual à des futurs ASE.

#### LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Tout au long de l'année, le service petite enfance de Meyrin a représenté la Commune dans plusieurs associations, commissions ou groupes de pilotage:

- » Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIEGS);
- » Association pour la formation continue petite enfance (FOCPE);
- » Commission suisse pour l'Unesco: projet de mise en place d'un cadre de références pour l'accueil extra-familial en Suisse;
- » Plate-forme sur l'intégration des enfants avec des besoins éducatifs particuliers (groupe de travail initié par le service de la petite enfance Ville de Genève);
- » Groupe de pilotage romand sur les questions de qualité et leur labellisation (à l'initiative de la Fondation Jacobs et l'Association suisse des crèches);

- » Groupe de pilotage «petite enfance-SPMI» autour des questions liées à l'application de la clause péril;
- » Intervention à la Conférence de presse du 11 mars à Berne sur la qualité dans l'accueil de la petite enfance (StimmeQ);
- » Groupe de discussion sur le Livre blanc des constructions à l'invitation du service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ);

Sans oublier les liens forts avec les partenaires communaux:

- » Association pour la garderie La Framboise à Meyrin;
- » Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

#### L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Après la professionnalisation des accueillantes en 2011, l'association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement a poursuivi l'engagement de nouvelles accueillantes à Meyrin. Avec une prévision de 38 places pour 2013, la moyenne annuelle des places occupées a représenté 32.57 places pour 63 enfants accueillis, ce qui laisse encore une marge qui sera comblée en 2014.

#### L'EVOLUTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

##### CRÈCHE DES BOUDINES

En 2013, la crèche des Boudines a accueilli 90 enfants sur 82 places autorisées par jour. Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

##### Garantir la qualité pédagogique de l'accueil

En 2013, l'équipe a travaillé sur une charte qui détermine les comporte-

ments que chaque personne, travaillant au sein de la crèche, doit adopter dans ses relations professionnelles. Cet exercice a permis de redéfinir les valeurs institutionnelles qui s'inscrivent dans celles de la commune de Meyrin «Compétence – Respect – Dynamisme» et s'accordent avec le projet de service.

##### Construire les liens avec les parents

La réunion de parents du mois d'octobre a été l'occasion de présenter l'organisation du remplacement de la responsable de site en congé maternité et de partager les valeurs éducatives du cadre institutionnel. Tout au long de l'année, les 6 groupes des Boudines ont proposé des activités et des rencontres aux parents et à leurs enfants pour favoriser le lien social et les rencontres: soirées apéritifs, goûters de la fête du printemps, Chicken party, petits déjeuners.

Le repas canadien qui marque la fin de l'année scolaire s'est déroulé en juin. Les familles ont eu l'opportunité de partager avec l'ensemble de l'équipe éducative des mets de différents pays et ont pu apprécier un spectacle animé par divers groupes sur «les danses d'ailleurs». Certains parents avaient même proposé d'animer eux-mêmes des danses de leur pays. La fête de l'Escalade a clos l'année par un cortège jusqu'au patio du Théâtre Forum de Meyrin où l'histoire de l'Escalade a été racontée. Après le moment tant attendu de la marmite, la fête s'est poursuivie sous le couvert, devant l'entrée de la crèche.

##### Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

Les groupes d'enfants âgés de 2 à 4 ans se sont rendus toutes les se-

maines à la bibliothèque pour découvrir des livres de qualité et ont participé à l'atelier «à petits pas contés». Des moments qui ont retenu toute leur attention !

Ils ont assisté aux spectacles «Lian et le Lotus» et «Marrons et Châtaignes» au Théâtre Forum Meyrin. Un spectacle de Noël intitulé «Tête en lune» a été proposé aux enfants âgés de 2 à 4 ans.

Une fête du printemps a été organisée par l'équipe éducative, qui mêlait des histoires sur le thème du printemps avec la tradition des œufs de Pâques. Sans salle à disposition pour des activités motrices, les équipes de la crèche ont régulièrement investi l'aula de la Mairie.

#### **Réflexion par rapport aux futurs écoliers**

Comme cela a été mentionné dans la première partie de ce texte, les enfants nés en août ne sont plus accueillis à l'école primaire et doivent rester une année supplémentaire à la crèche. Pour eux, les institutions organisent des activités spécifiques en lien avec leur âge, leur curiosité et leur soif de savoirs. C'est ainsi que la crèche a développé un projet de sorties hebdomadaires en forêt afin de sensibiliser les enfants à leur environnement, dans le respect des autres, de la nature et du matériel mis à leur disposition.

Des sorties ont été programmées chez les pompiers, au Museum d'histoire naturelle et à la ferme des Grands Bois. Ils ont également visité les lieux de triage des déchets de la voirie et les serres du CVH.

Une collaboration s'est également mise en place avec l'Association «Pirouette» qui propose un éveil à la

gymnastique pour les jeunes enfants et leur permet de développer de nombreuses compétences motrices et le respect de certaines règles. D'avril à juin, les enfants ont pu y participer tous les 15 jours: un réel succès !

#### **Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble**

Aux Boudines, la diversité et l'apprentissage du «vivre ensemble» sont au cœur de tout projet. Chaque enfant est unique et chaque famille est différente. Il faut sans cesse s'adapter les uns aux autres et trouver un espace éducatif partagé. Une collaboratrice des Boudines a d'ailleurs été sollicitée pour faire partie de la première volée d'une formation intitulée: «Valoriser la diversité dès l'enfance: renforcer les compétences interculturelles des professionnel-le-s du domaine préscolaire». Les premiers modules ont eu lieu en septembre 2013 et en décembre 2013.

Cette formation s'inscrit dans le nouveau projet pilote d'encouragement à l'intégration pour 2012-2014 de la Confédération et s'adresse aux professionnel-le-s qui encadrent des enfants de 0 à 4 ans. Elle ambitionne une approche de l'encouragement précoce en contexte multiculturel qui reconnaît et valorise les ressources de tous les acteurs accompagnant le développement des enfants au sein d'un partenariat visant la coéducation. Le but général est d'améliorer l'intégration préscolaire et scolaire de tous les enfants et de promouvoir l'égalité des chances.

#### **EVE DES CHAMPS-FRÉCHETS**

En 2013, l'EVE des Champs-Frêchets a accueilli 100 enfants sur 90 places autorisées par jour. Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

#### **Garantir la qualité pédagogique de l'accueil**

La qualité de l'accueil des enfants passe en premier lieu par la capacité d'une équipe à se questionner sur sa pratique et ses modes relationnels. Pour cela, 2 formations en interne ont été proposées au personnel de l'EVE. La première avait pour thème: «Comment bien dire ce qui ne me convient pas, pour construire une collaboration de travail harmonieuse, respectueuse et honnête». La seconde abordait «L'accompagnement des familles et le renforcement des compétences parentales», l'objectif étant d'encourager les parents à trouver leurs propres solutions et de les renforcer dans leur mission de parents.

#### **Construire les liens avec les parents**

L'accueil des enfants est bien sûr la mission première de l'espace de vie mais l'équipe de l'EVE met également l'accent sur la création de lien social entre des familles souvent isolées. Pour cela diverses nouvelles animations ont été proposées aux parents en 2013, notamment 2 ateliers de cuisine «parents enfants» le samedi matin. Durant ce moment convivial, parents et enfants ont confectionné ensemble différents plats qui ont ensuite été dégustés. Ces animations furent un succès et seront reconduites en 2014.

Il est important de garder les liens au-delà du temps d'accueil. Pour cela, un goûter destiné aux enfants qui ont quitté l'EVE en automne leur a été proposé en février. Ils purent ainsi revoir tant leurs anciens copains que les éducatrices. Pour la responsable et l'équipe, ce goûter avec les familles fut l'occasion d'écouter leurs récits sur leur nouvelle vie «d'écolier et de parents d'écolier».

### Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

Grâce aux animations et aux spectacles proposés aux plus petits, les enfants de l'EVE ont eu l'occasion de visiter l'exposition «à petits pas contés» à la bibliothèque du Forumeyrin et de s'émerveiller devant le spectacle de «Lian et le lotus» qui a été proposé par le Théâtre. Le grand projet de cette année fut la mise en place des «ateliers parlottes» dans les différents groupes: chaque 2 semaines, les enfants âgés de 3-4 ans se retrouvent dans un espace isolé avec l'éducatrice du groupe pour parler, partager, échanger sur «La Vie» en général, celle qu'ils vivent en eux et qu'ils mettent en mots et celle qui se vit dans le groupe d'enfants avec ses joies et ses difficultés. Ces temps de parole permettent aux enfants d'exprimer un point de vue, des ressentis, d'entendre ceux des autres et d'accepter que chacun voit le monde selon sa vision et sa personnalité. C'est un bel exercice d'expression de soi, d'écoute des autres et d'acceptation de la différence.

### Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble

Vivre ensemble et accepter la différence est un processus qui concerne tant les enfants que les adultes qui doivent collaborer entre eux. Après avoir travaillé sur une charte de bonnes pratiques entre adultes, la responsable et l'équipe se sont attelés en 2013 à l'élaboration d'une «charte pour l'enfant» dans laquelle, une fois encore, les valeurs de chacun ont dû s'accorder avec le projet pédagogique de l'institution. Dans cette même logique, les colloques réguliers et les rencontres avec le groupe des «garantes à l'application du projet pédagogique» ont permis d'affiner les modes

d'actions et d'améliorer chaque jour l'accueil des enfants.

Quant à l'apprentissage du «vivre ensemble», pour les enfants de l'EVE, c'est déjà de vivre chaque jour en multi-âge ! C'est également la rencontre lors des animations intergroupes ou des sorties des futurs écoliers, ou l'ouverture au quartier en se rendant au Jardin de l'Amitié ou à l'EMS du Jura.

### GARDERIE ARC-EN-CIEL

En 2013, la garderie Arc-en-Ciel a accueilli 130 enfants à temps partiel pour 120 places à mi-temps autorisées (60 le matin et 60 autres l'après-midi). Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

#### Garantir la qualité pédagogique de l'accueil

L'équipe a pu, durant cette année 2013, consolider son travail autour du projet pédagogique, harmoniser ses attitudes éducatives et renforcer sa pratique.

Dans le cadre de la mise en place des outils du programme éducatif «Jouer c'est magique», quatre collaboratrices de l'équipe sont allées observer la mise en place des ateliers aux «Couleurs du monde», une institution de Lancy, qui a développé cette approche depuis plusieurs années. Ceci a permis à l'Arc-en-Ciel de mettre en place un groupe pilote qui développe des projets spécifiques.

#### Construire les liens avec les parents

Nouer des liens avec les parents demande une attention particulière dès le début de l'année. Pour les renforcer au quotidien et favoriser l'intégration des familles dans la vie meyrinoise,

l'équipe de la garderie a développé divers moyens:

- » un espace «café-parents» a été mis en place pendant les temps d'adaptation. Les parents ont ainsi pu se rencontrer et discuter de leurs préoccupations pendant ce temps, si important et si chargé d'émotions, des premières heures où l'enfant est laissé dans le groupe;
- » en automne, une soirée sur le thème de l'alimentation et du sommeil a été proposée aux parents, animée par une diététicienne et une infirmière du Service de Santé de l'Enfance et de la Jeunesse. L'équipe a ouvert une garderie pendant ce temps, ce qui a permis aux parents de venir nombreux et aux enfants d'être accueillis dans un endroit connu avec des visages familiers. Une trentaine d'enfants ont été accueillis pour cette soirée;
- » une exposition a été organisée suite à des ateliers artistiques menés par une plasticienne. Lors du vernissage, les parents ont pu admirer les réalisations de leurs enfants tout en ayant une explication sur les techniques utilisées. Cette exposition a été suivie d'une verrée;
- » cette année, le traditionnel buffet canadien a inauguré une nouvelle formule puisque les enfants et les parents ont pu, avant de déguster les mets apportés, participer à une kermesse;
- » un atelier parents/enfants a été proposé en décembre autour de la confection de calendriers. Ces ateliers ont toujours beaucoup de succès et réunissent plus d'une centaine de personnes (enfants et adultes).

### Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

De nombreuses sorties ont été mises en place durant l'année 2013 avec quelques projets particuliers:

- » pour les enfants de 3-4 ans, cinq ateliers de gymnastique ont été proposés par l'Association «Pirouette». Ils leur ont permis de découvrir une vraie salle de gymnastique et de participer à des ateliers encadrés par des vrais maîtres de gym !
- » deux spectacles au Théâtre Forum: «Lian et le Lotus» et «Marrons et Châtaignes»;
- » un spectacle proposé dans l'institution pour la fête de Noël: «Tête en Lune»;
- » des «ateliers contes» dans le cadre d'une animation spécifique: «A petits pas contés» ouverte aux enfants de 1 année jusqu'à 4 ans à la bibliothèque de Meyrin.

### Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble

Pour faciliter la transition vers l'école, l'équipe de la garderie a organisé des visites de classes pour les futurs écoliers. Chacun d'eux a eu l'occasion de passer 2 heures dans une classe de l'école de Meyrin-Village.

### LA MARELLE: UN LIEU DE RENCONTRES ET D'INTEGRATION PARENTS-ENFANTS

De nombreuses familles de Meyrin appellent de leurs vœux un espace de rencontre pour permettre aux parents de se rencontrer avec leurs enfants. Depuis avril 2013, la garderie Arc-en-Ciel, soutenue par le service petite enfance, a lancé un projet pilote tous les vendredis matins. Nommé «La

Marelle», cet espace ouvert s'adresse à tous les Meyrinois accompagnés d'enfants non scolarisés qui souhaitent rencontrer d'autres parents et échanger dans un espace de jeux. Différentes nationalités et cultures se croisent et se rencontrent dans ces lieux. Les échanges sont riches et animés.

Une animation spéciale parents/enfants a été mise en place à la Marelle en décembre autour de la confection de cartes de vœux et de calendriers. Elle a réuni 10 mamans et 11 enfants.

### LE DEPANNAGE BEBE

En 2013, ce sont 36 familles meyrinoises qui ont utilisé le «dépannage bébé» du mercredi, ce qui a représenté 115 demi-journées d'accueil. Cette prestation unique dans le canton est extrêmement appréciée par la population. Elle est en augmentation par rapport à l'année dernière (en 2012: 19 familles et 95 demi-journées).

### SOUTIEN PEDAGOGIQUE AUX EQUIPES ET INTEGRATION DES ENFANTS A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

La «psychologue en soutien pédagogique aux équipes» a été appelée en renfort pour 59 enfants et a effectué 322 interventions en 2013, allant d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions d'équipe, des rencontres avec les familles et, pour 8 enfants et leurs parents, des participations à des réseaux interdisciplinaires.

Pour ces 8 enfants, les retards de développement étaient avérés, à l'origine connus ou non. 7 d'entre eux fréquentaient déjà une institution petite enfance (ci-après «ipe») de la Commune

l'année précédente. Le 8<sup>ème</sup> est arrivé en septembre 2013. Son accueil a pu être préparé en collaboration avec le service spécialisé qui l'accompagnait déjà avant son intégration en collectivité.

Pour 2 enfants, le retard touchait spécifiquement le domaine du langage. Les 6 autres présentaient des retards dans plusieurs domaines de développement.

### Les enfants non-suivis par un réseau spécialisé

Dans le courant de l'année, les équipes éducatives ont repéré 7 enfants de plus qui présentaient des retards ou des particularités dans un ou plusieurs domaines de développement et nécessitaient une orientation vers des spécialistes. Parmi ces 7 enfants, 2 appartiennent à la même famille.

Les familles ont été orientées vers les services compétents. 5 familles ont fait des démarches d'évaluation auprès de l'Office Médico-Pédagogique ou en cabinet privé. Sur ces 5 familles, 2 d'entre elles n'ont pas donné suite aux indications de traitement faites lors de l'évaluation et les 3 autres étaient en attente qu'une place se libère pour débiter le traitement indiqué (logopédie et/ou psychomotricité).

### Prévention

Trois enfants ont été identifiés comme étant «à risque» quant à leur développement en raison d'un contexte familial fragile (familles migrantes en grande précarité, troubles psychiques d'un parent). Leur intégration en collectivité avait été recommandée et soutenue par des partenaires du réseau (service éducatif itinérant, pédiatre, assistants sociaux) et visait une action préventive.

Par ailleurs, la psychologue a été appelée pour soutenir les équipes lors des situations suivantes:

- » accompagnement spécifique en collectivité;
- » suivi du développement;
- » difficulté d'adaptation en collectivité;
- » anxiété liée à la séparation;
- » difficulté de régulation du comportement.

Parmi les 59 enfants suivis par la psychologue durant l'année 2013, 24 d'entre eux étaient en âge de débiter leur scolarité obligatoire à la rentrée.

3 d'entre eux ont été orientés vers l'enseignement spécialisé par les partenaires du réseau et ont obtenu une place entre fin juin et fin juillet. Dans un cas, la crèche a pu participer au réseau de transition.

Les 21 autres enfants ont intégré l'école primaire de leur quartier. Pour 2 d'entre eux la psychologue a pu organiser une rencontre formelle avec le directeur d'établissement et les parents.

Par ailleurs, elle a rédigé pour 17 enfants un compte rendu des observations et des stratégies éducatives développées par l'équipe de l'institution petite enfance. Ces compte rendus écrits ont été remis aux parents afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, transmettre les informations à l'école.

Ce nouveau cadre d'accompagnement et de collaboration a été salué autant par les directeurs d'établissements que par les parents qui se sont sentis soutenus par le service petite enfance dans ce processus de transition. Il sera reconduit et affiné l'année prochaine.

**Statistiques au 31.12.2013**

Enfants accueillis par tranches d'âges	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
Moins de 2 ans	32	16	16	64
de 2 à 4 ans	68	74	114	256
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	100 (47♂-53♀)	90 (47♂-43♀)	130 (73♂-57♀)	320 (167♂-153♀)

Taux de fréquentation	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
2 jours par semaine (ou 2 demi-journées garderie)	1	0	0	1
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	38	27	50	115
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	31	35	44	110
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	30	28	36	94

Situations familiales et données sur le coût par IPE	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
Couples mariés	74	58	114	246
Couples non mariés	12	14	12	38
Parents séparés (non divorcés)	6	7	4	17
Parents divorcés	0	3	1	4
Familles monoparentales	6	7	7	20
Parents veufs	0	0	0	0
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 <sup>ème</sup> enfant)	11	8	10	29
Familles bénéficiant d'un rabais de 100% (3 <sup>ème</sup> enfant)	0	0	0	0

Données sur le coût	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel
Charges par place à 100% (en CHF)	39'430.-	39'398.-	29'728.-
Facturation par place à 100%	13'691.-	9'276.-	5'015.-
Participation de la collectivité par place à 100% (en CHF)	15'739.-	20'122.-	24'713.-
Participation du fonds intercommunal par place	10'000.-	10'000.-	

Accueil familial de jour	Eve des CF
Nbre enfants accueillis	63
Nbre de places équivalent plein-temps	32,57
Participation de la collectivité par place à 100% (en CHF)	16'532.-

# THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame M. Boget

## MANIFESTATIONS CULTURELLES

L'exercice 2013 aura été celui des grands chantiers. Celui, impressionnant, de l'entretien et de la mise en conformité des équipements du Théâtre, qui a vu pendant presque quatre mois la salle de spectacle et les sous-sol passer du trou béant à des ateliers techniques sécurisés, avec parois anti-feu, plate-forme élévatrice, passerelle rehaussée et sécurisée, sièges réparés. Tandis qu'en coulisse étaient menés deux projets plus discrets mais néanmoins cruciaux: la mise en place d'un nouveau logiciel de partage de l'information, d'une part, et l'évaluation de la nouvelle organisation du Théâtre par la société Shake Consulting, d'autre part. Tout ceci s'ajoutant aux activités

quotidiennes de la saison artistique, aux manifestations municipales et à l'accueil des activités des nombreuses associations meyrinoises.

En chiffres, les recettes se sont élevées cette année à CHF 1'064'287.70, soit 39.35% du budget global. La subvention de la commune de Meyrin s'élève à CHF 1'640'041.36, soit 60.65% du budget global (en baisse de 3,3% par rapport à 2012).

Le taux d'occupation du Forum a baissé en 2013, les travaux rendant impossible l'utilisation de la salle et des foyers de la mi-juin à fin septembre. Il reste cependant élevé, 243 jours d'occupation ou 66.58% (263 jours ouverts en 2012).

## RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

### Saison théâtrale

- » 31 spectacles (58 représentations, 12 scolaires primaires, 1 scolaire CO);
- » 3 spectacles en co-accueil (4 représentations);
- » 12 rencontres «bord de scène»;
- » 10 conférences-spectacles en appartement;
- » 2 ateliers de danse;
- » 1 banquet d'équinoxe, suivi d'un Bal Nègre;
- » 1 colloque sur les Roms;
- » 1 journée littéraire;
- » 1 projection de film.

### Services municipaux

- » 50 activités (dont 24 du service de la culture)

### Associations

- » 23 activités d'associations meyrinoises (dont 13 de l'AHVM)

### Locations

- » 4 manifestations privées (payantes);
- » 1 manifestation partenaire (gratuité).

## BILAN ARTISTIQUE

Deux étoiles des arts vivants ont honoré le plateau du Théâtre en 2013: Bob Wilson et Peter Brook. Le premier était en personne sur la scène, incarnant Krapp dans *La dernière bande*, de Beckett. Scénographie au cordeau, lumière et vidéo sophistiquées, sons de pluie et d'orage à vous faire frissonner l'échine. Public nombreux, composé en partie de spectateurs qui font rarement route vers Meyrin, amateurs d'art contemporain, inconditionnels de Bob Wilson. Ceux-là ont applaudi à tout rompre. D'autres ont été plus sceptiques, sinon carrément réfractaires... C'est le propre des œuvres radicalement originales que de susciter des avis tranchés. En octobre, Peter Brook fut plus consensuel; son adaptation tout en musique et en poésie d'une pièce sud-africaine, intitulée *The Suit*, a conquis le public, anglophone ou non, cultivé ou pas, chacun pouvait y trouver son compte. C'était que du bonheur de voir sortir du Théâtre, ces deux soirs, une foule souriante, presque dansante, animée d'une énergie suscitée par des acteurs et des musiciens de grand talent.

En revanche, les trois représentations du Dindon, de Feydeau, programmées au mois de mai, en partenariat avec le Service Culturel Migros Genève, n'ont pas rencontré le succès escompté.

La musique a été particulièrement présente, dans toutes les catégories de spectacles, théâtre et danse compris. Au concert du prodigieux pianiste Louis Schwizgebel-Wang ont succédé les explorations instrumentales de Khaled Arman, instrumentiste afghan accompagné de l'Orchestre du Grand Eustache, ou encore cette version concert de *West-Side Story* par les Percussions Claviers de Lyon, les fa-



La dernière bande



© Bruno Ansellem

West-Side Story



Quantum

D.R.

céties décalées du Yukulélé Orchestra of Great-Britain et, pour finir, les délires virtuoses d'Erika Stucky ou la célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Camus par la voix d'Abd Al Malik. Une belle diversité, représentative des métissages très en vogue en ce moment parmi les musiciens.

En danse, le Théâtre Forum Meyrin a eu le privilège d'accueillir trois créations romandes: La Nuit transfigurée, chorégraphie originale de Philippe Saire, sur la partition de Schönberg, jouée par Pierre Amoyal et la Camedata de Lausanne; Fenix, une pièce de Foofwa d'Imobilité, commandée au chorégraphe genevois par la Fenice de Venise; et enfin Quantum, création de Gilles Jobin, réalisée à la suite d'une résidence artistique au CERN. A propos de cette dernière, il faut dire qu'elle a donné lieu à une véritable aventure pour notre public, qui était convié à se rendre en car au CERN, sur le site de Cessy (15 km de Meyrin en direction de Divonne) pour visiter le LHC, entendre une conférence sur les recherches en cours et découvrir la pièce de Gilles Jobin dans un décor... spectaculaire ! A noter que chacun de

ces trois spectacles a pu bénéficier d'une contribution de la Fondation Meyrinoise du Casino, qui apporte généreusement sa pierre à l'édifice de la création en Suisse romande.

Dans la catégorie des spectacles estampillés «Famille», les représentations scolaires continuent à remporter un beau succès. Nous avons inauguré en janvier les représentations à destination des tout-petits, de 3 à 6 ans, permettant ainsi aux institutions de la Petite Enfance de bénéficier aussi d'au moins une sortie dans l'année. C'est toujours un moment d'émotion et une responsabilité importante pour l'équipe du Théâtre de voir débarquer ces groupes d'enfants qui pénètrent pour la première fois dans la salle de spectacle. On espère évidemment qu'ils auront envie de revenir. Depuis la rentrée de septembre, nous avons limité les représentations tous publics à une seule par spectacle (plutôt que deux précédemment), le mercredi à 19h00. Elles sont généralement bien fréquentées.

Pour terminer ce rapide tour d'horizon de la saison, citons encore deux

événements majeurs. En novembre, la venue d'un spectacle sur les Roms par des artistes Roms, *Open for Everything* et qui a donné lieu à un colloque d'une journée, organisé par la Haute Ecole de travail social. Plus de quatre-vingts participants, venus de plusieurs cantons suisses et de France, ont pu échanger sur leur pratique et leurs expériences en lien avec ces populations. En décembre, grande première pour le spectacle de Noël réservé aux familles: nous avons accueilli le Cirque Aïtal, un couple d'acrobates finlandais, se produisant sous chapiteau. Il aura fallu trois ans d'effort pour rassembler toutes les synergies (et les autorisations) nécessaires à l'implantation de ce chapiteau sur le territoire communal, mais quelle récompense ! Tous ceux qui ont vu la toile rouge et jaune émerger du brouillard qui nappait le parking du Centre sportif ces matins d'hiver, les jolies guirlandes lumineuses qui faisaient la nique aux étoiles dans la nuit glaciale, toutes les familles qui se sont déplacées pour voir le spectacle ont été, nous pouvons l'affirmer, enchantées. Pour l'équipe technique, ce fut une expérience nouvelle de devoir assurer cet accueil hors



Sens Orient

les murs, avec le concours de quatre autres services municipaux. Une belle réussite, qui donne envie de reproduire l'expérience !

#### COMMUNICATION, ACCUEIL ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

L'activité pour le secteur communication reste intense. Un effort particulier a été fourni en 2013 pour toucher les familles et renouveler le public.

##### Billetterie

- » Il est désormais possible d'imprimer directement les billets à domicile. Plus besoin de passer au guichet pour récupérer les billets achetés en ligne. Un gain de temps fort apprécié.
- » Pass Eco: il coûte CHF 50.- et fait bénéficier de places à CHF 15.- sur la grande majorité des spectacles. Offre valable sur les places en Catégorie 2. En comparaison, le Pass Forum coûte CHF 130.- en plein tarif.

##### Accueil

- » Pour l'ensemble de l'année 2013, le total des recettes du bar s'élève à CHF 86'315.55.

» Le bar et la cuisine étant tous deux des prestataires en lien direct avec la qualité d'accueil, ils sont depuis la rentrée 2013 rattachés au secteur communication et accueil.

- » Un menu ou un goûter est offert avant les spectacles de la catégorie Famille à tous les enfants détenteurs du Pass Famille (CHF 5.- pour les autres enfants). Un espace de jeu a été installé au centre de l'espace de restauration, qui fait la joie des petits spectateurs (et la paix pour les parents).

##### Développement des publics

- » Un nouveau partenariat développé avec la société Ron Orp, un agenda électronique dont la majorité du lectorat est âgée de 25 à 34 ans. La newsletter compte 13'000 lecteurs, dont les trois quarts au bout du lac.
- » Des actions de promotion ciblées ont été entreprises afin de conquérir le public anglophone lors de l'accueil de deux spectacles en langue anglaise (sur-titrés en français, bien sûr!): *La Dernière Bande/ Krapp's Last Tape*, mis en scène par Robert Wilson (février)

et *The Suit*, mis en scène par Peter Brook (octobre).

- » Des actions de promotion ciblées sur la Genève internationale ont été menées lors du lancement de la saison 2013-14, exceptionnellement constituée de 17 spectacles (sur 36 inscrits à l'abonnement) ne nécessitant pas la maîtrise du français.

##### PARTENARIATS

En 2013, comme pour les années précédentes, les partenariats sont toujours aussi essentiels aux activités du Théâtre. Qu'ils soient institutionnels, culturels, financiers, ils sont source de dialogues, partages de valeurs, rencontres, mais également un soutien financier précieux et indispensable à l'accueil de pépites artistiques, productions importantes ou jeunes pousses novatrices.

Les arts de la scène sont par essence vivants et non pas figés. Il en est de même pour les partenariats. Certains s'arrêtent sans fâcherie ni conflit, d'autres se créent à la faveur d'un projet ou d'une rencontre. Le théâtre de Carouge et la Société de lecture s'en

vont, la Fondation Meyrinoise du Casino et l'Association de danse contemporaine (ADC) s'en viennent.

L'accueil en mai du 1<sup>er</sup> Forum économique de Meyrin nous a permis de nouer des contacts auprès de sociétés implantées sur la Commune et permettent l'espoir de développer encore, sous diverses formes, nos partenariats.

Fidèle parmi les fidèles, le Service Culturel Migros Genève continue l'accompagnement de nos saisons en co-accueillant cinq spectacles, de même que la Bâtie - Festival de Genève avec qui nous explorons les nouvelles tendances. Meyrincentre a soutenu deux spectacles inscrits dans le riche éventail des manifestations organisées à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Centre commercial. L'AHVM (Association des Habitants de la Ville de Meyrin) bénéficie toujours d'une belle visibilité dans l'enceinte du Théâtre même si la forme du partenariat évolue en fonction des projets.

Pour les étudiants, les jeunes de moins de 20 ans et les spectateurs avec un revenu plus modeste, la Ville de Genève et le Fonds Intercommunal subventionnent l'achat de billets grâce à la carte 20 ans/20 francs, au crédit jeunesse et au chéquier Culture.

En termes de réseau, les liens sont toujours aussi solides avec le Passe-danse, le Pool romand des théâtres d'accueil, Château-Rouge à Annemasse. JazzContreBand, Vidy-Lausanne, les Bouffes du Nord à Paris complètent ces relations.

En 2013, nous avons pu collaborer avec l'association Roman des romands, la Haute Ecole de Travail Social de Genève et poursuivi le par-

tenariat avec le magasin de musique Plain Chant et, évidemment, travaillé avec toutes les associations et sociétés meyrinoises ayant utilisé à l'occasion le Forum.

#### SECTEUR TECHNIQUE SCÈNE

Du côté du secteur technique, toujours fortement mis à contribution par le montage et le démontage des spectacles, ainsi que par la mise à disposition des équipements techniques utiles au bon déroulement des manifestations, l'année a été ponctuée d'événements importants, parfois semés d'embûches, qui ont requis des trésors d'astuces.

- » Le 40<sup>ème</sup> anniversaire du Club des aînés a été célébré dignement le 19 mars, avec apéritif, repas et concert d'Alain Morisod en point d'orgue.
- » La 1<sup>ère</sup> édition du Meyrin Economic Forum s'est tenue du 29 au 31 mai. Cette importante manifestation organisée par la Commune a été le rendez vous de plusieurs entreprises meyrinoises qui ont pu se présenter sur divers stands installés dans les foyers du Théâtre et qui a donné lieu à plusieurs conférences, débats, rencontres, ateliers. L'accueil de toutes ces entreprises a généré un gros travail technique pour l'organisation des stands, le réseau informatique, les diverses projections et régies son.
- » Durant les mois de juin à septembre, une première tranche de travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin ont été réalisés. Ainsi, le compartimentage des locaux entre la salle, la scène, les sous-sols et les loges a été réalisé selon les normes de la prévention des incendies (AEAI). Une plate-forme élévatrice a été

installée permettant une meilleure circulation du matériel, ainsi qu'une sécurisation du travail des techniciens et des artistes, la trappe du milieu de scène étant supprimée. Le monte-charge intérieur, de même que la plateforme extérieure ont également pu être rénovés. La passerelle technique du «cadre de scène» a été surélevée améliorant la sécurité des techniciens lors des installations du matériel de scène des manifestations accueillies et, pour le public, les sièges défectueux et présentant un danger lors d'une éventuelle évacuation ont été changés. Il reste à faire, dans cette première étape des travaux, les modifications liées à l'éclairage de la salle.

- » Les 11 et 12 octobre, c'est le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM) qui a mobilisé l'équipe technique: Big band de Dardagny, apéritif, repas et show de Yann Lambiel.
- » Et enfin, en décembre, aboutissement d'un projet de longue haleine: l'implantation du chapiteau du Cirque Aïtal sur le parking du Centre sportif. Exemple réussi d'une collaboration étroite entre plusieurs services de la Commune: l'urbanisme pour définir le site le plus approprié, l'environnement pour aménager ledit site, la police municipale pour en assurer l'accès et la sécurité, et les sports, qui ont mis à disposition certains équipements, arrivée d'eau et d'électricité.

#### BÂTIMENT ET SÉCURITÉ

Afin de répondre à la demande de baisse de consommation énergétique, depuis 2011 nous avons pris diverses dispositions, qui ont permis une baisse

d'environ - 28% sur l'ensemble de l'année 2013.

Dans un premier temps, nous avons fait appel à un chauffagiste, pour qu'il équilibre la distribution de chauffage au sol dans les divers locaux du Théâtre Forum Meyrin (TFM). Nous avons utilisé le bâtiment de la bibliothèque comme bâtiment pilote; il a été installé sur les nourrices de distribution du chauffage au sol, des servomoteurs pilotés par des sondes d'ambiance, et remplacer les circulateurs par des pompes à débit variable (qui régulent en fonction de la demande). Ces modifications seront également portées aux autres bâtiments du TFM, restaurant et au bureau de l'AHVM, dans les foyers (couchant, central, levant) ainsi qu'à l'administration.

Nous avons également supprimé les interrupteurs et continué d'installer des détecteurs de proximité dans tous les locaux, WC, couloirs, où c'était possible, afin de diminuer la consommation électrique et l'usure des lampes. Nous faisons également l'étude du changement des éclairages de service des divers locaux, bureaux, façades, salles d'expo, foyers, bibliothèque, restaurant, patio, etc. par du LED.

Nous avons remplacé la régulation et les moteurs servant à ventiler la grande salle et les foyers par une nouvelle génération de commande et de moteur plus économique en énergie.

Les condenseurs à eau de la climatisation des bureaux de l'administration et des frigos de la cuisine du TFM ont

été remplacés par des évaporateurs à air à circuit fermé, ce qui permet de diminuer la consommation de l'eau au tout à l'égout.

Au niveau sécurité, nous avons procédé à la mise en conformité du parc des extincteurs du TFM. Pour des raisons de sécurité et pour augmenter le nombre de personnes dans le foyer central, nous avons fait installer une barre anti-panique sur la porte principale de l'entrée du TFM. Nous avons également mis en conformité le patio en cas d'évacuation en changeant le système de fermeture des 4 portes coulissantes (moteur et coulisse). Le rideau de fer côté Jura (stade de foot) a été changé. Nous avons sécurisé le périmètre du bâtiment en installant des cylindres électroniques.



D.R.

# ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## GESTION DES DÉCHETS

**Evolution des quantités collectées**  
Avec une augmentation de la population de 180 habitants, les quantités de déchets collectés à Meyrin ont baissé en 2013 de 208 tonnes par rapport à 2012, toutes fractions confondues, pour atteindre 9'537 tonnes. La part de déchets incinérés a baissé de 172 tonnes, soit 82% du tonnage en diminution. Globalement, 48% de déchets ont été soustraits à l'incinération en 2013, ce qui représente une progression de 0,4% par rapport à 2012. Le potentiel d'amélioration réside dans la poursuite de l'implantation d'équipements de collecte performants, l'intensification de la sensibilisation et de l'information, des contrôles accrus et des mesures de répression appropriées.

## ESPACES VERTS

### Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

Réalisé sur la base d'un travail semestriel développé par des étudiants de la haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture (HEPIA), cet aménagement floral, qui est resté 4 mois sur la place de Meyrin-Village, a mis en valeur un espace très minéral au moyen d'une végétation constituée notamment de plantes potagères et condimentaires. L'équipe lauréate a été retenue parmi neuf candidats qui ont présenté des projets toujours créatifs et audacieux, axés sur la durabilité, malgré leur caractère éphémère. La végétation légumière ou ornementale a illustré les marchés urbains sur lesquels sont commercialisés les produits potagers. La rigueur des étals au centre de la place a contrasté avec une organisation plus libre de l'installation située à proximité de la salle Verchère, tout en offrant dans les deux cas un agrément végétal généreux. Les contenants des plantes mises en terre étaient des harasses en bois,



Aménagement estival de la place de Meyrin-Village

© Alexis Gliaus



Plantes grimpantes le long de la salle Antoine-Verchère

© Jérémy Astorg

réutilisables à l'issue du démontage de cette installation temporaire. Outre l'intérêt de cette option en termes de développement durable, une approche audacieuse de valorisation de matériaux agricoles pour un aménagement de cette nature a constitué un défi novateur significatif, à relever dans le cadre de cette démarche pédagogique et didactique.

### Obtention de deux distinctions florales

Un concours intercommunal de fleurissement du domaine public, organisé par la société genevoise d'horticulture,

a été mis sur pied la première fois en 1970 par des professionnels de l'horticulture, dans le but d'inciter les collectivités locales à offrir aux habitants des décorations florales qui agrémentent l'espace public. En 2013, le 1<sup>er</sup> prix du concours intercommunal de fleurissement du domaine public décerné à la commune genevoise la mieux fleurie parmi celles qui comptent plus de 15'000 habitants, a été attribué à Meyrin, la ville de Genève étant hors concours. D'autre part, le 1<sup>er</sup> prix du concours intercommunal de fleurissement, toutes catégories confondues, a aussi été octroyé à Meyrin, qui a été

désignée comme étant la commune genevoise la mieux fleurie du canton. Ce prix est assorti d'une coupe, de deux panneaux mentionnant cette distinction, à placer sur les panneaux d'entrée et sortie de la localité, ainsi que d'un bon d'achat d'une valeur de CHF 2'000.- à faire valoir auprès des pépinières genevoises à Bernex.

#### Prix spécial Pro Natura

Ce prix a été octroyé par Pro Natura à la ville de Meyrin pour sa politique active en matière d'aménagements et d'entretien des espaces verts respectueux de la nature et de l'environnement. Ont été également offerts un ouvrage réalisé par Pierre Baumgart, en association avec Pro Natura, intitulé «Carnet de Nature – Genève et sa région», ainsi que le livre «Cent ans de Nature à Genève», réalisé par MM. Robert Hainard et Gilles Mulhauser, en charge de la direction générale de la nature et du paysage. Les mesures prises induisent une protection de la biodiversité, qui constitue un patrimoine dont l'importance n'est plus à démontrer. En effet, la diversité biologique représente la vie sous toutes ses formes, notamment les espèces animales et végétales qui remplissent de nombreuses et inestimables fonctions pour la planète et pour l'homme. Depuis 1994, la Convention sur la biodiversité oblige la Suisse à mettre en œuvre une stratégie nationale pour la biodiversité. Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer, en particulier dans le cadre des soins apportés aux espaces verts publics. Plus la diversité biologique est riche, mieux elle pourra faire face aux changements et menaces, en particulier climatiques. La ville de Meyrin est très active pour préserver les milieux vivants et c'est à ce titre qu'elle a obtenu le prix décerné par Pro Natura Genève en 2013.

#### Jardin alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin alpin accueille sur demande des groupes de personnes intéressées. Le samedi 2 mars 2013, ont été accueillies par le service de l'environnement, la Société genevoise d'horticulture et la Société romande des amis des roses. Cette rencontre a permis aux participants d'apprendre les techniques de plantation des rosiers par un éminent rosériste romand, ainsi que les techniques traditionnelles d'attache des branches de rosiers grimpants au moyen de rameaux d'osier. Une démonstration des techniques de taille des rosiers a également été présentée. Enfin, une visite commentée a été suivie par les participants qui ont pu découvrir les différentes facettes du Jardin alpin, notamment les végétaux ligneux. Le 31 août 2013, le comité directeur de la Fondation suisse pour la dendrologie, constitué des meilleurs spécialistes des arbres de notre pays, a participé à une visite guidée et pu découvrir les richesses du patrimoine arboré meyrinois. D'autre part, le Jardin alpin a participé à la semaine didactique des Jardins botaniques suisses du 17 au 22 juin 2013, qui a touché un public varié.

#### Plantations compensatoires d'arbres à grand développement

Après les plantations importantes effectuées dans le cadre des travaux liés à l'arrivée du tram à Meyrin, le programme de renouvellement des arbres communaux se poursuit selon la planification en cours. D'autre part, lorsque des abattages sont nécessaires en raison de réalisations communales, ils doivent être compensés par des plantations de jeunes sujets. Des arbres ont dû être abattus pour la construction du boulodrome et c'est

pourquoi, conformément aux dispositions légales placées sous le contrôle de la direction générale de la nature et du paysage, des plantations compensatoires ont été effectuées. Il s'agit de deux micocouliers, de trois pins sylvestres et de huit chênes à port fastigiés. Ces derniers, de par leur forme érigée, brisent les lignes horizontales du bâtiment, ce qui constituera à terme une mise en valeur visuelle marquante de ce site.

#### Donation d'une forêt

La Commune a reçu une parcelle forestière d'une surface de 5'770 m<sup>2</sup> située dans le périmètre des bois de la Maille. Ce bien a été cédé gratuitement à la collectivité meyrinoise par ses propriétaires, domiciliés respectivement à Meyrin et aux Avanchets. La maîtrise foncière de parcelles dans les forêts meyrinoises apporte une plus-value patrimoniale à la Commune et



Plantations compensatoires le long du boulodrome

permet de rationaliser la gestion forestière dans le respect de la durabilité. Les autorités communales ont exprimé toute leur gratitude aux donateurs pour cet acte citoyen généreux au profit des générations futures.

### ESPACES DE JEUX

L'ensemble des places de jeux de Meyrin fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre.

#### Création d'un mini-golf au centre sportif de Maisonnex

Cette espace ludique, opérationnel dès le mois d'avril 2014, constitue une offre complémentaire des installations sportives et de détente à la disposition des usagers du centre sportif de Maisonnex. L'implantation et l'aménagement des abords de ce nouvel équipement ont été exécutés par le service de l'environnement.

### TRAVAUX DIVERS DE GÉNIE CIVIL

Outre les travaux courants de maintenance du domaine public, des petits aménagements ont été exécutés par l'équipe des travaux techniques.

Des abribus ont été implantés respectivement à la rue des Vernes et à l'avenue Sainte-Cécile, afin d'améliorer le confort des usagers des transports en commun.

Un portail a été placé au chemin de la Berne pour éviter la pénétration de véhicules privés dans les terrains agricoles.

Une cunette a été élargie au chemin de la Maille, pour améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement lors des périodes de fortes précipitations.

Le tronçon du chemin Vert qui relie celui-ci au chemin de la Citadelle a été réaménagé à la suite d'une forte érosion pendant les périodes de pluie. Ce parcours piétonnier répond à un besoin des usagers qui se rendent à pied dans la cité.

Une barrière d'accès à la station de tri des déchets ménagers volumineux du centre de voirie et horticole a été installée. Cet équipement permettra de mieux contrôler les apports de déchets ainsi que leur provenance.

Le gril du terrain Jakob, endommagé par des personnes peu respectueuses des équipements publics, a été remplacé par un nouvel espace réservé aux grillades.

### CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu de l'augmentation des épisodes pluvieux de forte intensité. Outre l'entretien des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires, un drainage a été réalisé à la promenade des Ailes, sur demande des habitants du quartier, afin de favoriser l'écoulement de l'eau excédentaire en cas de pluie.

D'autre part, la parcelle agricole communale située en France voisine sur la commune de Prévessin a été drainée le long du chemin d'accès à la route de



Espace de grillades au terrain Jakob



Chantier de drainage à la promenade des Ailes



© Jérémie Astorg

l'Europe. L'intervention a été rendue nécessaire par un réaménagement du chemin dans ce périmètre. La surface de culture couvre environ 13 hectares qui sont loués par la Commune à cinq agriculteurs meyrinois.

#### VIABILITÉ HIVERNALE

Durant l'année civile 2013, il n'y a eu pas moins de 43 interventions d'épandage de sel sur les routes et de granulés à effet antidérapant, neutres pour l'environnement sur les trottoirs. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important a été consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun. Les nombreux obstacles sur la voie publique, inhérents aux nouveaux aménagements de l'espace urbain, complexifient les interventions, notamment en termes d'accès aux différents sites. C'est pourquoi, dans une logique d'amélioration continue, de nouvelles techniques sont mises en œuvre, au moyen d'engins étroits

et maniables, afin d'optimiser la sécurisation du domaine public.

#### MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou des milieux associatifs. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités ont jalonné l'année 2013, notamment la semaine de la mobilité, Meyrin-les-Bains, Octopode, ainsi que le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM). Cet événement a notamment été marqué le 12 octobre 2013 par la plantation d'un tilleul entouré d'un banc circulaire offert aux Meyrinois par l'AHVM.

#### Meyrin propre

La 13<sup>ème</sup> édition de l'action *Meyrin propre* a été organisée conjointement avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) et a rencontré un vif succès le 20 avril 2013.

L'engagement des nombreux bénévoles a permis d'améliorer la qualité d'habitat des Meyrinois par le ramassage des débris inertes abandonnés sur le domaine public par des personnes peu respectueuses de l'environnement.

#### CIMETIÈRES

En 2013, 73 personnes défrites ont été inhumées dans les cimetières communaux, dont 23 corps ont été déposés dans les carrés à la ligne ou dans des concessions, 16 urnes dans les carrés de tombes cinéraires, 15 urnes dans le jardin du souvenir et 13 urnes dans le columbarium du cimetière de Feuillasse. Au cimetière de Meyrin-Village, 5 urnes ont été déposées sur des tombes et un corps a été inhumé dans une concession.

#### INTÉGRATION SOCIOPROFES- SIONNELLE

La collaboration entre cette unité et l'Antenne Objectif Emploi (AOE) s'est poursuivie en 2013, ce qui a permis une bonne adéquation entre les besoins sociaux des personnes momentanément en difficulté et les possibilités d'accueil au sein du service de l'environnement. Sur le plan opérationnel, les personnes accueillies ont participé à divers travaux d'entretien du domaine public. Ceux-ci, selon leur nature, peuvent être permanents tout au long de l'année ou au contraire saisonniers. Les principales tâches comportent le nettoyage de différentes parcelles communales ou divers transports, l'entretien de certains éléments du mobilier urbain, de même que la tonte du gazon, le ramassage des feuilles mortes en automne ou encore le déneigement manuel de certains sites piétonniers.

# FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le bouclage des comptes de l'exercice présente un résultat négatif de CHF 5'058'343, ce dépassement des charges, d'un montant non négligeable puisqu'il représente plus de cinq millions de francs, ne devrait toutefois pas surprendre car il est en totalité dû au montant de CHF 7'159'183 versé pour la recapitalisation de la caisse de pension des employés de la commune de Meyrin. Cet apport, prévu dans l'article 31 des statuts de la caisse de pension CAP, a été voté favorablement par le Conseil municipal lors de sa séance du 5 mars 2013.

Cette charge extraordinaire n'avait pas été intégrée dans notre budget de fonctionnement 2013 car au moment de la présentation du budget, le montant de la recapitalisation de la CAP n'était pas encore connu.

La perte de CHF 5'058'343, a été entièrement financée par la fortune communale et ne demandera donc pas de plan de redressement financier à la surveillance des communes. D'ailleurs sans cette charge exceptionnelle, les comptes auraient clôturé avec un résultat positif de CHF 2'100'839.

Les recettes fiscales globales sont de 1.65 % supérieures au budget, soit CHF 1'326'459. Pour les personnes physiques, nous avons un écart défavorable global de CHF 2'688'440 dont CHF 2'535'658 concernent la production de l'année 2013 et CHF 152'782 les rectificatifs des années précédentes. En ce qui concerne les personnes morales nous avons un écart favorable global de CHF 4'454'600 dont CHF 2'229'546 pour la production de l'année 2013 et CHF 2'225'054 pour les rectificatifs des années pré-

cedentes. La taxe professionnelle est en recul de CHF 931'399 par rapport au budget, et les recettes provenant du fonds de péréquation sont supérieures de CHF 488'828. Ces résultats démontrent encore une fois la difficulté de l'estimation des recettes fiscales.

Le Conseil administratif avait prévu, dans son budget, une embellie fiscale sur les revenus pour 2013. En effet, il avait envisagé des recettes supplémentaires de CHF 2'500'000 par rapport aux prévisions cantonales, en tenant compte des rectificatifs des années précédentes. Cette vision était correcte puisque les bonis sur les années précédentes s'élèvent à CHF 2'072'272.

Toutefois, les recettes fiscales 2013 restent des estimations et il faudra plusieurs années pour finaliser les véritables recettes fiscales 2013. Les correctifs sur les années précédentes nous sont annoncés chaque année par l'AFC et ceux-ci peuvent apporter des résultats favorables comme c'est le cas cette année, mais également défavorables.

Les autres recettes sont quant à elles inférieures de CHF 468'048 au budget prévu.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement, sans prendre en considération le montant extraordinaire versé à la CAP, se soldent avec un montant non dépensé de CHF 1'230'349 par rapport aux estimations prévues.

A ce niveau, il est important de différencier les éléments sur lesquels le Conseil administratif et nos chefs de services ont une influence: les charges de personnel et de biens et services, et les autres charges sur lesquelles nous

n'avons pas d'emprise. Pour les ressources humaines, sans tenir compte du montant versé à la CAP, nous avons un écart favorable de CHF 1'868'859 provenant principalement de la non utilisation de postes au budget liée au report de certains projets. Pour les charges de biens et services, l'économie se monte à CHF 1'278'603, elle peut être attribuée aux chefs de services et leurs équipes. Quant aux autres charges, elles sont supérieures au budget de CHF 1'917'114, il s'agit principalement des pertes sur débiteur des impôts et des provisions liées aux impôts, de la rétrocession d'une partie de l'impôt à la source aux communes françaises, et de notre participation au financement du fonds intercommunal. Ce montant inclut également les provisions ou pertes sur débiteurs de la taxe professionnelle.

En conséquence, nous tenons à remercier chaleureusement, toutes et tous les chefs de services de notre administration pour avoir compris le sens de la rigueur demandée par le Conseil administratif, et surtout d'être parvenus à tenir leurs budgets, voire à les réduire grâce à une méthodologie de travail où efficacité rime avec ténacité.

Le résultat 2013 démontre que la démarche rigoureuse sur les dépenses de fonctionnement communales, exigée à notre administration par le Conseil administratif lors de l'élaboration du budget 2013, était non seulement nécessaire mais indispensable et doit être le fil conducteur pour les années à venir. N'oublions pas que notre commune a de nombreux projets en cours qui auront des incidences non négligeables sur les résultats des années à venir.

Pour conclure, un regard sur l'avenir. Les prévisions économiques envisagées par les divers instituts de recherche conjoncturels pour cette année et l'année prochaine, annonceraient d'une manière générale une évolution moyenne pour le PIB de l'ordre de 2% pour cette année 2014 et de 2,2 % pour l'année 2015.

Ces prévisions permettent de regarder l'avenir avec confiance, tout en restant

vigilants dans le suivi économique ces prochains mois, car quelques nuages pourraient assombrir l'embellie observée.

Par exemple, les conséquences du vote du 9 février ou nos différends avec l'Europe, des projets de révision de la fiscalité des entreprises, de l'imposition à la commune de domicile et de la suppression de la taxe professionnelle, dont les conséquences

pourraient être très négatives pour notre commune.

Souhaitons que le renouveau économique actuel perdure, que celui-ci ne soit pas contrecarré par des événements divers, dont ceux évoqués au paragraphe précédent.

Au nom du Conseil administratif  
**Jean-Marc DEVAUD**  
Maire

	<i>Ecartés Réel 2013</i>		RÉEL 2013	BUDGET 2013	RÉEL 2012	RÉEL 2011
	<i>Budget 2013</i>	<i>Réel 2012</i>				
<b>Charges</b>	5'928'834	10'442'170	97'048'690.81	91'119'857	86'606'520.80	85'288'704.81
<b>Revenus</b>	858'411	4'072'841	91'990'347.15	91'131'936	87'917'506.37	85'378'556.27
<b>Résultats</b>	-5'070'423	-6'369'329	-5'058'343.66	12'079	1'310'985.57	89'851.46

#### ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2013 et aux comptes de l'exercice 2012, les comptes 2013 laissent apparaître les résultats suivants:

Le bouclage de l'exercice 2013 présente un excédent de charges de CHF 5'058'343.66. Il est important de rappeler que ce résultat négatif est dû à la comptabilisation d'un montant de CHF 7'159'183.- destiné à financer l'apport extraordinaire prévu à l'article 31 du projet de statut de la CAP tel que prévu par la délibération No 2013-05A votée favorablement par le Conseil municipal en séance du 5 mars 2013. Sans ce crédit budgétaire supplémentaire, les comptes 2013 auraient bouclé avec un résultat positif de CHF 2'100'839.34.

L'autofinancement (*Nature 331 Amortissements du PA, plus/moins le résultat d'exercice*) dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 6'716'982, contre CHF 12'290'161 prévus au budget 2013. Cette diminution étant principalement liée à l'absorption de la perte 2013.

#### REVENUS

Par rapport au budget 2013, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 858'411 soit de 1% et une augmentation de CHF 4'072'841 ou de 5% par rapport aux comptes 2012. Les recettes fiscales, Taxe professionnelle incluse, représentent le 88.5% de nos revenus.

#### Impôts

Les recettes fiscales sont en hausse de 1.65% par rapport au budget 2013,

les correctifs d'impôts sur exercices précédents, expliquent cette augmentation, particulièrement pour les personnes morales.

**Les impôts sur les personnes physiques**, restent en dessous des prévisions budgétaires. Elles sont inférieures de CHF 2'688'440 ou de 5.8% par rapport au budget 2013 et de CHF 531'417 ou 1.2% par rapport à 2012. La production 2013 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale à CHF 42'614'342, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 1'097'218.

**Les impôts sur les personnes morales** sont en augmentation de CHF 4'454'600 ou de 23% par rapport au budget 2013 et en augmentation

de CHF 7'829'491 par rapport aux comptes 2012. La production 2013 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale à CHF 20'279'546, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 3'475'054.

**La Taxe professionnelle communale** est en diminution de CHF 931'399 par rapport au budget 2013 et de CHF 1'228'402 par rapport aux comptes 2012.

#### Revenus des biens

En diminution de CHF 191'918 par rapport au budget 2013 et de CHF 3'461'233 par rapport aux comptes 2012 (cet écart est dû à la comptabilisation en 2012 du produit de la vente de Télémeyrin de CHF 3'429'334.66).

#### Revenus divers

Cette rubrique diminue de CHF 305'979 ou de 4% par rapport au budget 2013 et de CHF 103'479 par rapport à 2012. Le report de la mise en place de la nouvelle réglementation sur le stationnement n'a pas permis d'engendrer les recettes de CHF 600'000 prévues au budget, ce qui explique largement cette diminution.

#### Parts à des recettes et contribution sans affectation

Cette rubrique est alimentée principalement par la part communale des rétrocessions des compagnies d'assurances incendie, versées par le Canton pour un montant de CHF 195'999.20.

#### Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 4'815 par rapport au budget 2013 et de CHF 8'651 par rapport aux comptes 2012. Les principales sources de revenus qui

alimentent cette nature sont les remboursements des frais du groupement intercommunal PC pour CHF 39'826 et des frais du groupement intercommunal CAS pour CHF 52'087.

#### Subventions et allocations

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont les subventions GIAP de CHF 132'966.- et les subventions accordées au Théâtre Forum pour CHF 89'176.

#### CHARGES

Par rapport au budget 2013, les charges sont en augmentation de CHF 5'928'834 ou de 7%, par rapport aux comptes 2012, elles sont en augmentation de CHF 10'442'170 ou de 12%.

*Toutefois, en ne tenant pas compte de l'apport extraordinaire de CHF 7'159'183 pour la CAP, les charges, par rapport au budget 2013 seraient en diminution de CHF 1'230'349 ou de 1% et en augmentation de CHF 3'282'987 ou de 4% par rapport aux comptes 2012.*

#### Charges du personnel

Avec un total de charges 2013 de CHF 43'905'022 et un budget de CHF 38'546'301, les charges du personnel 2013 présentent un dépassement de CHF 5'358'721.

Ce dépassement est dû à l'apport extraordinaire de CHF 7'158'183 en faveur de l'institution de prévoyance (CAP). Le montant de cet apport n'était pas connu lors de l'établissement du budget.

L'apport CAP mis à part, les charges du personnel présentent un différentiel non utilisé de CHF 1'799'462, soit 4,6% de la masse salariale.

#### Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 17% des charges, en diminution de CHF 1'278'603 ou de 7% par rapport au budget 2013 et en diminution de CHF 518'833 par rapport à 2012.

Voici les principales économies réalisées par rapport au budget :

*Coûts spectacles TFM CHF -66'000, Entretien bâtiments Forum CHF -60'000, Entretien immeubles Gérance CHF 321'000, Energies (eau - électricité - combustibles) CHF -258'000, Entretien bâtiments & terrains Sports CHF -171'000.*

#### Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2013 ont été couvertes par la trésorerie.

#### Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de cette Nature est fortement influencée par les pertes sur débiteurs sur impôts, les provisions sur reliquat et par les provisions sur impôts estimés. Sur ces différents postes on enregistre une augmentation de CHF 1'429'135 par rapport au budget 2013.

#### Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 19'380 par rapport au budget 2013 et en augmentation de CHF 56'775 par rapport aux comptes 2012.

#### Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 618'106 ou de 8% par rapport

au budget 2013, et en diminution de CHF 467'973 ou de 5% par rapport aux comptes 2012.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 6'518'454 qui nous est communiqué par l'Administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal dont le montant de CHF 1'896'651 nous est également communiqué par l'Administration fiscale cantonale.

#### Dédommagements à des collectivités

Ce poste diminue de CHF 37'506 par rapport au budget 2013 et augmente de CHF 293'476 par rapport aux comptes 2012.

Dans cette rubrique figurent: *Cotisations ACG CHF 581'418, Participation frais SIS CHF 865'228, Frais GIAP-Parascolaire CHF 1'152'752, Frais de perception des impôts CHF 1'982'684, Traitement des déchets CHF 1'777'452.*

#### Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 112'002 ou de 2% par rapport au budget 2013 et augmente de CHF 65'465 par rapport aux comptes 2012.

### INVESTISSEMENTS 2013

Evolution des investissements nets de 2008 à 2013 (en CHF '000):

<b>Investissements bruts</b>	<b>CHF 31'535'795.00</b>
<b>Subventions</b>	<b>CHF 405'979.05</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>CHF 31'129'815.95</b>

#### Les postes les plus importants ont été les suivants:

Assainissement de la cité	7'156'688
Ecole Boudines bâtiment parascolaire	3'920'985
Rénovation école Boudines	3'870'834
Collecteur av. Mategnin - Ste Cécile	2'406'749
Bâtiment provisoire école Boudines	2'212'685
Entretien/mise conformité équip. TFM	905'194
Vergers aménagement ext. publics/privés	807'666
Assainissement patinoire extérieure	508'475
Routes/Collecteurs commu. Vergers	494'168
Assainissement & amélioration éclairage public	477'123

#### Evolution des investissements nets de 2008 à 2013 (en CHF '000):

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Planifiés</b>	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862
<b>Réel</b>	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130
<b>Autofinancement</b>	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030	6'763

**CONCLUSIONS ET  
INFORMATIONS PRATIQUES**

Sans la recapitalisation de la CAP à hauteur de CHF 7'159'183, les

comptes 2013 auraient clôturé avec un résultat positif de CHF 2'100'839. Ce résultat provient d'une part des revenus supérieurs au budget pour

CHF 858'411, et pour l'autre part des charges inférieures au budget pour CHF 1'230'349.

**BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2013 ET 2012 (en CHF)**

	31 déc. 2013	31 déc. 2012
<b>1. ACTIF</b>	<b>236'662'019.24</b>	<b>239'396'196.26</b>
10. Disponibilités	23'004'397.59	42'201'552.66
11. Avoirs	34'900'094.57	39'687'621.20
12. Placements	21'339'880.95	20'452'760.82
13. Actifs transitoires	1'583'462.85	574'568.95
14. Patrimoine administratif	151'246'626.03	131'752'134.38
15. Prêts et participations permanentes	3'171'385.00	3'206'385.00
16. Subventions d'investissements	1'416'172.25	1'521'173.25
<b>2. PASSIF</b>	<b>236'662'019.24</b>	<b>239'396'196.26</b>
20. Engagements courants	4'547'882.10	4'486'460.81
23. Engagements envers des entités particulières	1'635'137.27	1'489'599.11
24. Provisions	18'710'887.50	16'387'537.00
25. Passifs transitoires	884'610.93	1'313'803.54
28. Engagements envers les financements spéciaux	10'758'607.48	10'535'558.18
29. Fortune	200'124'893.96	205'183'237.62

Comptes Désignation	Budget 2014	Réel 2013	Budget 2013	Réel 2012
<b>3. CHARGES</b>	<b>92'534'411</b>	<b>97'048'690.81</b>	<b>91'119'857</b>	<b>86'606'520.80</b>
30. Charges du personnel	38'977'750	44'718'815.18	39'428'491	36'196'301.05
31. Biens, services, marchandises	17'747'860	16'924'282.17	18'202'885	17'443'114.79
32. Interêts passifs				1'710.95
330. Patrimoine financier	925'000	2'229'135.31	800'000	263'865.52-
331. Amortissements P.A.	12'613'732	11'775'325.30	11'755'945	11'719'095.41
34. Contrib. à d'autres collectivités	8'585'700	8'415'105.64	7'797'000	8'883'078.47
35. Dédommag. à des collectivités	6'702'875	6'413'149.62	6'450'656	6'119'673.42
36. Subventions accordées	6'981'494	6'572'877.59	6'684'880	6'507'412.23
37. Subventions redistribuées				
<b>4. REVENUS</b>	<b>92'537'859</b>	<b>91'990'347.15</b>	<b>91'131'936</b>	<b>87'917'506.37</b>
40. Impôts	81'497'000	81'377'958.55	80'051'500	73'720'687.72
42. Revenus des biens	2'958'700	3'026'281.95	3'218'200	6'487'515.18
43. Revenus divers	7'594'298	7'059'399.50	7'365'378	7'162'878.77
44. Parts à des recettes et contrib.	165'000	204'168.35	188'000	198'771.45
45. Dédommagements collectiv. publ.	108'861	94'042.80	98'858	102'694.20
46. Subventions et allocations	214'000	228'496.00	210'000	244'959.05
47. Subventions à redistribuer				
<b>Total Charges</b>	<b>92'534'411</b>	<b>97'048'690.81</b>	<b>91'119'857</b>	<b>86'606'520.80</b>
<b>Total Revenus</b>	<b>92'537'859</b>	<b>91'990'347.15</b>	<b>91'131'936</b>	<b>87'917'506.37</b>
<b>Total Ecarts</b>	<b>3'448</b>	<b>5'058'343.66-</b>	<b>12'079</b>	<b>1'310'985.57</b>

# GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## Organisation interne

L'année 2013 fut marquée par le départ en retraite de notre fidèle «équipe» d'assistantes de gérance. Marie Madeleine Prongue nous quitte pour une retraite bien méritée après 30 années de service et Nadia Vanotti voit son avenir à 100% au service des sports dès 2014. Dans un premier temps, Anne Falbriard a rejoint notre service le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour suppléer ces départs.

## GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bon nombre de bâtiments destinés à des usages multiples.

La gérance assure, au profit des usagers, une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants:

- » la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport);
- » la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile);
- » la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois;
- » la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives;

- » la mise à disposition aux sociétés meyrinoises, tout au long de l'année scolaire, de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi;
- » l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques;
- » l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens;
- » l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale;
- » la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits, au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053;
- » la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

## FERMAGES DES RESTAURANTS & BUVETTES

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants:

- » **Auberge communale.** Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.

## » Restaurant du Théâtre Forum

**Meyrin.** Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.

- » **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.

## » Restaurant buvette des Vergers.

Cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.

## » Restaurant Point service de la

**ZIMEYSA.** Cet établissement est dénommé le «9 ¼». Vous y êtes accueillis par Francine dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant est géré en collaboration avec la commune de Satigny.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

### LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

### GESTION QUOTIDIENNE DES BÂTIMENTS

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, soutenus par du personnel de nettoyage propre à la Commune. Dans ce domaine, des travaux ponctuels ne sont qu'occasionnellement confiés à des entreprises privées. Un contrôle systématique des locaux est effectué par les responsables de chaque bâtiment au moment de la reddition par leurs utilisateurs. La gestion du chauffage et de la ventilation en lien avec les plages d'utilisation des sites, est une prestation de l'équipe technique communale.

### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION INCENDIE

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

#### Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante:

toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équi-

pements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

#### Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

### RÉFECTION DE BÂTIMENTS

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Voici une liste non exhaustive de travaux majeurs exécutés durant l'année 2013 dans nos bâtiments et leur environnement:

#### Ecole de la Golette

Mise en place du système de serrures électroniques communal.

#### Ecole des Champs-Frêchets

Réparation de la toiture des salles de rythmique et musique. Remise en état complète de l'appartement du concierge. Création et construction de nouveaux jeux dans le préau.

#### Ecole de Monthoux

Pose de nouvelles tentes solaires en remplacement des stores défectueux.

**Ecole de Meyrin-Village**

Rafraîchissement des peintures (plafonds et murs) de l'ancien bâtiment. Pose d'un nouveau revêtement de sol dans le local de l'APCJM.

**Ecole de Bellavista II**

Nouvel équipement vidéo et sono de l'aula. Pose de nouveaux éclairages temporisés et économiques dans les sanitaires.

**Route de Meyrin 299**

Changement des vitrines en verre isolant double vitrage.

**Route de Meyrin 282-284**

Désamiantage complet des bâtiments. Création de la «Maison citoyenne».

**Mairie**

Changement des moquettes et peintures des couloirs du 1<sup>er</sup> étage. Renovation des salles de conférences (Cyprès et Micocoulier): éclairage,

peinture et mobilier. Mise en place de système de détection pour l'éclairage des sanitaires.

**Ecole de Livron**

Peinture des murs et plafonds, nouveaux éclairages économiques d'une montée. Création et construction de nouveaux jeux dans le préau. Changement progressif des éclairages économiques dans les salles de classe et dans la salle des maîtres. Remise en état complète de l'appartement du concierge.

**CVH**

Remise en état de l'appartement. Réparation de la toiture du dépôt.

**Local des pompiers**

Changement du compresseur.

**Local des aînés de Cointrin**

Achats de nouvelles chaises.

**SUIVI DE L'INSTALLATION  
D'UN LOGICIEL DE FACILITY  
MANAGEMENT**

Afin de répondre à des contraintes de gestion toujours plus pointues, ainsi que pour préparer les services à une gestion future optimisée, un support de Facility Management est en cours d'installation. Cet outil permettra, à l'avenir, de maîtriser les données d'inventaire, de location de locaux, de gestion des surfaces tant pour les réfections que pour les travaux d'entretien.

La rallonge budgétaire, votée par délibération courant 2013 sur ce sujet, a permis la finalisation de l'implémentation du logiciel et la formation des collaborateurs pour une utilisation dès 2014.

# ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

## ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

### Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil.

Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés.

Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

### Saisies/ressaisies

628 personnes, meyrinoises ou étrangères, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar».

### Naissances

562 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2013.

### Reconnaisances

66 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre commune.

### Décès

111 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

### Déclarations de nom

54 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur

mariage ou en application du nouveau droit du nom entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Acquisition du droit de cité

En 2013, 86 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

### Mariages

80 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.

8 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

### Partenariats

2 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année.

### Organisation de cérémonies

74 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.

1 partenariat a été signé dans ce même lieu.

### Délivrance d'actes d'état civil

Environ 2'700 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

### Mandats pour cause d'incapacité

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2013, un seul citoyen meyrinois a sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar).

## GESTION DU FICHER CANTONAL DE LA POPULATION

En application de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses. Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants CALVIN, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs.

A Meyrin, le service de l'état civil a la charge de cette tâche.

Ces prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, semblent être appréciées par les administrés.

### Annonces d'arrivée dans la Commune

80 personnes ont annoncé leur arrivée à Meyrin directement auprès de la mairie.

### Annonces de départ de la Commune

23 citoyens ont annoncé leur départ de Meyrin directement auprès de la mairie.

### Délivrance d'attestations de domicile

227 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.

# SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## INTRODUCTION

2013 a été une année de rodage pour les récentes installations gérées par le service des sports. La patinoire et le boudrome ont été celles qui nous ont le plus préoccupés. Un travail important de suivi et de collaboration par nos techniciens avec les entreprises et les ingénieurs a permis de trouver des bonnes solutions. Le boudrome, par exemple, nous a posé des problèmes d'humidité liés à l'arrosage indispensable des pistes pour figer la poussière. Une solution par ventilation naturelle a finalement été mise en place. La patinoire, quant à elle, nous a donné du fil à retordre pour régler les paramètres complexes permettant d'avoir une glace de qualité à l'intérieur et à l'extérieur simultanément. Des modifications techniques ont été nécessaires.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

Entre 2003 et 2013, le nombre de personnes inscrites comme membres parmi la trentaine d'associations sportives est passé de 3'000 à 6'000! C'est là une démonstration de la bonne santé et de l'importance des associations dans notre commune. Le service des sports s'appuie sur les compétences et le travail des bénévoles effectué au sein des comités.

En effet, le service des sports ne propose pas directement de prestations sportives mais délègue aux clubs la formation de leurs moniteurs, l'encadrement de leurs membres et la promotion de leurs activités.

Par ailleurs, la pratique du sport non encadré est très recherchée. Ne voit-on pas fréquemment des jeunes faire du sport dans tous les coins de la cité? Dans ce cadre, la Commune a sou-

tenu le projet «Urban Training», mis sur pied avec la Société Féminine de Gymnastique, consistant à offrir, durant tout l'été, une séance par semaine de gymnastique en utilisant le mobilier urbain comme engin de sport. La participation est ouverte à tous et gratuite.

Le service a été impliqué dans diverses manifestations organisées par les associations sportives. Les nouvelles infrastructures ont eu pour effet de stimuler les clubs qui ont multiplié les manifestations donnant une belle image de Meyrin au-delà de nos frontières. Ces événements impliquent pour notre service des prestations de mise à disposition de matériel, d'infrastructures et de personnel. Une souplesse demandée qui est aussi une source de motivation pour tous. Nous ne pouvons pas toutes les nommer, mais relèverons les championnats d'Europe des Clubs de Pétanque, les championnats romands de patinage artistique, le tournoi Inter-Nations U18 de basketball et les championnats romands des espoirs libres natation.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

## INTERCOMMUNALITÉ, SOUTIEN DE LA RELÈVE DES SPORTIFS D'ÉLITE

Depuis 2011 et avec la création du service cantonal du sport ainsi que d'une commission sportive de l'ACG (Association des communes genevoises) les relations intercommunales commencent à porter leurs fruits. 2013 restera marquée par une décision des pouvoirs publics genevois pour soutenir l'encadrement de la relève sportive par un montant global de 2,175 millions de francs par année. Ce plan porte sur des projets pour le football, le hockey sur glace, le basketball et le volleyball. Monsieur Devaud, conseiller administratif délégué aux sports, a été très actif dans ce dossier et il est bon de mentionner que parmi les 4 sports soutenus, les clubs meyrinois sont directement concernés par trois d'entre eux et bénéficient de ce soutien.

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché: la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

## INSTALLATIONS SPORTIVES

### Abonnements des installations

En 2013, le tarif des installations sportives est resté inchangé.

### Tarif réduit: Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.-

10 entrées CHF 12.-

saison contribuables CHF 12.-

(CHF 10.- en période promotionnelle)

saison CHF 40.-

### Adultes

1 entrée CHF 5.-  
10 entrées CHF 35.-  
saison contribuables CHF 35.-  
(CHF 30.- en période promotionnelle)  
saison CHF 85.-

### Piscine de Livron

La piscine de Livron, avec son bassin de 25m et sa pataugeoire, rencontre toujours un vif succès, d'autant plus

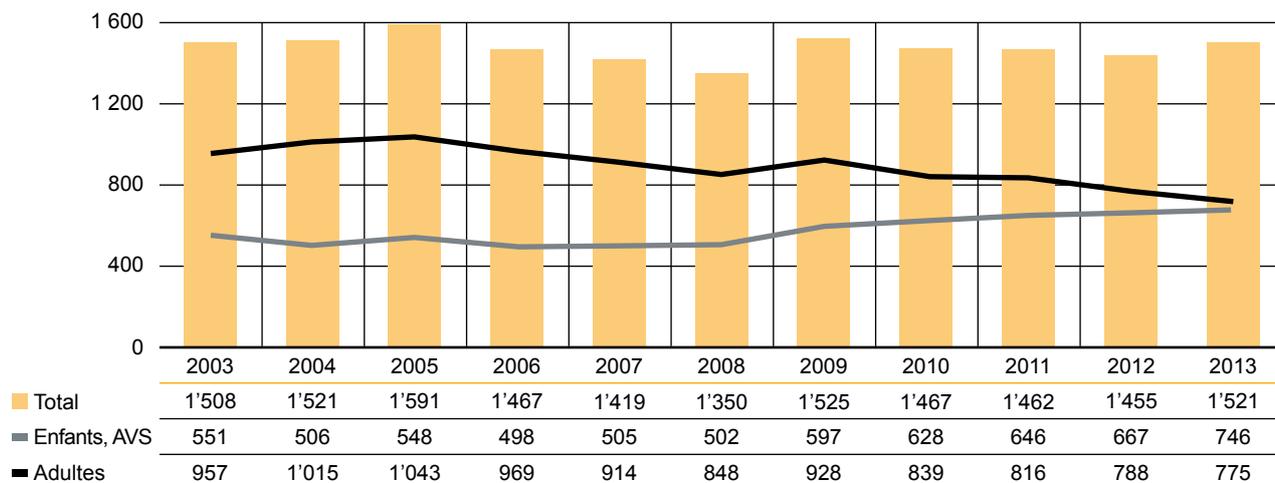
qu'elle offre de larges tranches horaires d'ouverture. Ouverte de mi-mai à mi-septembre, elle est très appréciée par les nageurs, les non-nageurs lorsque le fond est ramené à 1m20 et par les enfants lorsqu'ils peuvent s'amuser avec les jeux flottants. L'année dernière, ce sont 192 personnes en moyenne qui l'ont fréquentée chaque jour! Nous avons enregistré, en 2013, **43'864** entrées.

### Centre sportif des Vergers

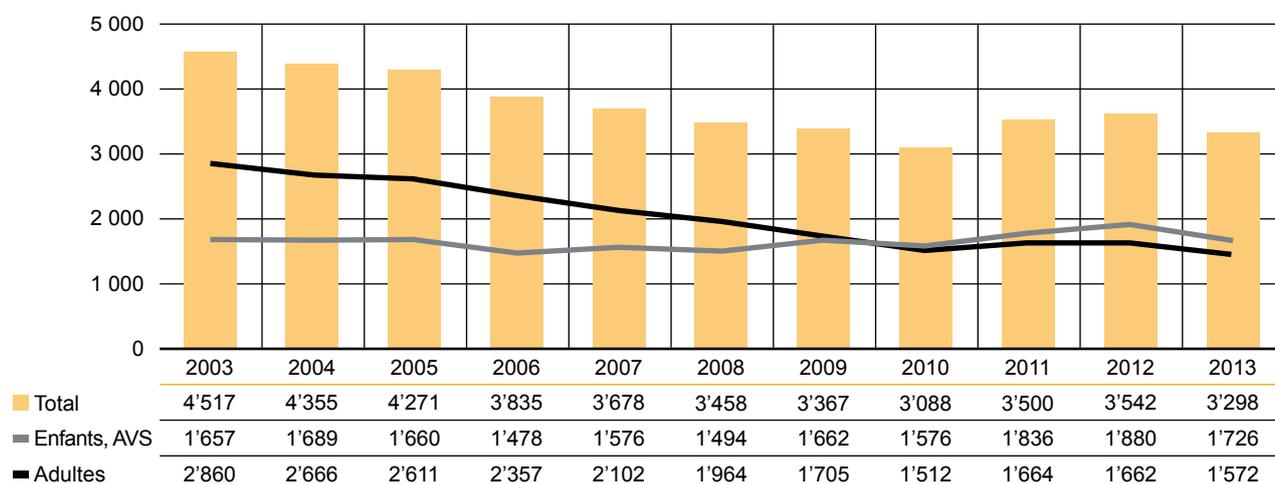
#### Piscine du centre sportif des Vergers

L'été 2013 a eu beaucoup de peine à s'installer! Les mois de mai et juin ont surtout brillé par des épisodes de pluie et des températures très fraîches pour la saison. Heureusement, juillet et août nous ont gratifiés de belles et chaudes journées, incitant les clients à venir profiter de ce magnifique site. L'année 2013 aura été finalement parmi les

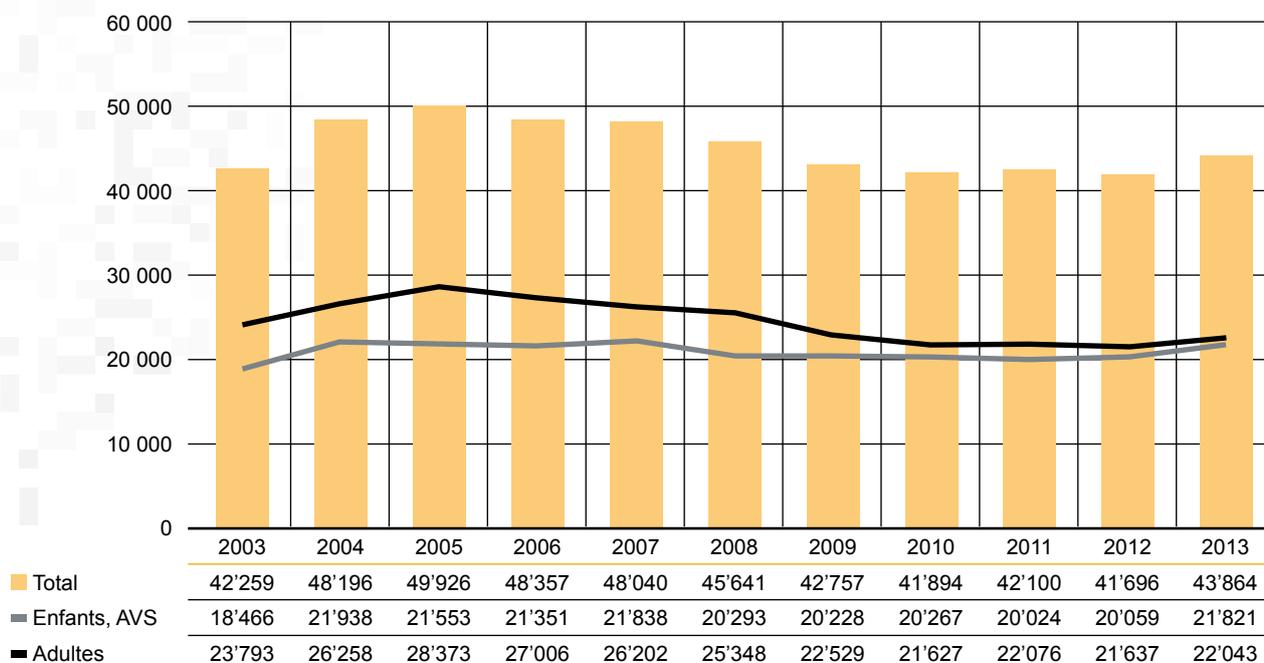
### Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



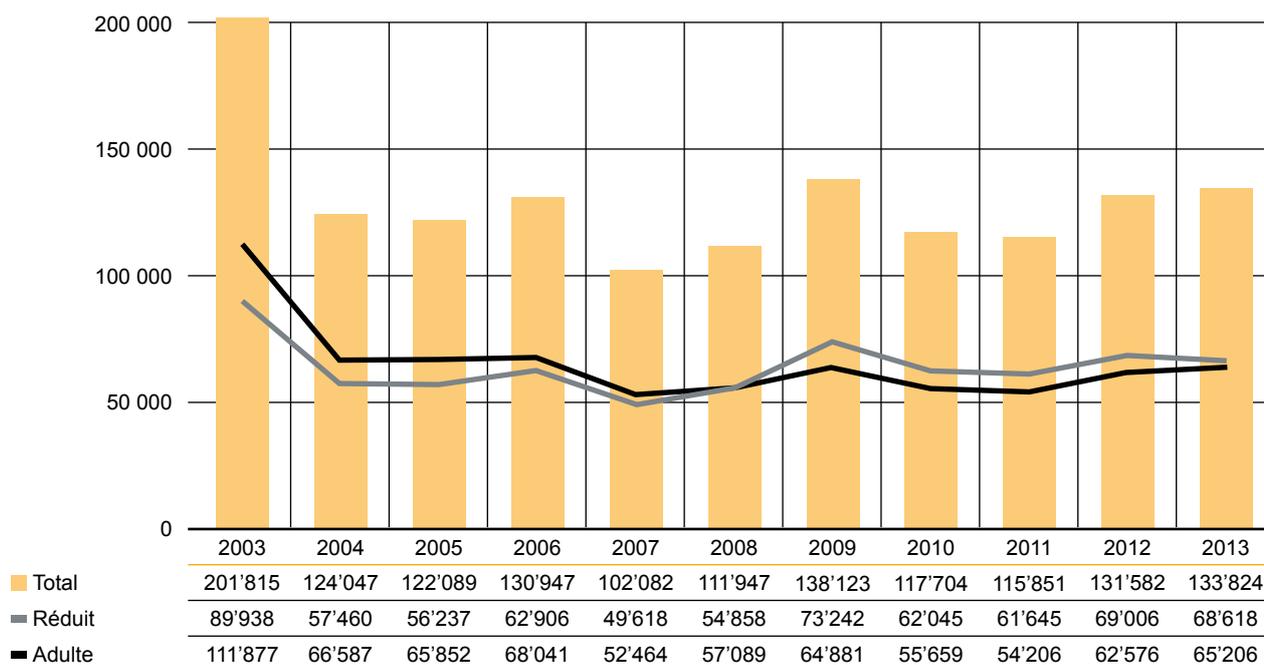
### Vente d'abonnements saison été



Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif





© DGE

Piscine du centre sportif



© N. Vanotti

Exercices gardiens

meilleures de ces 10 dernières, avec **133'824** entrées sur la saison, soit une fréquentation journalière moyenne de 1'144 personnes.

Le 30 mai, les gardiens ont effectué leur grand exercice annuel en commun avec les samaritains de Meyrin. C'est l'occasion de parfaire les gestes de premiers secours et de travailler la coordination entre les deux entités qui travaillent ensemble durant chaque week-end d'été.

#### Patinoire des Vergers

Dès le début du mois d'octobre, les amateurs de glisse peuvent chausser les patins et profiter de la surface de glace dans la patinoire couverte. Dès le début de la saison, le public bénéficie de plusieurs heures de glace, mais celles-ci sont largement augmentées dès l'ouverture de la deuxième surface de glace, à l'extérieur. Ainsi, durant près de 5 mois, ce sont presque 60 heures hebdomadaires qui sont mises à la disposition du public. Les clubs sont également de grands

utilisateurs de la patinoire puisque les entraînements débutent dès la mi-août et se prolongent jusqu'à la fin du mois d'avril. Avec 27'778 entrées, la saison 2013 confirme le succès de ces 4 dernières années.

Une nouvelle fois, la commune de Meyrin s'est associée à l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises et à l'Association Suisse de Hockey sur Glace, pour organiser la traditionnelle Fête de la Glace et la Swiss Ice Hockey Day, le 3 novembre 2013. Tout au long de la journée, les deux clubs ont organisé des démonstrations, des initiations, ainsi que des joutes sportives entre les deux sections, celles-ci marquant joyeusement le 35<sup>ème</sup> anniversaire du Club des Patineurs de Meyrin.

C'est également à cette occasion que le public a pu découvrir les lettres géantes, apposées sur des supports fixés au mur, proposant des mots en relation directe avec le lieu. Il s'agit de l'œuvre «Scrabble», de Jérémie Gindre, acquise par le Fonds d'art contemporain.

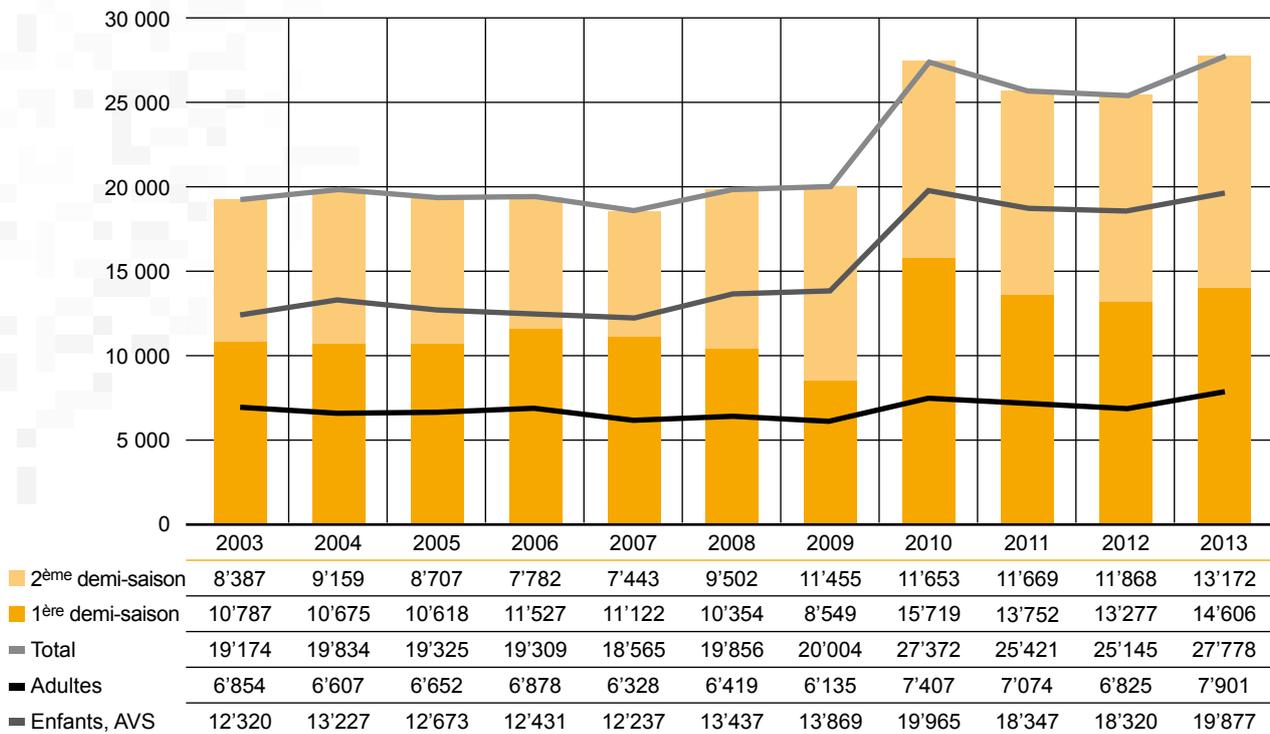


© E. Mermillod CAPFM

L'œuvre «Scrabble» à la patinoire des Vergers

**Nombre total d'entrées – patinoire**

1<sup>ère</sup> demi-saison s'étend de janvier à mars, 2<sup>ème</sup> demi-saison d'octobre à décembre.



**Complexe sportif de Maisonnex**

Le complexe sportif de Maisonnex fait le bonheur des amateurs de raquette! Que ce soit en tennis ou en squash, différentes possibilités de jeux sont offertes aux abonnés tout au long de l'année. Avec le système de réservation en heures pleines, heures creuses, avec invitation ou en location, tout le monde y trouve son compte.

**Piscine**

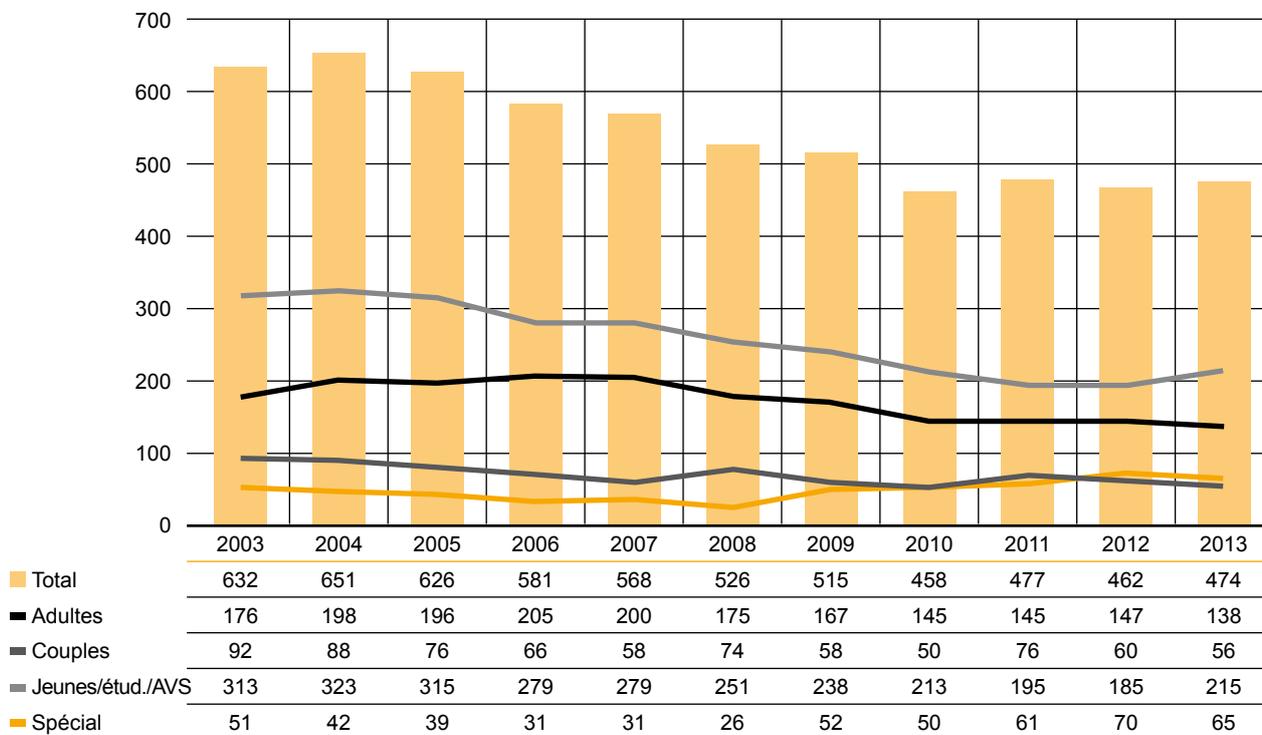
Avec son bassin de 25m, la piscine de Maisonnex accueille plus particulièrement les nageurs qui cherchent avant tout le calme et la possibilité de passer un moment serein loin de l'animation de la Cité. L'accès à la piscine est inclus dans les abonnements tennis et squash. En 2013, 236 abonnements de piscine ont été vendus et nous avons comptabilisé 8'420 entrées individuelles.



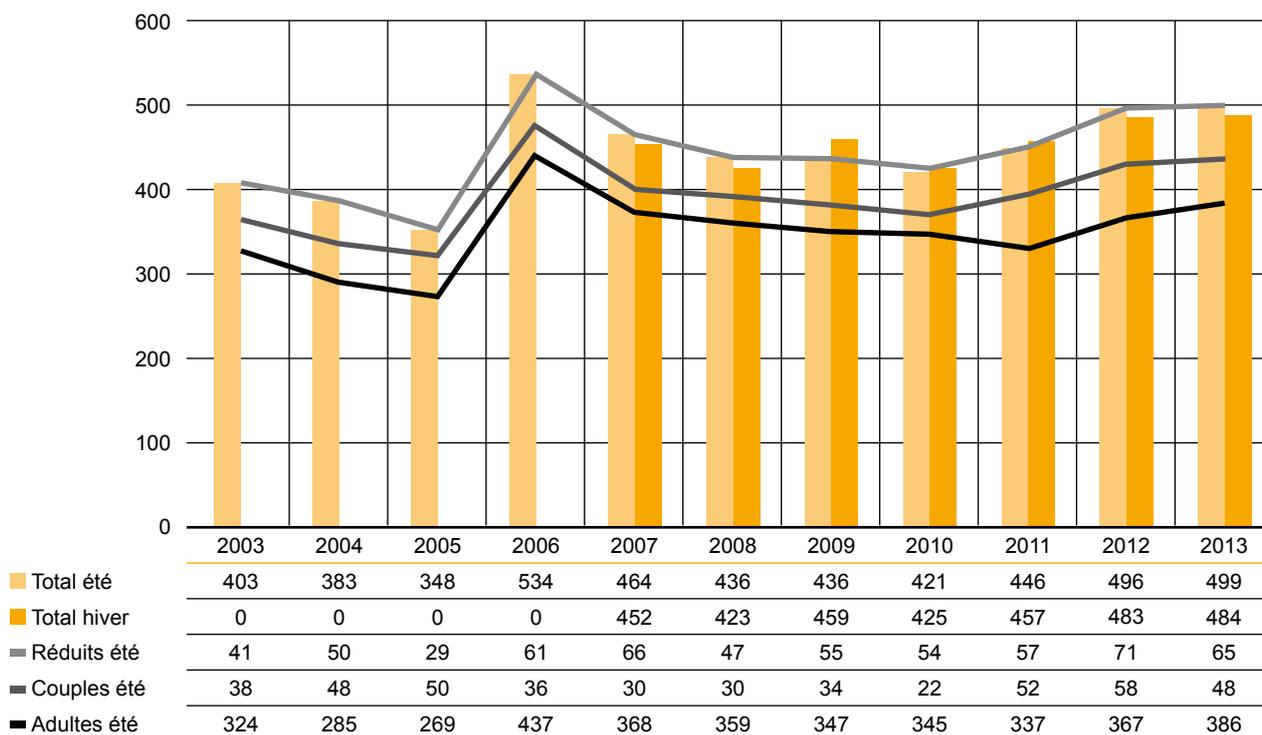
Piscine complexe sportif de Maisonnex

© D. Cerequand

Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



**Tennis**

Le tennis été s'est stabilisé depuis quelques années et en 2013, ce sont 474 abonnements qui ont trouvé preneurs. En hiver, nos courts couverts et tempérés sont très appréciés, le taux d'occupation est de 100% durant les heures pleines.

**Squash**

Le squash est un sport qui rencontre un vif succès! Malheureusement, sur Genève, il n'est pas particulièrement développé et peu d'installations offrent des courts de squash. Par conséquent, nous devons faire face à une forte demande et sommes obligés de limiter le nombre d'abonnements qui se monte à 499 personnes pour la saison d'été.

**Centre sportif de Cointrin**

Le centre sportif de Cointrin est une entité semi-privée gérée par un comité de gestion constitué de la coopérative d'habitation «Les Ailes», d'associations de Cointrin et de la Commune. Le déficit financier est pris en charge par la Commune selon une convention qui nous lie.

Un bassin de 25 mètres et deux terrains de tennis permettent aux habitants de ce quartier de pratiquer du sport à proximité de chez eux.

Les grands projets urbanistiques du canton fragilisent l'avenir de ce centre sportif et plusieurs discussions ont lieu avec les autorités cantonales pour trouver une solution et continuer d'offrir des lieux de loisirs et de détente au milieu des agglomérations.

Un projet régional de piscine olympique couverte sur la rive droite est évoqué. Cette piscine pourrait se localiser sur une parcelle située le long de la route de Meyrin, entre l'autoroute et la route

de Pré-Bois. Il est donc nécessaire de maintenir la piscine des Ailes en état jusqu'à ce qu'un projet se concrétise.

**INSTALLATIONS SPORTIVES  
EN LIBRE ACCÈS**

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

**Boulodrome des Arbères**

Inauguré l'année dernière, le Boulodrome des Arbères rencontre un immense succès. Eté comme hiver, la halle ne désemplit pas et les pistes de pétanque sont bien utilisées. Depuis quelque temps, nous constatons également un intérêt croissant pour la pratique de la longue. Deux clubs bénéficient d'horaires réservés durant la semaine et sont habilités à organiser des manifestations, comme des matches de ligue ou des championnats de niveau national, voire international.

**Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets**

Avec son anneau d'athlétisme de 300m et ses pistes de sprint, le stade des Champs-Fréchets offre aux athlètes un site d'entraînement de qualité. Le terrain de football en gazon synthétique est très prisé par les amateurs du ballon rond, mais il est également possible de jouer au basket, au volley-ball ou au badminton grâce aux revêtements et infrastructures installés à chaque extrémité du terrain de foot. Cette installation est éclairée toute l'année jusqu'à 21h00.

Cet engouement provoque malheureusement quelques mécontents du

fait de la gêne sonore que les usagers font subir aux habitants du quartier. Des mesures de médiations ont été entreprises avec succès durant l'année 2013 en collaboration avec les services développement social et emploi et de la police municipale.

**Parcours mesurés**

A proximité du stade des Champs-Fréchets débutent les trois parcours mesurés. Sur des distances allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, ces parcours emmènent les joggers et les amateurs de nordic walking, à travers les bois et les champs de la campagne meyrinoise. Nombreuses sont aussi les familles à profiter de ces cheminements.

**Terrains de pétanque**

Si le Boulodrome des Arbères fait le bonheur des boulistes, il existe sur la Commune des terrains publics, en libre accès, adéquats pour organiser une partie de pétanque entre amis. Ceux-ci se trouvent sur l'avenue de Vaudagne, à Champs-Fréchets, ainsi qu'à la promenade des Ailes, à Cointrin.

**Terrains de basket**

Suite aux travaux de rénovation de l'école des Boudines et plus particulièrement à la construction d'un bâtiment parascolaire, le terrain de basket situé sur le préau de cette école a été supprimé. Il ne reste plus qu'un seul terrain de basket en libre accès sur la Commune, celui situé sur la Campagne Charnaux.

**Hobbyland**

Les deux terrains de jeux multi-activités, appelés également «hobbylands», sont très fréquentés par les jeunes qui apprécient de pouvoir y disputer des parties de foot ou de basket. Ces hobbylands sont installés à côté de l'arrêt



© CAPM

Foulées automnales 3,2 km



© P. Mermillod CAPM

Foulées automnales 10 km

du tram «Vaudagne» et dans l'enceinte du terrain de l'école des Boudines.

## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

### Foulées automnales

Le service des sports a collaboré une nouvelle fois à l'organisation des 17<sup>èmes</sup> Foulées Automnales. C'est le samedi 30 novembre que 1'231 participants ont pris le départ de la course. On notera une augmentation de 20% de la participation. La météo était plutôt

froide avec de la neige le matin puis le soleil est venu, accompagné de la bise durant l'après-midi.

En raison du début des travaux des Vergers, les parcours ont été légèrement modifiés. Selon les catégories, les coureurs ont parcouru des distances de 1.5, 3.2, 5.2 et 10km. Les nordic walkers n'étaient pas en reste, puisqu'ils avaient la possibilité de s'élaner sur deux boucles, soit 14 ou 9.1km.

Le passage dans le tunnel de Meyrin sous le village est un des passages appréciés de cette course meyrinoise.

### Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels «mercredis à ski et surf». En 2013, 35 enfants se sont inscrits pour participer aux cinq sorties qui se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Quel que soit leur niveau, ces jeunes sportifs sont accompagnés toute la journée sur les pistes enneigées de Megève ou des Gets. Une fois encore, un slalom a été organisé à leur intention, leur permettant de s'affronter et de tester leur niveau dans la bonne humeur et en toute cordialité.

### Mérites

Le 25 janvier 2013 a eu lieu la remise des Mérites 2012. Sur 13 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants:

#### Mérites individuels 2012:

- » Mme Danny CASSAGNES pour son titre de championne d'Europe du XTERRA Tour 2012, catégorie 50-54;
- » M. Maxime CHAPUIS pour son titre de champion suisse junior 2012 en vélo de descente;
- » M. Hervé DESSIMOZ en reconnaissance de ses innovations dans le domaine des hauts standards énergétiques et du développement durable;
- » Mme Christiane PAULI pour ses 30 ans de trésorière au sein de la Société de Gymnastique Féminine de Meyrin;
- » M. Dominique RITTER pour les médailles d'or reçues pour ses collections lors d'expositions nationales de philatélie, catégorie «Histoire postale»;

- » Mme Wendy THIEBAUT pour plus de 30 ans d'engagement au comité et pour le Club des Patineurs Artistique de Meyrin.

#### Mérite collectif 2012:

- » L'équipe Minis A du CPM Hockey sur glace pour son titre de championne romande;
- » Mme Viviane PROBST et M. Romain BELLUZZO du Rock Dance Company pour leur victoire aux championnats suisses 2012, cat. B.

#### Passeport-Vacances

Depuis de nombreuses années le service des sports est associé au service cantonal des loisirs et de la jeunesse pour la vente des Passeport-Vacances. Ce passeport est valable deux semaines à choix durant l'été. Les enfants entre 10 et 16 ans peuvent ainsi s'inscrire pour participer à des activités variées et ludiques qui touchent à différents domaines: le sport, la culture, la science, l'environnement, etc.

#### Grand Prix des villes sportives

Cette épreuve disputée sur une journée et organisée en faveur de l'Aide Sportive Suisse est un événement auquel Meyrin ne peut plus échapper et se doit de présenter une équipe, compte tenu qu'elle a participé à toutes les éditions depuis sa création! En 2013, le Grand Prix s'est déroulé à Bulle par un temps exécrable. Mais comme il s'agissait de la 25<sup>ème</sup> édition, le soleil s'est retrouvé dans la camaraderie et le bon esprit festif de cet événement.



Mérites

© CAPM



Grand Prix des villes sportives

© Y. Labarthe

# AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Au 31 décembre 2013, la Commune compte 3'846 personnes en âge d'AVS, ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 22'147 habitants.

## COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune. Le bureau, composé de bénévoles et d'un délégué du Conseil municipal, s'est réuni quatre fois en 2013. Différentes activités ont été organisées pour faire suite aux requêtes des personnes âgées.

Les sujets suivants ont été traités:

- » une conférence-débat «Vers un monde ami des aînés» animée par M. Pierre-Marie Chapon référent pour le Réseau Mondial OMS Villes Amies des Aînés en France suivie de l'assemblée générale statutaire de la commission;
- » «les chevaliers de Malte fêtent leurs 900 ans», conférence animée par M. Gilles de Weck, président de l'association helvétique de l'ordre de Malte (AHOM);
- » une conférence-débat sur «Dispositions testamentaires... comment procéder?» animée par Maître Pierre-Philippe Rigaud, notaire à Genève;
- » «Vol à l'astuce et vols à la tire... comment s'en protéger», conférence-débat animée par M. Pierre-Alain Tschudi, conseiller administratif et M. David Marti, chef de la police municipale de Meyrin.

	01.01.2012	01.01.2013	01.01.2014
Jura Résidence	50	50	50
Résidence Pierre de la Fée	72	72	72
Cointrin	246	250	250
Meyrin	3'414	3'502	3'474
<b>Totaux</b>	<b>3'710</b>	<b>3'874</b>	<b>3'846</b>

## ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Afin de sensibiliser la population âgée, des séminaires concernant l'activité physique et l'alimentation ont été mis sur pied. Le 21 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule «la Fête de l'eau». Elle a eu lieu à la Campagne Charnaux. Les enfants de l'école de Cointrin accompagnés des enseignants sont venus afin d'animer cette journée sur le thème de l'eau. Ils ont interprété plusieurs chansons sur ce thème. Cette activité intergénérationnelle a été appréciée de tous.

Le repas a été servi pour la première fois par les hommes de la protection civile sous la direction du Major Didier Brodard, un bel exercice de collaboration entre services de la Commune.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis, des cours de yoga et tai-chi une fois par semaine, trois sorties nature dans la campagne genevoise, une croisière sur le Rhône et le Lac de Neuchâtel avec ses «bondelles fumées».



Fête de l'eau

© Christine Luzzatto



Randonnée pédestre

© Christine Luzzatto



Club de midi

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

### Club de midi

#### (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 190 participants par repas (2x10 repas annuels – les deux premiers mercredis de chaque mois). Le fait d'avoir une centaine de personnes par repas a permis de développer une plus grande convivialité. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du repas des aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.

#### Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin qui rencontre un vif succès puisqu'en moyenne 35 à 40 personnes y participent. Les Cointrinois sont ravis de cette activité dans leur quartier.

### Autour d'une table

Se restaurer en compagnie tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Trois cent quarante-cinq participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un accompagnateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

### Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de perles, de peinture, de peinture sur verre, de bricolage, des cours de langues soit d'espagnol et d'anglais.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Une moyenne de 3 personnes par matinée profite de cours individuels.

Durant la période de mai à août, un tournoi de pétanque est proposé sur le terrain situé à proximité du local.

Des repas occasionnels sont organisés afin de permettre à des personnes isolées de se retrouver à midi. Pendant les fêtes de fin d'année plusieurs repas canadiens ont eu lieu afin de briser la solitude durant cette période.

Des habitudes se sont instaurées comme la «pizza-party» du mardi à midi, le petit déjeuner du vendredi matin (dès 7h30), le loto du vendredi après-midi, les parties de cartes et les jeux divers.

En 2013, le local a reçu plus de 7'500 visiteurs.

### Espace intergénérationnel (favoriser l'exercice physique)

L'espace est ouvert toute l'année et un cours de gymnastique spécialisé est proposé tous les mardis matin. En hiver, en cas d'intempéries le cours est dispensé, à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

### Visiteurs et visiteuses

La solitude étant l'un des plus grand mal du siècle, un service de visiteurs-visiteuses met à disposition des aînés qui le souhaitent des collaborateurs afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 2'900 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

### ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année, un nombre croissant de personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle ou mensuelle.



Espace intergénérationnel

Un soutien en matière d'orientation et de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec l'unité de gériatrie communautaire basée à Loëx.

282 entretiens individuels ont été demandés et accordés aux aînés durant l'année 2013.

#### Gratuité des obsèques

Vingt-huit familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2013.

#### Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir les pompiers de l'Aéroport, l'Atelier d'Art, les cuisines des HUG, les chiens d'aveugle, l'Hôtel de police, etc.

Ils ont participé à des excursions comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel, la visite de Giessbach, la croisière sur les Trois-lacs et à une descente du Rhône. Un atelier de «couronne de l'Avent» a été mis sur pied.

#### 90 ans

Les autorités communales ont fêté de nombreux nonagénaires. En 2013, une fête semestrielle a été organisée où nos nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Ils ont reçu des fleurs et une boîte de chocolat.

La visite des nonagénaires dans les EMS est également organisée mais en collaboration avec la direction des EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée.



Noël des aînés

© Christine Luzzato

#### Vacances des aînés

Cent aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires en Sardaigne qui s'est déroulé du 1er au 15 septembre 2013. Les participants ont été encadrés par quatre accompagnants. Un accompagnant a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et une quinzaine de personnes, conduites par un bénévole, ont séjourné à Gstaad pour la première fois durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

#### 50-60-65-70 ans de mariage

Le jeudi 14 novembre 2013, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas à l'hôtel Crowne Plaza, les couples célébrant leurs 50, 60 et 70 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs ont été remis à cette occasion en présence de nos autorités.

#### Soutien à des associations d'aînés

Club des aînés..... CHF 51'600.-  
Bénévolat à Meyrin..... CHF 12'000.-  
Foyer de Jour Livada  
- repris par Pro Senectute -  
Subvention au prorata  
de la population ..... CHF 35'477.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce en fonction de leurs besoins spécifiques.

#### MANIFESTATIONS PUBLIQUES

##### Noël des aînés

Un peu plus de mille trois cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que la soirée dansante qui a suivi. Comme le veut la tradition, un joli cadeau leur a été offert: une boîte à thé remplie de bonnes choses. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

##### Thés dansants

Plusieurs «Thés dansants» ont réuni, à chaque fois, plus d'une centaine de personnes qui ont pu évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

# FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

## EFFECTIFS

En 2013, l'effectif de la compagnie était composé d'une femme et de 50 hommes.

## Admissions

App Mario DOS REIS  
(transfert de Vernier)  
Sap Scharif MEHANNECHE  
Sap Burim EBIBI  
Sap Mario TEIXEIRA  
Sap Nuno PEREIRA  
Sap Pascal LUHO  
Sap Jonathan MARQUES

L'état-major remercie ces nouveaux sapeurs d'avoir accepté de servir dans la compagnie. Il est persuadé qu'ils ne manqueront pas de faire preuve de dévouement au service de la collectivité.

## Démissions

Sap Jérémy ULDRY  
Sap Max LUQUIENS  
Sap José NAZARE  
Sap Lamine A.S DERGAL

L'état-major remercie les démissionnaires pour le temps qu'ils ont consacré au service de la compagnie et leur souhaite pleins succès dans leur nouvelle orientation.

## Ancienneté

### Pour 10 ans d'activité (grenade rouge)

Four. Dario TONDO  
Cpl. Frédéric KOPPEL  
Cpl. Michelangelo PINO

### Pour 15 ans d'activité (grenade argent)

Aucun sapeur en 2013.

### Pour 20 ans d'activité (grenade or)

Plt. José BISQUERRA  
Sgtm. Vincent ZOSSO  
App. Robert ZILLOTTO

L'ensemble de ces personnes ont reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

## Radiation

Aucune radiation durant l'année 2013.

## Décès

Nos retraités ont malheureusement perdu leur collègue et ami:

Cap. Pierre REY Commandant de compagnie de 1972 à 1982

Nos pensées vont à son épouse et ses enfants.

## ACTIVITÉS

Depuis quelques années, l'effectif de la compagnie est à la hausse suite aux campagnes de recrutement qui sont organisées chaque année. La proportion de nouveaux sapeurs augmente et nécessite une adaptation de la formation, car dans notre domaine les compétences sur le terrain dépendent en partie de l'expérience. A cet effet, les sapeurs peu expérimentés sont plus nombreux sur nos interventions et l'effort de formation doit être d'autant plus intensif.

Les tests d'admission organisés et effectués par nous-mêmes, introduits depuis 2 ans, nous permettent de sélectionner les candidats. De cette manière, la formation de base qui dure environ une année permet aux nouveaux sapeurs de commencer dans de bonnes conditions.

Reste à maintenir et faire progresser le niveau de chaque sapeur tout au long de sa carrière, ce qui aujourd'hui constitue un défi. Nos agendas ne désemplissent pas et nous sommes tous pris par diverses autres obligations, qu'elles soient professionnelles ou

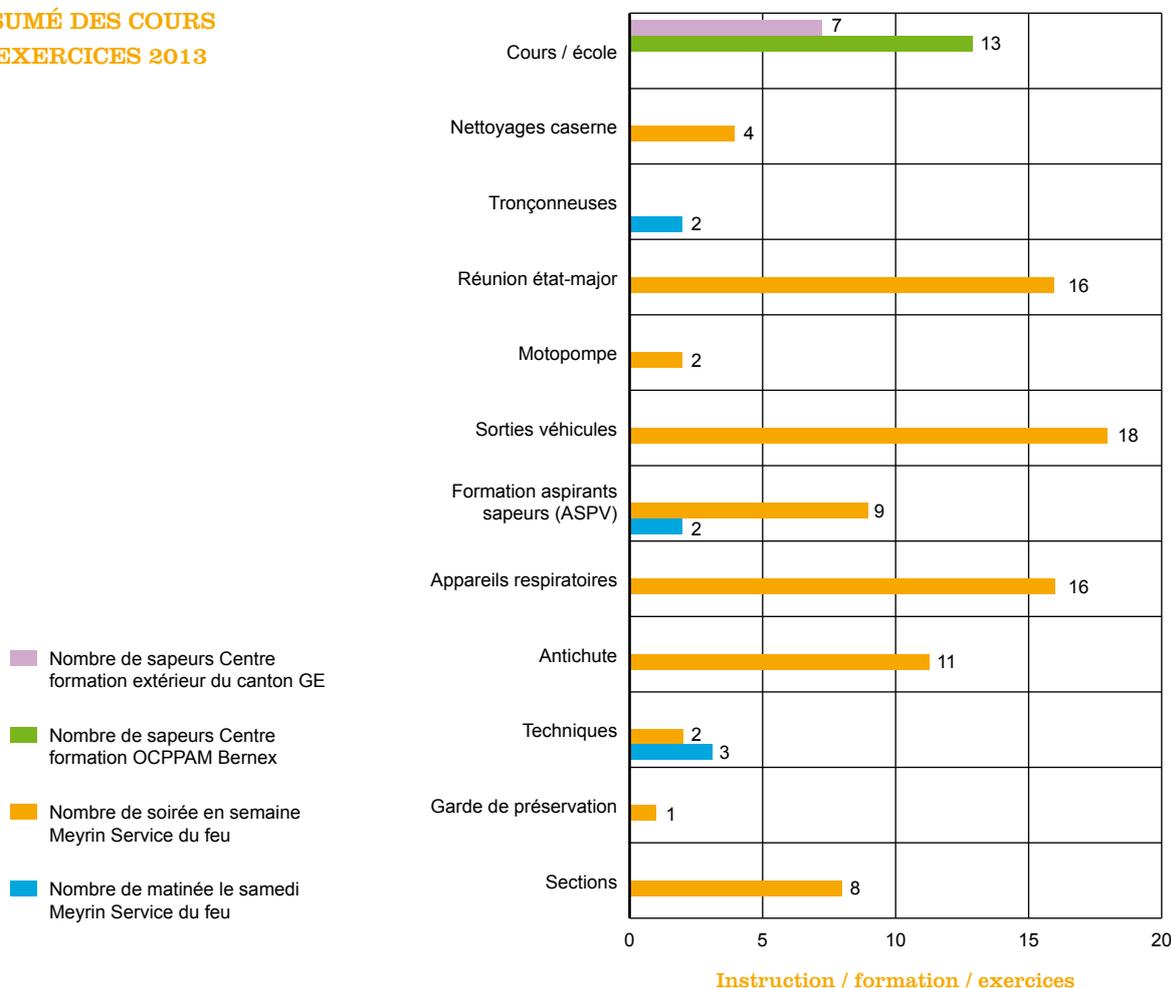
personnelles ces dernières sont autant d'obstacles pour nos engagements de sapeurs-pompiers.

Cette année, les formations prévues ont été dispensées, les exercices de printemps et d'automne, engageant tous nos moyens, ont permis de tester l'engagement de la compagnie dans son ensemble. Cependant, l'évolution des effectifs va nécessiter de doubler d'effort pour nous permettre de maintenir un bon niveau en intervention.

Les formations suivies à l'extérieur par plusieurs membres de la compagnie permettent d'amener de nouvelles connaissances et de mettre à jour certaines techniques, bien qu'elles aient un coût, elles sont devenues indispensables en termes de compétences au sein de la compagnie.

La formation qui regroupe les instructions, les exercices, les cours de formation et de révision reste donc l'un des plus importants piliers du fonctionnement de notre compagnie et l'une des clés de notre réussite.

## RÉSUMÉ DES COURS ET EXERCICES 2013



- Nombre de sapeurs Centre formation extérieur du canton GE
- Nombre de sapeurs Centre formation OCPPAM Bernex
- Nombre de soirée en semaine Meyrin Service du feu
- Nombre de matinée le samedi Meyrin Service du feu

## EVÉNEMENTS MARQUANTS

### Interventions

Le 24 avril, la compagnie de Meyrin est appelée en renfort à Satigny sur l'incendie des Sablières II. Plus de 150 sapeurs des compagnies du Canton se sont relayés durant 3 jours et nuits consécutifs pour lutter et préserver les 5'000 m<sup>2</sup> du sinistre.

Les intempéries n'ont pas épargné la région meyrinoise, à commencer par le 20 juin, les 10 interventions «inondation, dégâts de la nature, etc.» ont été assurées par notre effectif. Le mois suivant, ce sont plus de 30 interventions du même type, effectuées avec

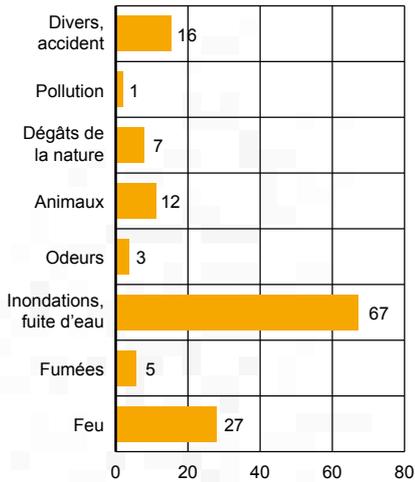
l'aide des compagnies de Vernier, Grand-Saconnex et le bataillon du SIS qui sont venus nous prêter main forte sur la Commune car le nombre d'interventions était considérable. Nous relevons la bonne collaboration intercommunale qui retrouve tout son sens dans ces situations exceptionnelles.

Un incendie de villa dans le secteur de la Citadelle, heureusement sans conséquence vitale, nous a tenus en haleine sous une chaleur accablante durant les canicules.

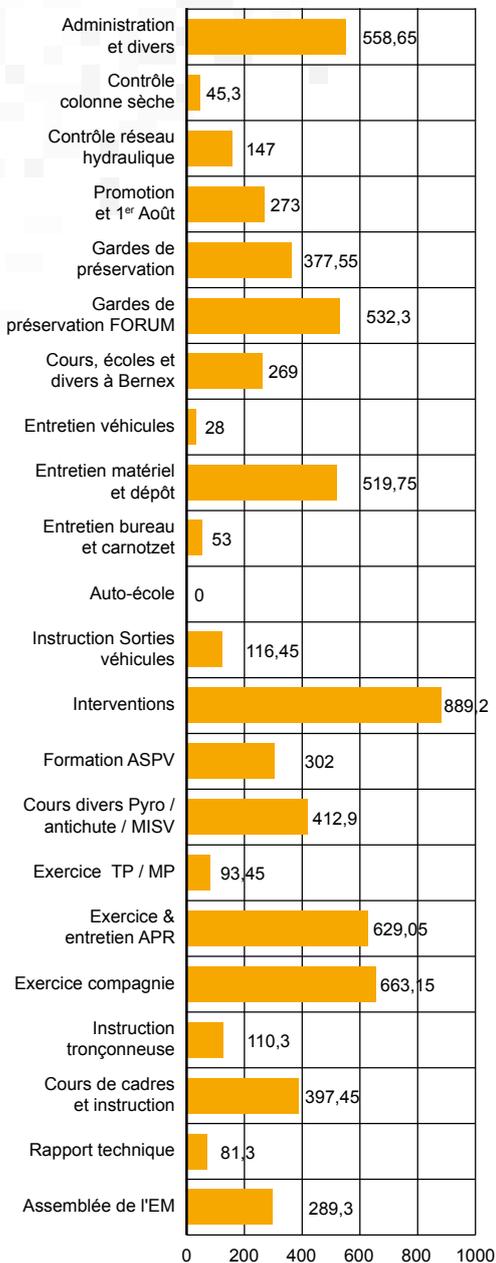
Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013 en début d'après-midi, le SIS et la compa-

gnie ont été alarmés pour un feu d'appartement à la rue de Livron 9. Après 20 minutes, le sinistre était maîtrisé. L'appartement a été en grande partie ravagé par les flammes. Heureusement, nous n'avons aucun blessé à déplorer.

C'est en territoire français, à Prévessin plus précisément, que nous nous sommes déplacés pour venir en aide et animer la place d'exercice des pompiers de la FIRE BRIGADE du CERN pour l'événement des portes ouvertes du CERN les 28 et 29 septembre. Notre travail portait sur la prévention incendie auprès d'un public de tout âge.



Nombre d'interventions en 2013



Heures commandées en 2013

Le véhicule pionnier lourd et son effectif de 4 sapeurs faisaient partie du plan d'intervention en cas d'événement majeur. Le déplacement de la Compagnie n'a pas péjoré les secours sur la Commune car un dispositif en caserne était en place pour assurer tout départ en alarme.

**Campagne de recrutement**

La campagne de recrutement est toujours un succès et les nombreux contacts pris lors de ces journées se retrouvent pour une soirée d'information sur l'engagement dans le service du feu. Cette soirée est une première sélection, certains ne répondent pas à l'invitation, d'autres se rendent compte que la charge sera trop conséquente et il reste ceux qui sont convaincus et passeront les tests d'admission. Ce sont 6 nouveaux sapeurs qui ont intégré les rangs et renforcé notre effectif.

**RÉSUMÉ DES HEURES COMMANDÉES**

Le graphique ci-contre représente les heures de services commandés. Il en ressort une augmentation des heures soldées de 1'098 heures, ceci équivaut à une moyenne de 144 heures par personne en 2013.

**Organisation communale**

La coordination sécurité Meyrin (CSM), qui comprend la police municipale, la protection civile, les samaritains et le service du feu se réunit à diverses périodes de l'année pour coordonner les manifestations qui se dérouleront sur le territoire communal. Notamment, l'organisation de la fête des écoles et du 1<sup>er</sup> août, qui dépendait du service de la culture et qui a été reprise totalement par la CSM. Cela a permis de répartir les besoins et de les distribuer aux entités concernées, la garde des accès routiers au 1<sup>er</sup> août a été

totalement assurée par la protection civile ce qui a permis à notre effectif, léger en cette période de vacances, de concentrer ses moyens à la préservation feu, la sécurité de la zone des tirs privés et d'assurer un effectif adapté pour toutes les autres interventions sur la Commune.

**Reconnaissance**

La collaboration, l'entente et l'entraide avec les diverses compagnies de sapeurs-pompiers volontaires voisins: Vernier, Grand-Saconnex, Satigny et celles des professionnelles: SIS, SSA, CERN, ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français fonctionnent très bien, que les commandants qui les représentent en soient remerciés.

Ce compte-rendu permet de remercier l'état-major, les cadres et sapeurs pour le travail et l'engagement lors des exercices et interventions dans le seul but d'assurer un service de secours disponible et efficace auprès de la population.

C'est aussi l'occasion de remercier leurs familles qui subissent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration avec les différents services communaux et un grand merci à nos autorités et personnel communal pour leur appui et leur aide tout au long de cette année 2013.

# POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Les polices municipales sont des polices dites de proximité. Votre police meyrinoise poursuit son renforcement stratégique en développant de multiples axes. Ces derniers tendent à ce que la police municipale de Meyrin, au travers de ses gardiens de la paix publique, soit et reste un acteur essentiel du mieux vivre ensemble. Ainsi, pour donner une nouvelle légitimité à l'exécution de cette noble tâche, la Loi sur les agents de la police municipale et les contrôleurs municipaux du stationnement a été revue. Elle vient compléter la boîte à outils pour le travail quotidien du policier municipal, proximitier par excellence.

## MISSION

La mission du service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics. La police de proximité s'intéresse à la relation police – citoyens, à travers la communication d'objectifs et à la responsabilité partagée de la police et des citoyens face à la sécurité et à l'ordre social. Les maîtres-mots sont: analyser les problèmes pour intervenir de manière adaptée et efficiente.

## Convention et partenariat

La police de proximité consiste à développer des stratégies qui promeuvent la coresponsabilité de la police, des citoyens et des autres acteurs publics à l'égard de la sécurité publique. C'est dans cette philosophie que le service de police municipale a développé des partenariats et animé des rencontres citoyennes autour de différentes thématiques liées à la sécurité.

En voici quelques-uns:

## Contrat local de sécurité

Ce contrat lie la police cantonale et la police municipale dans des actions concrètes de police de proximité. Les axes définis, sont la lutte contre les

cambrjolages et les autres vols, la lutte contre les troubles à la tranquillité publique et la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière.

## Convention entre les villes de Vernier, Grand-Saconnex et Meyrin

Cette convention permet aux agents de la police municipale des villes signataires, de poursuivre une infraction sur la commune voisine, de planifier des actions mixtes et fournir des appuis ponctuels.

## Convention ZIMEYSA

La convention avec la commune de Satigny permet de trouver une cohérence opérationnelle sur la ZIMEYSA sans tenir compte des frontières communales.

D'autres partenariats se sont installés entre la police municipale, services communaux, associations et citoyens toujours pour atteindre les objectifs communs, comme: augmenter le sentiment de sécurité, diminuer la délinquance et les incivilités pour finalement, augmenter la qualité de vie de notre commune. Ces approches pluridisciplinaires qui ont été mises en place, favorisent l'action à contrario de la gestion d'événements par réaction.

## PRÉVENTION

Durant l'année 2013, la police municipale a mené les actions de prévention suivantes:

### Prévention cambriolages

En s'appuyant sur la campagne de prévention cantonale GE\_VEILLE, la police municipale a mené une action spécifique de prévention des cambriolages en organisant une soirée de prévention à l'auditorium de l'école des Boudines. Cette soirée a été le point de départ pour l'action de quartier menée

par les agents de la police municipale. Dans les quartiers de Meyrin-Village, Citadelle et Mategnin, ils sont entrés en contact avec la population et ont répondu à de nombreux rendez-vous de Meyrinoises et Meyrinois désireux d'avoir des conseils personnalisés. En 2014, la même action se tiendra dans le quartier des Champs-Fréchets et en 2015, la clôture de l'action se fera à Cointrin et dans la Cité.

## Journée vélo

Au printemps, le service de la police municipale et le service des aînés ont organisé la journée de prévention vélo qui s'est voulue multi générationnelle. Des plus jeunes aux moins jeunes, les personnes présentes ont pu assister à des présentations dans différents stands. Des essais de cycles, normaux et électriques, étaient organisés par des exposants. La Brigade d'éducation routière de la police cantonale est venue installer et animer un circuit pour nos jeunes pousses. Lors de la manifestation, la police municipale a proposé un parcours découverte de la Commune à travers ses pistes et bandes cyclables. Le tracé, encadré par les agents du service, a rencontré un vif succès. L'après-midi s'est achevé par un goûter offert par le Centre commercial de Meyrin. Cette manifestation a été animée tout au long de son après-midi par la Musique municipale de Meyrin.



### Prévention vols

A la demande du service des aînés, la police municipale a tenu une séance d'information sur les différents vols qui peuvent être commis sur les personnes. Du vol à l'astuce, au vol au rendez-moi en passant par le vol à la bague et le vol à la portière, tous ces actes délictueux ont été présentés à nos aînés. Les comportements à adopter pour prévenir ces genres de vols ont été développés auprès d'une catégorie de citoyens les plus vulnérables.

### TRANQUILLITÉ, SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ

#### Règlement sur les espaces publics de la ville de Meyrin

Une police municipale de proximité se doit également de sanctionner les abus commis par certains citoyens. Dans ce domaine, il est apparu que les emplacements publics communaux laissaient à un certain libre-arbitre, les activités et nuisances qui s'y déroulaient. Pour pallier à ce manque de base légale, le service de la police municipale s'est entouré des services communaux ayant également l'espace public en gestion pour élaborer un règlement des espaces publics. Ce dernier, après avoir été approuvé par le Conseil municipal, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Ce travail a permis, notamment à la police municipale et au service de l'environnement, de poursuivre de façon coordonnée les personnes en infraction en lien avec la gestion des déchets.

#### Horaire, activités et interventions

##### Horaire

Les activités de la police municipale et interventions de la police municipale sont en constante augmentation. L'ex-

tension des horaires du service sont en lien avec l'augmentation de l'effectif. Les horaires se déclinent en deux variantes, soit été et hiver.

##### L'horaire d'été,

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

- » Du lundi au jeudi: 06h30 – 22h00
- » Vendredi, samedi: 06h30 – 24h00
- » Dimanche: repos

##### L'horaire d'hiver,

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

- » Du lundi au jeudi: 06h30 – 20h00
- » Vendredi, samedi: 06h30 – 22h00
- » Dimanche: repos

La mise en place du numéro de téléphone gratuit, soit le 0800 1217 17, a tout de suite rencontré un vif succès auprès de la population. Le nombre de sollicitations et interventions qui sont parvenues au travers de ce numéro de téléphone nous confirme qu'il correspond à un besoin de notre population.

#### Activités et interventions

Toujours dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute de nos citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font à pied ou à vélo.

Les APM (agent de police municipale) ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou victimes d'infractions. Ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route et sont intervenus lors de situations suivantes: conflits entre personnes, chiens agressifs, bruit troublant la tranquillité publique, dépôts sauvages de déchets ménagers et diverses sollicitations liées à la police rurale.

Un des points forts pour le service a été la participation aux festivités du CERN. La journée du passeport Big-Bang et les journées portes ouvertes



© Police municipale

ont occupé passablement le service. L'implication de la police municipale dès le début de l'événement a permis de diminuer au maximum les inconvéniens liés aux succès de ces deux importantes manifestations. Course cycliste pour le premier et accueil d'environ 80'000 personnes sur notre commune pour le deuxième événement.

### SERVICE ADMINISTRATIF À LA POPULATION

Les prestations délivrées au guichet de la police municipale sont essentiellement administratives: émissions de cartes d'identité, vente des abonnements de piscine et patinoire, médailles pour les chiens, objets trouvés, mise à disposition de divers formulaires officiels et renseignements divers.

La gestion et la surveillance des marchés fait également partie des services à la population.

### MESURES DE CIRCULATION

Dans le courant de l'année 2013, différentes mesures de circulation ont été mises en œuvre en collaboration avec les services de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) et la Direction générale de la mobilité (DGM) du canton (actuellement DGT Direction générale des transports).

## CONTRÔLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles: 11  
1'435 conducteurs dénoncés

## Les prestations en chiffres

» Préventions routières (contrôles radar préventif) .....	25	» Assistance lors de services funèbres .....	19
» Total des amendes d'ordres ....	7'799	» Emission de pièces d'identité .....	780
» Contraventions municipales .....	57	» Abonnements de piscine et de patinoire vendus* .....	2'504
» Rapports de dénonciation transmis au Département de la Sécurité, (DS).....	52	» Médailles de chien délivrées .....	729
» Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules .....	191	» Autorisations parentales.....	157
» Chien conduit à la fourrière cantonale.....	1	» Objets trouvés remis au service cantonal compétent .....	132
» Dépôts de plaintes communales.....	40		
» Rapports de dégâts à la signalisation routière .....	1		
» Rapports de dégâts divers .....	2		
» Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations .....	72		

\* Ventes uniquement par la police municipale (autres points de vente: Centre sportif des Vergers et piscine de Livron).



# PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

## CONSTRUCTIONS ET ABRIS

### Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 86 jours en 2013 et la construction de la Golette a été louée toute l'année.

### Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

### Contrôle des abris privés

Il y a 650 abris pour la population dans le groupement et 123 ont été contrôlés en 2013 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

### Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2013.

## MISE À DISPOSITION

### Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

### Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 58 jours aux sociétés communales en 2013.

## SERVICE À LA POPULATION

### Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- » hébergement de la population;
- » encadrement de la population;

- » déclenchement de l'alarme par sirène;
- » mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- » ravitaillement.

### Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

### Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2013, il y a eu 1'135 jours de cours accomplis:

- » 6 séances d'état-major = 52 jours
- » 7 cours de cadres = 96 jours
- » 16 cours de répétitions = 794 jours
- » 8 cours d'aide au profit de la collectivité = 193 jours

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major. Le mercredi 6 février 2013, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG. La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation des manifestations suivantes:

- » 28 avril: Tour de Romandie
- » 19, 22 et 23 juin: Tour de Suisse
- » 1<sup>er</sup> août: 1<sup>er</sup> août
- » 4 août: Slow Up
- » 27 au 29 septembre: Journées portes ouvertes du Cern
- » 13 octobre: Run Evasion Rhône
- » 19 au 20 octobre: Course de côte de Verbois
- » 15 novembre: tenue du stand de protection civile des Automnales
- » 30 novembre: Foulées automnales
- » 6 et 7 décembre: Téléthon

Cette année la protection civile fêtait son 50<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons organisé une semaine de cours pour fêter cet événement du 16 au 21 septembre où le service de l'appui a participé à la création du nouveau centre nature de Pronatura à Granges-Malval en démontant plusieurs bâtiments et barrières, nous avons aussi été engagés le 18 septembre au déménagement de l'EMS de Veissy et le samedi 21 septembre nous avons participé à la journée de fête à la caserne des Vernets avec toutes les organisations de protection civile du canton.

Le 21 juin, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place et le service de la nourriture lors de la journée prévention canicule.

Le 17 septembre, nous avons invité les aînés de la commune de Meyrin pour un repas et une visite des travaux effectués par la protection civile, ainsi que pour une présentation du nouveau centre nature au vallon de l'Allondon à Granges-Malval.

### Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Gespers» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2013 est de 212 avec une montée en puissance de 321 astreints supplémentaires en réserve.

### Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles à suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

# URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ENERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

L'année 2013 a été marquée, à nouveau, par une augmentation significative de l'engagement du service pour l'éco-quartier des Vergers dont les travaux ont commencé en septembre 2013.

## URBANISME ET MOBILITÉ

### Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année, 120 dossiers ont été préavisés, se répartissant de la manière suivante :

- » 20 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs);
- » 27 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales;
- » 68 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.);
- » 5 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

### Indice d'utilisation du sol (IUS)

Les changements significatifs apportés par la modification de la loi sur les constructions (LCI) se situent au niveau des compétences respectives du Conseil administratif et du Conseil municipal: les IUS qui dépendaient de la décision du Conseil municipal dépendent désormais du Conseil administratif, et l'IUS maximal hors standards énergétiques élevés est passé de 0.2 à 0.25.

En résumé, et après consultation de la commission d'urbanisme, le Conseil administratif peut désormais accorder une dérogation de 0.25 à 0.4 pour les constructions ordinaires, jusqu'à 0.44 pour les constructions de haute performance énergétique (HPE), et jusqu'à 0.48 pour les constructions de très haute performance énergétique (THPE).

### Plans localisés de quartiers (PLQ)

Il n'y a pas eu de demande de préavis exprimée par voie de délibération dans le courant de l'année.

### Plan directeur des zones industrielles (zones industrielles Meyrin, Satigny, Vernier ZIMEYSAVER)

Les communes de Meyrin, Satigny et Vernier ont réclamé à plusieurs reprises la révision du plan directeur de la zone industrielle de MEYRIN SATIGNY (ZIMEYSA).

Cette demande a finalement donné naissance au projet de la ZIMEYSAVER, qui a été initié en automne 2012.

Le Grand Projet ZIMEYSAVER doit offrir de nouvelles capacités de développement aux zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier, en augmentant les offres de transports, tant pour les personnes que pour les marchandises, ou encore en améliorant les infrastructures, les services ou les espaces publics.

Les principaux objectifs pour Meyrin en matière d'urbanisme, de mobilité, d'attractivité économique (foncier, montage financier), d'environnement ou de paysage sont:

- » valoriser l'ensemble du périmètre en relation avec sa situation stratégique d'entrée d'agglomération;
- » utiliser rationnellement le sol et définir des lignes directrices en matière d'urbanisation (zones mixtes, densification), et de mobilité (transports individuels motorisés (TIM), transports en commun (TC), mobilité douce (MD), stationnement);
- » développer un réseau de déplacements, tous modes

confondus afin de faciliter l'accès aux zones industrielles;

- » promouvoir l'écologie industrielle;
- » préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants;
- » maîtriser la programmation des zones, qui ne doivent pas être uniquement dédiées à des activités de logistique ou génératrices de nuisances;
- » définir des méthodes de financement pérennes et viables du projet en intégrant le financement des aménagements publics (routes, espaces publics, arborisations, mobiliers urbains, éclairage, etc.);
- » promouvoir le label «Nature & Economie» pour les entreprises (aménagements extérieurs, toitures végétalisées, matériaux et énergies renouvelables);
- » développer le concept de chauffage à distance (CAD).

En 2013, le Grand Projet a donné naissance à un Plan Guide, lequel définit la planification générale en matière d'urbanisme, reprenant la totalité du territoire industriel.

Le Conseil d'Etat a constitué une cellule de suivi et d'évaluation chargée d'assurer la mise en œuvre du règlement sur les activités admissibles en zone industrielle ou de développement industriel, respectivement en zone de développement d'activités mixtes (ZDAM - 60% d'activités secondaires et 40% tertiaire), adopté le 21 août dernier.

C'est pour participer activement à ce grand projet que le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le 18 juin 2013 la délibération n°2013-12a destinée au financement de la part communale

des études relatives au Grand Projet ZIMEYSAVER. Le montant sollicité était de CHF 162'000.- (40% Etat de Genève, 40% Fondation des terrains industriels (FTI), 20% communes de Meyrin, Vernier et Satigny).

#### Grand Projet Meyrin-Vernier-Aéroport (GPMVA)

Le Grand Projet Vernier - Meyrin - Aéroport (anciennement Tête GVA - Casai - Aéroport) constitue un territoire stratégique sur la partie sud-ouest de l'Aéroport de Genève.

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet du «Cercle de l'Innovation» et constitue l'une de ses adresses. En prolongement avec le Pays de Gex, il forme la façade internationale de Genève.

Le périmètre du projet représente un territoire de 180 hectares de part et d'autre de l'autoroute, situé sur les communes de Vernier et de Meyrin.

Un mandat de maîtrise d'œuvre urbaine (MOEU) est en cours d'élaboration. L'enjeu est de définir une ambition pour ce territoire à l'occasion de sa transformation en agissant dans la durée pour lui offrir la cohérence et la qualité de vie que les habitants attendent.

Les objectifs du GPMVA sont les suivants:

#### Urbanisation: assurer un développement cohérent et multifonctionnel

- » développer une façade économique «vitrine» le long de l'autoroute;
- » densifier certaines zones villas, à différentes échelles;
- » renforcer les équipements publics sur certains secteurs (Cointrin notamment);
- » piloter le renouvellement urbain des secteurs d'artisanat et d'industrie.

#### Mobilité: améliorer les déplacements à l'échelle locale et cantonale

- » créer des axes de transports publics structurants (de Châtelaine à l'Aéroport, la desserte de la façade sud de l'Aéroport);
- » anticiper les infrastructures à venir (ferroviaire, bus, accès routiers, etc.);
- » favoriser la mobilité douce et les aménagements paysagers sur les axes à créer ou existants.

#### Environnement: développer la nature en ville

- » relier les espaces verts et les zones naturelles (bois);
- » favoriser les espaces verts dans les espaces publics à créer;
- » placer l'environnement au centre des réflexions.

En 2014, le canton de Genève souhaite faire valider les résultats du Grand-Projet et relancer les modifications de zones à Cointrin, procédures qui ont été gelées par la commune de Meyrin.

#### Meyrin-Cité. Etude directrice relative à la maîtrise des potentiels de densification

Depuis une décennie, Genève subit une importante crise du logement. La demande en nouvelles constructions est forte. Pour y répondre, plusieurs lois ont été modifiées. La Loi cantonale sur les constructions et les installations diverses (LCI) offre des possibilités de surélévations supplémentaires. La loi permet également de modifier des règles de distances aux bâtiments.

Pour ces raisons, de nombreux projets de surélévations d'immeubles ou d'implantations de nouveaux bâtiments entre ceux existants ont été déposés, occupant ainsi les espaces extérieurs privés dédiés aux habitants de la Cité.

Les fondements de l'urbanisme meyrinois, issus de la charte d'Athènes, étant menacés, Meyrin se devait d'adopter une posture forte pour apporter des réponses concrètes à ces problématiques. Les autorités communales, convaincues que densité peut rimer avec qualité, ont adopté les options suivantes:

- » consolider l'urbanisme initial, fondateur de la Cité, en privilégiant la création de logements par voies de surélévation plutôt que par des densifications au sol;
- » profiter des surélévations pour exiger des constructeurs la réhabilitation des immeubles et des espaces extérieurs ainsi qu'une amélioration de l'efficacité énergétique;

En collaboration avec le canton de Genève, la Commune a élaboré un document fondateur intitulé «Meyrin-Cité, étude directrice relative à la maîtrise des potentiels de densification» (J.J OBERSON, mars 2012). Cet outil de planification permet de gérer et de maîtriser les demandes de projets de construction. Grâce à lui, il devient également possible d'évaluer et de proposer des potentiels de densification par des surélévations et de nouvelles implantations. Il permet enfin de localiser les aménagements extérieurs à réhabiliter.

En avril 2012, les élus du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité une résolution (R n°2012-05) validant cette étude.

En 2013, quelques projets ont été combattus car ils ne répondaient pas aux objectifs définis par l'étude. Pour le reste, les règles définies par la Commune sont très bien acceptées par les acteurs privés et un dialogue constructif s'établit très souvent en amont des projets de surélévations.

### Politique de stationnement sur le domaine public communal

La commune de Meyrin entend mettre en œuvre une politique de stationnement permettant de répondre rapidement aux problèmes de mobilité induits par le régime de stationnement actuel. Pour rappel, la quasi-totalité des places de stationnement sont actuellement en zones blanches illimitées sur le domaine public communal.

L'arrivée du tram (TCMC) dans la cité de Meyrin a profondément modifié les habitudes en termes de stationnement, puisque les places blanches en régime illimité sont majoritairement utilisées par les pendulaires se rendant en ville avec le tram. Ainsi, par une limitation de la durée du stationnement, la Commune cherche à favoriser le stationnement des habitants grâce à une utilisation plus rationnelle et un partage plus équitable du domaine public.

La politique de stationnement initialement préconisée et limitée à 3h00 a été remise en question suite à une pétition suivie d'une résolution (R n°2012-06a) acceptée par le Conseil municipal en septembre 2012.

Cette résolution vise à introduire une zone bleue avec macarons d'exemption pour les habitants. Les principes retenus pour rationaliser les pratiques de stationnement sont les suivants:

- » éliminer le stationnement public gratuit illimité sur le territoire communal;
- » adopter un stationnement en zone bleue macaron dans les quartiers résidentiels;
- » opter pour un stationnement courte durée, payant (horodateur 90 minutes) ou gratuit (zone bleue), à proximité des activités commerciales et des services;

- » choisir un stationnement de très courte durée (30 minutes gratuites), autour des commerces, crèches et services particuliers (poste, boulangerie, etc.);
- » maintenir un stationnement payant (horodateurs) pour les équipements commerciaux, sportifs et de loisirs.

La Commune a publié des arrêtés de circulation pour la mise en place de ces zones bleues. Sauf recours, le régime des zones bleues macaron sera officialisé en juin 2014. Le service de la police municipale opérera les contrôles et délivrera des amendes d'ordre en cas d'infractions.

Les informations précises sur les démarches à suivre parviendront à tous les habitants concernés. Les macarons seront délivrés par la Fondation des Parkings.

C'est pour mettre en œuvre cette politique de stationnement que le crédit de réalisation (n°2012-55a) d'un montant de CHF 820'000.- a été adopté le 16 avril 2013 à l'unanimité.

Ce montant prévoit le marquage, les panneaux verticaux ainsi que la fourniture et pose d'horodateurs.

Un redimensionnement de l'offre en stationnement sera effectué suite à des évaluations après 3 mois, 6 mois et 1 an et des mesures correctrices seront apportées le cas échéant.

### Études de mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin

Le plan directeur communal, validé par le Conseil municipal et approuvé par le Conseil d'Etat le 21 septembre 2011, propose d'accompagner les transformations du territoire par une nouvelle

hiérarchie du réseau routier ainsi que par diverses mesures visant à diminuer globalement le trafic individuel motorisé en faveur des déplacements à pied, à vélo et en transports publics. Dès lors, des mesures de déclassement de voiries et de modération du trafic sur le réseau de desserte sont à prévoir telles que les zones 30 km/h, et zones 20 km/h (zones de rencontre).

Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'aménagement de zones à vitesses limitées sur certaines artères communales (R n°2009-16). En ce sens, une délibération (n°2010-57a) pour un crédit de CHF 97'200.- destiné à l'étude de zones 30 km/h et zones de rencontre, a été votée au mois d'avril 2011 par le Conseil municipal.

En 2012, la Direction générale de la mobilité (DGM) a validé des rapports d'expertises sur les périmètres concernés par les zones 30 km/h et les zones de rencontre.

La délibération n°2012-54a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 315'000.- destiné aux études de mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres à Meyrin a été votée le 5 mars 2013, à l'unanimité, et permettra de réaliser des aménagements légers en privilégiant les économies de moyens en proposant des mesures ponctuelles et judicieusement localisées.

En 2013, les projets ont été réalisés, à savoir: propositions pour le traitement des portes d'entrée des zones à vitesse limitée. Les portes marqueront clairement la transition entre le réseau routier et les poches modérées. Ces projets ont été présentés à la population lors de trois assemblées publiques à Meyrin-Village, à la Cité et

à la Citadelle. Celle-ci a pu apporter des améliorations. Les projets sont en cours de validation par la Direction générale des transports (DGT). En 2014, le crédit de réalisation sera soumis au Conseil municipal et les autorisations de construire seront déposées.

Ces différents projets permettront par ailleurs de répondre à la résolution n° 2013-03 adoptée par une large majorité le 16 avril 2013, demandant d'étudier l'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la route H.C.-Forestier à Meyrin.

En revanche, la Direction générale des transports n'est pas entrée en matière sur la mise en œuvre de la résolution n°2012-12a visant à interdire le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur le tronçon du chemin du Vieux-Bureau situé entre la rue Emma-Kammacher et le chemin du Grand-Puits.

#### Plan directeur cantonal

Le plan directeur cantonal a fait l'objet d'un examen communal en 2011 et d'un préavis négatif unanime exprimé le 13 décembre 2011 par voie de résolution (R n°2011-16a).

M. François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme, a rencontré les autorités communales de différentes communes en 2012, dont celles de Meyrin.

Le projet de plan directeur cantonal a été modifié et validé par le Conseil d'Etat le 20 février 2013.

Le Grand Conseil l'a adopté le 20 septembre 2013 et le Conseil fédéral prévoit son adoption au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

Avant l'adoption du Grand Conseil, le Conseil municipal a adressé une résolution (R n°2013-04a) adoptée à l'unanimité le 18 juin 2013. Cette résolution demandait au Conseil administratif d'intervenir d'urgence auprès des autorités cantonales et exigeait une audition auprès de la commission de l'aménagement du Canton du Grand Conseil afin d'intégrer notamment dans le projet de plan directeur cantonal 2030 les points suivants:

- » assurer le financement des équipements des grands projets;
- » maîtriser l'évolution du trafic aérien et son impact sur la commune de Meyrin;
- » veiller à un équilibre des projets, en nombre et en importance, entre les deux rives du Lac;
- » apporter des réponses sur le rapport entre densification et mobilité et impact sur les infrastructures routières;
- » développer les haltes et les structures d'accueil des gares CFF de Meyrin et ZIMEYSA;
- » créer un axe de transports collectifs (TC) fort, en direction de la ZIMEYSA;
- » valoriser les axes cantonaux (route de Meyrin, avenue Louis-Casaï (aménagement cyclables, densification) et l'axe «Dubois-Ferney»;
- » promouvoir le prolongement du tram (TCMC) de Meyrin à Ferney et le prolongement de Meyrin à Saint-Genis, ainsi que la réalisation d'un P+R à l'entrée de Ferney;
- » prévoir la création d'une route de contournement Est de la Commune;
- » clarifier les réservations ferroviaires dans la Zone industrielle des Batailles (ZIBAT);
- » augmenter les fréquences des transports collectifs;

- » assurer une densification différenciée sur le territoire meyrinois;
- » identifier les zones de développement d'activités mixtes (ZDAM) préconisées;
- » supprimer la notion de «densification différenciée à dominante activité et équipements de la zone villas» pour le secteur des villas (zone 5) situé au sud du village.

#### AFFAIRES DOMANIALES

##### Droits de préemption

La Commune a été interpellée à 8 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement.

Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

##### Tableaux de mutation

Dans l'année, aucun tableau de mutation n'a été officialisé, à l'exception du tableau de mutation dans le futur éco-quartier des Vergers.

##### Acquisition des parcelles dans la zone industrielle

Plusieurs parcelles situées en zone de développement industriel et artisanal des Ateliers (ZIBAT) ont été acquises par la Commune.

Le 29 janvier 2013 le Conseil municipal a voté la délibération n°2012-42a pour un montant de CHF 380'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle n°12'138, située au 32, rue Cardinal-Journet, d'une surface de 1'239 m<sup>2</sup>.

Le 8 octobre 2013, le Conseil municipal a voté la délibération n° 2013-28a pour un montant de CHF 1'390'500.- destiné à l'acquisition de la parcelle n°13'112, propriété privée, d'une surface de 2'425 m<sup>2</sup> sise en zone de déve-

loppement industriel et artisanal (ZDIA), située rue du Cardinal Journet 22.

Les parcelles sont situées à des endroits stratégiques dans la ZDIA, proche du Vivarium, en bordure de la route de Meyrin et à proximité des arrêts de tram, de l'autoroute, de la cité de Meyrin et de Meyrin-Village.

Aujourd'hui, la Commune possède très peu de parcelles dans les zones industrielles. Les acquisitions donneront à la Commune des possibilités concrètes d'attirer des entreprises (en lien avec la situation géographique: tertiaires, clouding, science, etc.) sur son territoire. Elle pourra privilégier des entreprises créatrices d'emplois.

Cette politique s'inscrit dans la perspective de mise en œuvre de la ZI-MEYSAVER et des modifications de limites de zones en ZDAM permettant la mixité entre industrie et tertiaire, dans les secteurs très bien desservis par les transports collectifs.

### ASSAINISSEMENT

#### Mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile

Une délibération n° 2012-34a d'un montant de CHF 3'631'000.-, destiné à la mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile, a été votée à l'unanimité le 9 octobre 2012.

Ces travaux ont été provoqués par le projet d'assainissement cantonal des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile par un revêtement phono-absorbant. La Commune a profité de ces futurs travaux pour effectuer la mise en séparatif de son réseau d'eau (eaux

claires, eaux usées) conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux).

Les travaux se sont déroulés en 2013 et s'achèveront au début 2014.

#### Lac des Vernes

Le 10 septembre 2013, le Conseil municipal a accepté à une large majorité (29 oui et 1 non) l'acquisition au gré à gré des parcelles nécessaires à la réalisation du lac des Vernes (délibération n° 2013-27 augmentation totale du crédit initial de CHF 2'947'072.-).

Cette acquisition met fin à plusieurs années de procédures dont l'issue était incertaine pour la Commune et reportait de plusieurs années la réalisation du lac.

Le Conseil administratif a ouvert une négociation avec l'Hoirie Riesen propriétaire (sous réserve de l'accord du Conseil municipal), laquelle a abouti à une convention signée, devant notaire, le 20 août 2013.

Le Conseil administratif était convaincu que l'attente d'une issue judiciaire comporterait un coût pour la Commune supérieur à celui d'un prix négocié avec les propriétaires des parcelles n° 11'749 (A et B) et n° 12'876, et retarderait de plusieurs années la réalisation du lac.

L'autorisation de construire sera déposée début 2014. Une nouvelle mise en soumission des travaux sera réalisée également pour ce projet dont la taille initiale a été entièrement revue à la hausse suite à la modification des exigences cantonales en matière de débits de restitution au Nant-d'Avril.

Par ailleurs, cette opération a permis l'acquisition «à l'amiable» de la parcelle n°11'749B. Cette parcelle surplombant le lac était destinée initialement à la réalisation d'un établissement cantonal pour l'enseignement «post obligatoire». La possession de ces terrains permettra de réaliser un ouvrage de prétraitement plus économique et de déplacer le Jardin Robinson actuellement situé aux Vergers sur l'emplacement de futurs immeubles.

#### Assainissement en liaison avec le PLQ à Cointrin

Les plans localisés de quartiers (PLQ) n° 29'662 et n° 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin ont été adoptés en mars 2010.

A la suite de cette adoption, plusieurs propriétaires ont mené des études qui ont abouti à des dépôts d'autorisations de construire.

Pour répondre aux exigences légales d'assainissement des eaux, une délibération (n° 2013-03a) d'un crédit d'étude de CHF 465'000.- a été votée le 16 avril 2013 à l'unanimité. Ce crédit permettra d'adapter le réseau séparatif et de revoir les aménagements des espaces publics. Un crédit de réalisation suivra.

#### AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARCS

##### Construction du parking souterrain en deux étapes au cœur de la Cité

Le projet de parking souterrain vise à valoriser les espaces publics de la place des Cinq-Continents et du parc du cœur de la Cité (actuel stade et P2). Il permet par ailleurs d'offrir une capacité de stationnement supérieure aux parkings P1 et P2 actuels.

Malheureusement ce projet prévu depuis de nombreuses années n'a jamais pu voir le jour faute de financement.

Après de longues négociations avec le centre commercial, le Conseil municipal a adopté le 17 décembre 2013 à une large majorité (23 oui et 5 non) un accord de principe exprimé par voie de résolution (n°2013-06).

Cet accord prévoit:

- » la mise à disposition de places de parking enterrées en deux étapes;
- » une première étape par la réalisation d'un parking souterrain d'environ 475 places sous l'actuel P1 et le maintien d'environ 225 places en surface sur l'actuel P2;
- » une deuxième étape (après observation de l'évolution des besoins en place et selon la capacité financière des partenaires) par la réalisation d'un deuxième parking souterrain (nombre de places à définir) sous l'actuel P2;
- » la création d'une société anonyme chargée de construire et d'exploiter les parkings, les actionnaires étant la Commune et le centre commercial meyrincentre;
- » l'accord de la Commune d'un droit de superficie de longue durée à la société anonyme et la renonciation à la perception d'une rente de superficie dès la première année d'exploitation du parking en échange de la renonciation du centre commercial meyrincentre à faire valoir ses servitudes.

#### Liaison mobilité douce

##### «Emma-Kammacher»

Suite à l'arrivée du tram à Meyrin, diverses mesures complémentaires sont prévues dans le cadre du plan directeur communal pour inciter les citoyens

à la mobilité douce et, notamment, l'aménagement de pistes cyclables et de chemins piétonniers.

Le présent aménagement est comparable à celui qui a été réalisé pour relier le quartier des Champs-Frêchets au terminus du tram (TCMC).

Ainsi le 29 janvier 2013, le crédit de réalisation de cet ouvrage, d'un montant de CHF 792'000.- a été voté à l'unanimité.

Cette liaison aura l'avantage de relier, à terme, la gare de Zimeysa à Meyrin-Village tout en offrant un itinéraire sécurisé et attrayant pour les usagers. En 2013, un accord avec le groupe Richemont et la FTI (Fondation pour les terrains industriels de Genève) a été trouvé afin de prolonger cette liaison sur la rue de la Bergère en utilisant des parcelles situées sur les terrains de la FTI.

Le chantier s'est tenu durant l'année 2013 et sera achevé début 2014. Le projet, d'une longueur de 400m environ et d'une largeur moyenne de 3,50m prend son départ au giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher, se poursuit le long de la rue Emma-Kammacher, puis emprunte le passage reliant le chemin du Vieux-Bureau, avant de rejoindre le chemin Salomon-Penay.

#### BÂTIMENTS

##### Rénovation complète de l'école des Boudines

L'école des Boudines est située dans le plan de site n° 29'484A-526 de Meyrin-Parc adopté le 17 mai 2011.

Elle bénéficie d'une protection patrimoniale imposant son maintien. Le plan de site et la qualité des constructions participent largement au rayonnement de Meyrin.

Un crédit d'étude a été voté en 2010 destiné à cette rénovation, ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires.

Après cette étude, le 5 mars 2013, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le crédit de réalisation n°2013-04a d'un montant de CHF 27'840'000.- destiné à la rénovation de l'école.

Le programme d'assainissement prévoit les travaux suivants:

- » le remplacement de toute la façade par des éléments ou fenêtres à 3 vitrages conçus avec la même expression architecturale que l'original;
- » l'isolation complète des dalles de toiture et des murs extérieurs;
- » le désamiantage extérieur du crépi sur les bétons et l'élimination de la carbonatation;
- » la mise en conformité avec les normes incendie en créant des compartiments feu, des chemins de fuite supplémentaires, des parois EI 30;
- » la mise en conformité avec les normes parasismiques par le renforcement ponctuel de la structure portante de la dalle de toiture et l'ajout de 2 cages d'ascenseur;
- » le remplacement des réseaux de chauffage (y compris faux-plafond chauffant), de ventilation, du sanitaire, de l'électricité (CVSE);
- » la création d'un réseau séparatif eaux usées et eaux claires;
- » la rénovation de l'aula, des 2 salles de gymnastique et la transformation des vestiaires;
- » la transformation des abris antiatomiques en espaces de stockages supplémentaires;

- » l'optimisation des locaux administratifs par la mise en commun des espaces du primaire et de l'enfantine;
- » la construction de 2 ascenseurs pour rendre accessible le bâtiment aux personnes à mobilité réduite;
- » le remplacement ou la rénovation des menuiseries existantes dans les salles de classes et l'augmentation du volume de rangement (armoires fixes supplémentaires);
- » le remplacement des revêtements de sols dans les classes et les couloirs et la rénovation des murs et parois;
- » le raccordement à la conduite de chaleur à distance (CAD) existante à la rue des Boudines et la production de chaleur moyennant des échangeurs;
- » le réaménagement des préaux extérieurs (sur les locaux et devant l'école enfantine) et la création d'un nouveau préau couvert détaché du bâtiment existant.

Les mesures prises ont été étudiées de manière à respecter le caractère épuré et transparent du bâtiment. Les altérations successives apportées au fil du temps seront éliminées pour ramener le bâtiment au plus proche de son état originel.

Les travaux seront achevés en 2015.

#### Nouveau bâtiment d'activités parascolaires jouxtant l'école des Boudines

Le bâtiment parascolaire, dont le crédit de construction d'un montant de CHF 7'302'590.-, a été voté en 2012, a été achevé à l'été 2013. Il a accueilli, à la rentrée scolaire 2013, les élèves de l'école des Boudines pour la durée des travaux de rénovation de cet établissement qui se dérouleront de 2013 à 2015.

Cette affectation provisoire engendra des économies sur le dimensionnement de la structure provisoire préfabriquée.

#### Rénovation de l'école des Boudines - Bâtiment scolaire provisoire

Le 9 octobre 2012 (délibération n° 2012-36a) une école provisoire a été acquise pour un montant de CHF 2'836'900.-.

Cette école en bois de 9 classes a été construite au printemps 2013 et livrée pour la rentrée scolaire 2013, permettant de déplacer les enfants pour démarrer le chantier de rénovation de l'école des Boudines.

Le bâtiment sera déplacé ultérieurement et réutilisé pour d'autres usages.

#### Etude en vue de l'extension de la crèche des Boudines (prochainement EVE Cité-Parc) et de la rénovation complète du bâtiment existant

Le bâtiment de la crèche des Boudines ne répond plus aux normes fonctionnelles en matière d'accueil de la petite enfance, que ce soit au niveau dimensionnel, ergonomique ou d'éclairage. Depuis 1987, le bâtiment n'a fait l'objet d'aucuns travaux de rénovation.

En 2008, le service d'évaluation des lieux de placement a exigé une diminution d'accueil de 90 à 82 places par jour pour des raisons de vétusté.

A titre d'exemple, chaque groupe de 15 enfants vit, mange et dort dans une même pièce. Une réorganisation complète des locaux a été jugée indispensable.

Il va sans dire que le bâtiment souffre d'une obsolescence technique en rai-

son d'une insuffisance d'isolation des façades et des toitures, provoquant des déperditions thermiques considérables en hiver et des surchauffes en été.

C'est dans un but de rationalité et de synergie entre les équipes éducatives qu'il a été envisagé de déplacer la garderie de l'Arc-en-Ciel dans le nouveau bâtiment des Boudines en créant une «maison de l'enfance» au centre de la Cité, réunissant crèche et garderie dans un même lieu.

Ce regroupement permettra de diminuer les frais de fonctionnement par une utilisation commune et plus fonctionnelle de certains locaux de service et de locaux polyvalents comme la buanderie ou la salle de réunion.

Le programme permettra d'accueillir 90 enfants. La structure de la garderie permettra, quant à elle, d'accueillir 120 enfants par jour.

Un crédit d'étude pour un montant de CHF 995'000.- en vue de l'extension de la crèche des Boudines a été accepté par 28 oui et 1 abstention le 31 janvier 2012 (délibération n°2011-45a).

En 2013, l'étude a été menée et le crédit de réalisation sera présenté en 2014.

#### Nouvel espace de vie enfantine (EVE) sur le site de Monthoux

Bien qu'un espace de vie enfantine soit prévu dans le quartier des Vergers, il est indispensable, au vu de la liste d'attente, de prévoir une autre structure pour répondre, en partie, aux très nombreuses demandes insatisfaites. En effet, excepté la petite structure privée de la Framboise, située à

Meyrin-Village, il n'y a pas d'infrastructure dédiée à la petite enfance du côté ouest de la route de Meyrin. Malheureusement, la Commune n'a pas de réserves foncières dans ce secteur.

Une délibération permettant de rechercher un site à l'ouest de Meyrin a été proposée (délibération n° 2011-41). Elle a été acceptée le 31 janvier à l'unanimité.

Le site de Monthoux ayant été retenu, il a été nécessaire de voter un crédit d'étude spécifique à ce site. Ainsi la délibération n°2013-13 pour un crédit d'étude de CHF 235'000.- en vue de la création d'un bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux, a été votée à l'unanimité le 16 avril 2013.

La nouvelle institution proposera un accueil de 90 places et sera pourvue d'une cuisine de production.

Le développement de la crèche en éléments modulaires sera effectué par un groupement de mandataires architecte/constructeur.

## ENERGIE

### Suivi énergétique des bâtiments et équipements communaux

La commune de Meyrin met en œuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des consommations de ses bâtiments et équipements, dans un processus continu. Elle s'appuie pour ceci sur une démarche coordonnée inter-services et sur le programme d'efficacité energo, soutenue par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) dans le cadre du programme SuisseEnergie. Energo propose une palette de prestations permettant d'accroître l'efficacité énergétique dans les bâtiments, notamment par la mise à

disposition d'outils et de compétences dans le management de l'énergie, par un programme de formation continue et par l'échange d'expériences.

Le détail des consommations énergétiques ainsi que les conséquences sur le budget communal font désormais l'objet d'une présentation annuelle auprès du Conseil municipal, dans le cadre des commissions des comptes au printemps.

Malgré une année 2013 particulièrement froide, avec une saison de chauffage qui s'est prolongée jusqu'au mois de juin (!), on constate que le budget global de l'énergie est en baisse par rapport aux deux années précédentes. On relève également que la part du mazout a diminué de -50% depuis 2008, remplacée par la solution chauffage à distance avec tous les avantages qui lui sont liés.

Le projet de rénovation complète de l'école des Boudines est en cours, ce qui entraînera une baisse importante des consommations de mazout sur l'un des bâtiments communaux les plus «voraces» en énergie. Le remplacement de la chaudière à gaz du stade Vaudagne 24 a permis une diminution de -40% des consommations d'énergie. Des baisses conséquentes ont pu être générées grâce à une optimisation du fonctionnement des installations techniques, notamment sur les bâtiments du Forum et de la patinoire couverte pour les plus importants. Le crédit de CHF 210'000.- qui a été approuvé fin 2012 a permis de financer des projets d'amélioration, notamment l'éclairage des locaux dans plusieurs bâtiments ainsi que le remplacement de la régulation du chauffage de l'école de Meyrin-Village. Enfin, l'école de Bellavista II a été raccordée au

CAD, les chaudières existantes étant arrivées en fin de vie.

### Eclairage public

Les installations d'éclairage public utilisent encore de nombreuses sources à vapeur de mercure, peu efficaces et qui consomment beaucoup d'électricité. A partir de l'année 2015, ces sources lumineuses seront interdites. La Commune a ainsi entrepris le remplacement de ce type de matériel au profit de nouvelles technologies beaucoup plus économes. A cette fin, le Conseil municipal a validé le 18 décembre 2012 un crédit de CHF 565'000.- qui a permis le remplacement de 225 points lumineux dans le courant de l'année 2013. Ces travaux ont permis de diminuer de -11% la consommation d'électricité du parc d'éclairage public.

Ce crédit a permis également de déployer une installation pilote d'éclairage autonome, avec 8 luminaires LED intégrant des capteurs solaires qui ont été installés le long du chemin Vert, dans le quartier de la Citadelle.

### Chauffage à distance (CAD)

Le réseau de chaleur CAD-Lignon, exploité par les Services Industriels de Genève (SIG), a été étendu à Meyrin et mis en service en été 2010. Aujourd'hui, plus de 50 immeubles ont opté pour cette solution en remplacement de leurs anciennes chaudières à mazout. Environ la moitié de la population meyrinoise est chauffée par cette infrastructure. Le potentiel initialement identifié (36 MW) a été dépassé, puisque la puissance souscrite atteint plus de 40 MW. Les bénéfices environnementaux sont nombreux. Les émissions de CO2 sont réduites, l'entretien des installations simplifié et le trafic des camions de livraison de mazout supprimé.

Evolution pluriannuelle des consommations

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Mazout</b>	<i>kWh</i>	5'391'880	5'295'503	4'713'010	4'945'732	2'660'402	3'116'869	2'625'611
<b>Gaz</b>	<i>kWh</i>	4'868'849	5'327'667	5'377'078	6'171'334	5'148'322	5'315'696	5'049'390
<b>CAD</b>	<i>kWh</i>	-	-	-	974'000	2'473'587	2'747'531	2'810'513
<b>Total chaleur</b>	<i>kWh</i>	10'260'729	10'623'170	10'090'088	12'091'066	10'282'311	11'180'096	10'485'514
<b>Electricité (hors EP*)</b>	<i>kWh</i>	3'452'954	3'656'023	4'089'690	4'272'222	4'263'248	4'472'324	4'259'627
<b>Eclairage public</b>	<i>kWh</i>	903'882	905'102	896'294	853'137	866'791	884'021	796'594
<b>Total électricité</b>	<i>kWh</i>	4'356'836	4'561'125	4'985'984	5'125'359	5'130'039	5'356'345	5'056'221
<b>Eau</b>	<i>m3</i>	118'248	126'495	131'771	118'165	140'046	130'539	124'722
<b>Degré-jours</b>	-	2'776	2'965	2'827	3'217	2'673	2'936	3'162

EP: Eclairage public

Evolution pluriannuelle du budget

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Mazout</b>	<i>CHF</i>	437'690	409'166	411'141	378'252	255'414	322'980	249'858
<b>Gaz</b>	<i>CHF</i>	382'068	500'306	468'346	509'427	422'797	497'365	464'730
<b>CAD</b>	<i>CHF</i>	-	-	-	132'021	318'248	316'076	410'220
<b>Total chaleur</b>	<i>CHF</i>	819'758	909'472	879'486	1'019'700	996'459	1'136'421	1'124'808
<b>Electricité (hors EP*)</b>	<i>CHF</i>	750'987	882'509	1'063'369	992'330	1'130'090	996'015	1'026'280
<b>Eclairage public</b>	<i>CHF</i>	124'862	137'679	158'666	146'449	145'796	140'600	126'366
<b>Total électricité</b>	<i>CHF</i>	875'849	1'020'188	1'222'035	1'138'779	1'275'886	1'136'615	1'152'646
<b>Eau</b>	<i>CHF</i>	498'109	499'714	543'556	499'846	596'344	555'934	508'126
<b>Total</b>	<i>CHF</i>	2'193'716	2'429'374	2'645'077	2'658'325	2'868'689	2'828'970	2'785'580

EP: Eclairage public

La liaison du réseau CAD-Lignon avec le réseau CADIOM réalisée en 2012 permet aujourd'hui de distribuer à Meyrin de la chaleur en provenance de l'usine d'incinération des Cheneviers, considérée comme renouvelable à 50%. Si la puissance thermique de CADIOM suffit juste à chauffer les quartiers d'Onex-Bernex-Confignon durant l'hiver, elle est surabondante en été. D'où l'intérêt de pouvoir la valoriser à Meyrin durant cette période, pour la production d'eau chaude sanitaire notamment. En 2013, environ 20% du total de la chaleur distribuée par le réseau CAD à Meyrin provient des Cheneviers, le solde étant produit par la centrale du Lignon fonctionnant au gaz naturel.

#### «NON au gaz de schiste»

Le Conseil municipal a adopté le 5 mars 2013 une résolution visant à s'opposer à la prospection et à l'exploitation de gaz de schiste dans la région du Grand Genève. Dans cet élan, il a décidé de rejoindre le collectif «Non au gaz de schiste» et a demandé au Conseil administratif d'informer la population à l'occasion d'une séance publique qui s'est tenue le vendredi 19 avril 2013 à la salle Antoine-Verchère. Environ 70 personnes y ont assisté.

#### Fonds communal énergie

Le Fonds communal énergie a été instauré par une dotation initiale de CHF 500'000.- sous la forme d'un crédit budgétaire extraordinaire voté en 2011. En 2013, le Fonds communal énergie a soutenu diverses actions à hauteur de CHF 118'734.-. En parallèle, les recettes liées aux prélèvements de 2% sur les nouvelles délibérations portant sur la construction de nouveaux bâtiments ou sur des travaux de génie civil ont permis d'alimenter le Fonds à hauteur de CHF 145'056.-. Le

solde du Fonds au 31 décembre 2013 se monte à CHF 506'728.-.

Parmi les actions financées par le Fonds communal énergie, on peut citer pour 2013:

- » le soutien à l'achat de vélos électriques, soit 72 subventions accordées de CHF 250.- chacune (total CHF 18'000.-);
- » le soutien à l'achat d'une flotte de 4 vélos électriques par l'entreprise Agenhor (CHF 1'000.-);
- » La mise en place d'une borne pour recharge de véhicules électriques au sein de l'entreprise Spie Suisse dans la ZIMEYSA (CHF 3'990.-);
- » la mise en place du plan de mobilité inter-entreprises de la ZIMEYSA (CHF 32'400.-);
- » le fonctionnement et l'exploitation de l'arcade Meyrinroule (CHF 40'000.-);
- » le soutien à deux propriétaires privés pour l'installation de capteurs solaires thermiques (CHF 1'420.- + CHF 900.-);
- » La réalisation d'audits électricité auprès des petits commerçants et arcades meyrinoises à hauteur de CHF 12'480.-.

#### Robin des Watts

Le projet «Robin des Watts», initie un partenariat de solidarité énergétique entre une école suisse et une communauté du Sud. L'idée consiste à investir les moyens financiers générés par des économies d'énergie réalisées ici, pour soutenir un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté qui ne bénéficie pas, comme nous, de l'abondance énergétique. La valorisation des économies d'énergie pour soutenir des projets d'aide au développement offre une dimension supplémentaire au projet,

suscitant la réflexion et la motivation aussi bien auprès des enseignants que des élèves.

Le projet dans l'école de Meyrin-Village est la troisième opération de ce type à Meyrin, après celles réalisées il y a quelques années à Champs-Frêchetts (2010) et à Bellavista II (2011). Trois classes de 8P ont participé au pilotage de cette opération. Grâce aux économies générées sur la première année dans l'école de Meyrin-Village, l'école d'Acocancha au Pérou pourra bénéficier de divers travaux tels que l'amélioration du chauffe-eau solaire, le changement d'un toit, la pose de portes et de fenêtres ainsi que la construction d'une cuisine.

#### Eco-corner

L'éco-corner, situé au centre de Meyrin-Village, est une plate-forme publique d'information et de conseils gratuits en développement durable. Cet espace offre des réponses pratiques, concrètes et ciblées aux préoccupations de la population en matière d'environnement et de développement durable. Il est animé par le bureau d'études Maneco, l'association Terragir et l'association Genève-roule pour ce qui concerne l'arcade Meyrinroule. La majorité des visites dans les locaux de l'éco-corner sont motivées par des demandes d'information concernant l'énergie, notamment des questions relatives aux différents types d'ampoules, des éco-gestes à domicile, des changements d'appareils (frigos, etc.), des questions liées aux subventions potentielles, des conseils en rénovation ou des calculs en lien avec l'établissement de l'IDC et les différentes bases légales. L'éco-corner est également un lieu de dépôt des paniers de légumes livrés par Espace-Terroir.

#### Soutien à la mobilité douce et aux transports publics

Une offre promotionnelle pour l'achat d'abonnements TPG-Unireso a été reconduite durant l'été 2013, à destination des nouveaux abonnés. 355 Meyrinois, dont une majorité de juniors, ont ainsi pu bénéficier d'une réduction de CHF 150.- pour l'acquisition d'un abonnement annuel. Le programme de subventionnement des vélos électriques a, quant à lui, concerné 72 achats de tels vélos. A noter que depuis 2011, la subvention de CHF 500.- est accordée conjointement par la Commune et le Canton, à hauteur de CHF 250.- chacun. La part communale est financée par le Fonds communal énergie.

En parallèle, la Commune apporte son soutien aux associations Meyrinroule, Caddie Service et Noctambus pour la poursuite et le développement de leurs prestations. Elle s'engage également dans l'organisation de manifestations telles que la bourse aux vélos ou la semaine de la mobilité.

#### Mobilité des entreprises

En 2012, la commune de Meyrin a initié une démarche pilote sur le secteur de la Zimeysa, visant à la mise en place d'une démarche coordonnée de gestion de la mobilité des employés travaillant dans ce périmètre. Dans cette optique, une enquête d'adhésion a été conduite auprès des entreprises les plus importantes du secteur.

Le retour de cette enquête s'est révélé positif. 7 entreprises, totalisant plus de 3'000 employés, ont répondu favorablement à cette sollicitation. En collaboration avec la Commune, la DGM, les TPG, le CERN et les communes voisines de Vernier et Satigny, différentes prestations ont été mises en place, relayées par la Centrale mobilité Zimeysa, également active sur la

ZIPLO à Plan-les-Ouates. Co financée par la Commune (via le Fonds communal énergie) et les entreprises, cette dernière dispense notamment des informations générales en lien avec la mobilité, un service de mise en relation pour le co-voiturage ou encore la possibilité d'achats groupés d'abonnement TPG-Unireso à tarifs préférentiels. Différentes animations ont été conduites dans les entreprises participantes, avec un accent mis, cette année, sur la promotion du co-voiturage. Dans cet élan, les communes de Meyrin et Plan-les-Ouates ont initié un concours amical entre les entreprises de leurs zones industrielles respectives. Le but: promouvoir le covoiturage pour réduire le trafic pendulaire.

Ce défi covoiturage interentreprises, qui s'est déroulé du 11 au 15 novembre 2013, a remporté un vif succès. Réunissant 177 équipes réparties sur les zones industrielles ZIPLO et ZIMEYSA – soit quelque 470 participants –, la compétition a récompensé quatre sociétés et une équipe de co voituriers. La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée en présence de magistrats des communes de Plan-les-Ouates et de Meyrin ainsi que de M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). Ce dernier a salué cette initiative à l'occasion de sa première sortie officielle en tant que nouveau Conseiller d'Etat.







MEYRIN